



PROJET EOLIEN DU HAUT PLATEAU

Communes de BARLEUX, BELLOY-EN-SANTERRE et VILLERS CARBONNEL (80)

DOSSIER D'AUTORISATION UNIQUE



ETUDE PAYSAGERE

Nom fichier informatique : 2.3.4-Paysage

MARS 2016

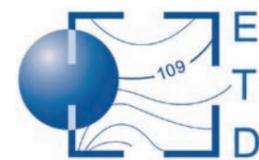
Projet éolien du Haut plateau

Communes de Barleux, Belloy-en-Santerre, Villers-Carbonnel, département de la Somme

VOLET PAYSAGER



Photomontage du projet depuis la RD1029 à l'ouest du projet (source: Elicio)



énergies et territoires développement

Novembre 2016

Sommaire

Introduction	5	III. Analyse des impacts	119
Localisation du projet étudié	7	Méthodologie	121
Objectifs et méthodologie	7	III.1. Les outils d'analyse des impacts paysagers	123
Définition des limites de l'aire d'étude	9	III.1.1. Les zones d'influence visuelle	123
		III.1.2. Les photomontages	125
I. Etat initial	13	III.2. Analyse des vues sur le projet dans le contexte paysager	132
I.1. Données sur l'éolien	14	III.2.1. Vues depuis le périmètre éloigné	132
I.1.1. Données cadres sur l'éolien : le Schéma Régional Eolien de Picardie	14	III.2.2. Vues depuis le périmètre rapproché	174
I.1.2. Le contexte éolien	17	III.2.3. Vues depuis les bourgs proches	215
Synthèse	21	III.2.4. Impacts à l'échelle du site	369
		III.2.5. Cas particulier de la perception nocturne des éoliennes : le balisage	371
I.2. Contexte paysager	22	III.3. Analyse des vues depuis les sites patrimoniaux et touristiques	372
I.2.1. A l'échelle du périmètre éloigné	22		
A. Les composantes paysagères	22	III.4. Analyse des effets cumulés	408
B. Les unités paysagères	25	III.4.1 Effets cumulés avec les projets autres qu'éoliens	408
Synthèse	34	III.4.2 Effets cumulés avec les parcs éoliens à l'échelle du périmètre éloigné	410
I.2.2. A l'échelle rapprochée	35	III.4.3 Effets cumulés avec les parcs éoliens du périmètre rapproché	426
Synthèse	44	III.4.4 Effets cumulés depuis les bourgs du périmètre rapproché	430
		III.5. Mesures	491
I.3. Contexte patrimonial et Touristique	45	III.6. Synthèse des impacts	492
I.3.1. Patrimoine	45		
I.3.2. Tourisme	51	Synthèse	493
		Bibliographie	495
I.4. Synthèse de l'état initial	53		
II. Définition du projet	55		
II.1. Choix du site et recommandations	56		
II.2. Variantes	58		
II.3. Analyse des variantes	59		
II.4. Implantation du projet	108		
II.5. Choix du gabarit	109		

Table des cartes

Introduction

Carte 1. Localisation	6
Carte 2 : Périmètres d'étude	8
Carte 3 : Périmètre d'étude rapproché et site étudié	10
Carte 4 : Périmètre d'étude immédiat et site étudié	11

I. Etat initial

carte 5 : SRE Picardie, secteur B zones favorables	14
carte 6 : SRE Picardie, secteur B zones favorables	15
carte 7 : SRE Picardie, stratégie secteur B	15
carte 8 : SRE Picardie, patrimoine paysager	16
carte 9 : SRE Picardie, paysages emblématiques	16
carte 10: SRE Picardie, vigilance patrimoniale	17
carte 11 : Contexte éolien	20
carte 12 : Secteur B du SRE, Contexte éolien dans le périmètre rapproché	21
carte 13 : Organisation du relief	22
carte 14 : Boisements	23
carte 15 : Infrastructures	24
carte 16 : Unités paysagères	26
carte 17 : Données de l'Atlas des paysages de la Somme	27
carte 18 : Localisation des photographies dans le périmètre rapproché	36
carte 19 : Localisation des photographies depuis l'habitat proche	39
carte 20 : Contexte paysager proche	44
carte 21 : Patrimoine bâti et paysager	46
carte 22 : Tourisme	52

II. Définition du projet

Carte 23. SRE Picardie, stratégie secteur B	56
Carte 24. Recommandations paysagères	57
Carte 25. Variante A	58
Carte 26. Variante B	58
Carte 27. Variante C	58
Carte 28. Photomontages de comparaison des variantes	60
Carte 29. Localisation des éoliennes	108
Carte 30. Localisation des photomontages pour comparaison des gabarits	109

III. Analyse des impacts

Carte 31. Zone d'influence visuelle du projet	124
Carte 32. Photomontages dans le périmètre éloigné	130
Carte 33. Photomontages dans le périmètre rapproché	131
Carte 34. Zone d'influence visuelle du projet, photomontages, unités paysagères et éolien	132
Carte 35. Photomontages et données de l'Atlas des paysages de la Somme	133
Carte 36. ZIV, photomontages et données de l'Atlas des paysages dans le périmètre rapproché	174
Carte 37. Photomontages et contexte paysager proche	175
Carte 38. Localisation des photomontages depuis l'habitat proche	215
Carte 39. Plan de l'éolienne E3 avec sa plateforme (source : Elicio)	369
Carte 40. Eoliennes, postes de livraison et accès	370
Carte 41. ZIV et patrimoine	373
Carte 42. Localisation du projet éolien et du projet de canal à grand gabarit SNE	408
Carte 43. Effets cumulés	409
Carte 44. Photomontages utilisés pour l'analyse des effets cumulés	411
Carte 45. ZIV cumulée du projet et du parc de Flaucourt / Barleux / Biaches	428
Carte 46. ZIV cumulée du projet et du parc des Champs Delcourt	429
Carte 47. Photomontages effets cumulés depuis l'habitat proche	431
Carte 48. Localisation des parcs éoliens autour du bourg de Villers-Carbonnel	432
Carte 49. Localisation des parcs éoliens autour du bourg de Barleux	443
Carte 50. Localisation des parcs éoliens autour du bourg de Belloy-en-Santerre	448
Carte 51. Localisation des parcs éoliens autour du bourg de Berny-en-Santerre	454
Carte 52. Photomontages effets cumulés dans le périmètre rapproché	459
Carte 53. Localisation des parcs éoliens autour du bourg de Flaucourt	460
Carte 54. Localisation des parcs éoliens autour du bourg de Misery	467
Carte 55. Localisation des parcs éoliens autour du bourg de Marchélepot	469
Carte 56. Localisation des parcs éoliens autour du bourg de Fresne-Mazancourt	471
Carte 57. Localisation des parcs éoliens autour du bourg d'Ablaincourt	473
Carte 58. Localisation des parcs éoliens autour du bourg d'Assevillers	478
Carte 59. Localisation des parcs éoliens autour du bourg d'Estrées-Deniescourt	480
Carte 60. Photomontages effets cumulés dans le périmètre rapproché - Vallée de la Somme	485

Volet paysager de l'étude d'impact du projet éolien du Haut Plateau

Introduction



Zone potentielle d'implantation

Recul à la zone potentielle

1 km

5 km

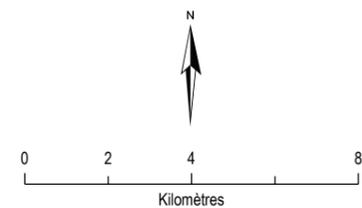
10 km

15 km

20 km

Limite départementale

Limite régionale



Sources : ETD, ©Scan100 IGN, 2014.

Localisation du projet étudié

Cette étude paysagère s'inscrit dans le cadre du **dossier d'autorisation unique du projet éolien du Haut Plateau** développé par la **société Elicio**. Le site s'inscrit sur les communes de Villers-Carbonnel, Barleux, et Belloy-en-Santerre, sur les communautés de communes de la Haute Somme (Villers-Carbonnel et Barleux) et de Haute Picardie (Belloy-en-Santerre), département de la Somme, région Hauts de France (cf. Carte 1 «Localisation»). Le site éolien étudié est situé à 2 km à l'Est de l'autoroute A1 et à 2 km au Nord de l'autoroute A29. Il s'étend entre les trois communes d'accueil et celles de Berny-en-Santerre et Fresnes-Mazancourt, sur une distance de 3km du Nord au Sud, de part et d'autre de la D1029 et le long de la ligne Haute Tension. L'aire d'étude s'étend dans le département de la Somme (coeur de l'aire d'étude, ex-région Picardie), l'Aisne à l'Est (ex-région Picardie) et celui du Pas-de-Calais au Nord (ex-région Nord-Pas-de-Calais).

Objectifs et méthodologie

L'étude paysagère a été réalisée par le **bureau d'étude Energies et Territoires Développement (ETD)** en 2014 et 2015.

Nous définirons le **paysage** comme **partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations** (Convention européenne du paysage, 2000).

La notion d'évolution y sera ajoutée: « le support physique du paysage ou «paysage objet» est composé d'objets naturels (roches et sols, relief, eau, végétaux, traces d'une histoire naturelle du lieu) et des empreintes laissées sur les lieux par les sociétés qui s'y sont succédées. » (Convention européenne du paysage, 2000).

Des paysages sont ainsi apparus successivement à la surface de la Terre et différentes couches historiques se distinguent dans le paysage contemporain. Cette évolution se fait sous l'influence de facteurs naturels (érosion, incendies...) et en fonction des activités qui s'y développent et des aménagements qui s'y réalisent sous l'influence de la pression économique, démographique, de facteurs techniques et sociologiques.

Cette étude a pour **objectif de définir l'état initial paysager, puis d'étudier comment vient s'inscrire le projet éolien dans le paysage et analyser les effets** visuels et paysagers avant de **proposer des mesures** de réduction d'impacts et/ou d'accompagnement.

L'étude prend en compte l'analyse du paysage par une lecture à la fois scientifique (détermination et analyse de ses différentes composantes) mais aussi sensible (représentation du paysage). La méthodologie est explicitée par le schéma ci-dessous.

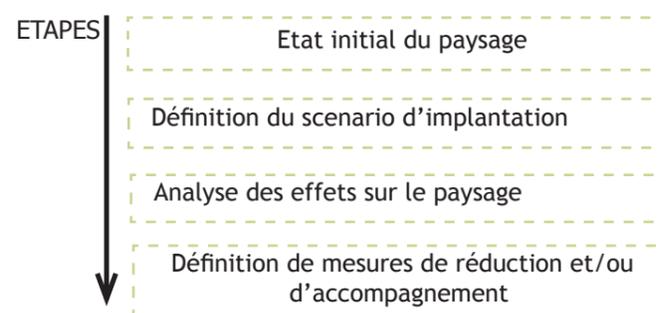


Schéma 1: Méthodologie employée dans le volet paysager

Les **sensibilités du site** étudié (première partie de l'étude : Etat initial) et les **impacts du projet** éolien proposé (deuxième partie de l'étude) sont définis en s'appuyant sur des **critères**. En effet, l'impact ne se résume pas à la perception des éoliennes depuis un lieu donné. Il s'agit de **définir comment elles sont perçues et ce que leur perception induit dans le paysage observé**.

Pour **chaque lieu étudié** (axes et points de vue, site patrimonial et / ou touristique, habitat), l'**analyse** de la sensibilité et de l'impact du projet éolien est réalisée à l'aide de **plusieurs critères** comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Ces critères sont appliqués aussi aux unités paysagères.

La **synthèse de l'analyse de ces critères** permet de **définir** la sensibilité et l'impact **pour le lieu** étudié. La **synthèse de l'analyse des lieux thématiques** (sites patrimoniaux, touristiques, routes, habitat...) conduit au **degré de sensibilité et d'impact du projet** vis-à-vis du patrimoine, du tourisme, de l'habitat, des unités paysagères.

A préciser que l'**analyse des perceptions** doit **prendre en compte les autres parcs éoliens** du périmètre d'étude. En effet l'évaluation des angles de vue occupés par l'éolien et celle des lieux concernés par la perception d'éoliennes (proches à lointaines) sont à apprécier avec l'ensemble des parcs existants et à venir (notion d'**impact cumulé**).

Auteurs de l'étude

L'étude paysagère a été réalisée par le **bureau d'étude Energies et Territoires Développement (ETD)** en 2015 et 2016. L'ensemble des illustrations (photographies, cartographies, schémas...) sont sources d'ETD sauf si cela est précisé. Plusieurs phases de terrain ont été effectuées pour mener l'étude. Les photomontages sont réalisés par Elicio à partir des points définis par l'étude paysagère.

Données

L'étude a pris en compte les données existantes sur la thématique du paysage et de l'éolien.

Cela concerne notamment l'Atlas des paysages de la Somme et de l'Aisne, le Schéma Régional Eolien de Picardie et celui du Nord-Pas-de-Calais.

Les données sur le patrimoine ont été inventoriées à l'aide de l'Atlas des Patrimoines (source DRAC), de la base de données Mérimée et de la base de données des DREAL Picardie et Nord-Pas-de-Calais. Les informations touristiques sont issues des offices de tourisme locaux et des comités départementaux du tourisme (CDT).

Sigles utilisés

AVAP	Aires de Mise en Valeur du Patrimoine
CDT	Comité Départemental du Tourisme
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
ETD	Energies et Territoires Développement
MH	Monument historique
PM	Photomontage
SDAP	Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine
SRCAE	Schéma Régional Climat Air Energie
SRE	Schéma Régional Éolien
ZIV	Zone d'Influence Visuelle
ZPPAUP	Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

	Critère	Analyse
Définition du point d'observation	Reconnaissance du lieu ?	Site / route local, régional, national... ? Protection / labellisation... ? Rareté ?
	Fréquentation du lieu ?	Site / route local ou fréquenté ? Bourg local / ville ?
	D'où voit-on le site /les éoliennes ?	Un lieu ponctuel, l'ensemble du site patrimonial / touristique ? Une fenêtre ponctuelle ou une longue portion de route (quel temps d'observation ?) ? Depuis le cœur de bourg ? Ses sorties ? ...
Définition de la perception du site / du parc éolien	Distance à l'observateur ?	Déduction de l'échelle des éoliennes perçues
	Emprise verticale du parc ?	
	Emprise horizontale du parc éolien dans la vue observée (angle de vue) et localisation dans la vue ?	Toute la vue ou partiellement ? Dans l'axe visuel ou sur côté ?
	Portion de parc perçue ?	Tout le parc ? Quelques éoliennes du parc ? Eolienne entière, rotor, pales, portions de pales ?
Définition du rapport au paysage observé	Localisation du parc éolien dans la vue observée (notion de profondeur de champ) ?	En arrière-plan ? En plan intermédiaire ? Sur fond de ciel ou avec un arrière-plan ? Présence de plans intermédiaires entre l'observateur et le parc éolien (qui éloigneront visuellement le parc) ?
	Rapport d'échelles avec les composantes du paysage observé ?	Rôle structurant des composantes paysagères conservé ? Ecrasement par comparaison d'échelles (notamment pour les vallées) ? Perte du rôle structurant (du relief, d'une silhouette bâtie...) ?
	Cohérence avec les lignes structurantes du paysage ?	Conservation des lignes structurantes ? Lien entre la géométrie du parc et les lignes du paysage ?
	Intervisibilité avec un élément repère du paysage ?	Perte du rôle de repère ? Notion de rapport d'échelles, d'emprise du parc dans la vue...
	Rapport avec l'ambiance des lieux ?	Modification de l'ambiance / de la représentation sociale du lieu (en lien avec la distance et la perception du projet) ?
	Rapport avec les tendances d'évolution des lieux ?	Projet dans la dynamique ? donnant une dynamique ou la perturbant ?
Rapport avec les autres parcs éoliens du territoire ?	Intervisibilités ? Cohérence entre parcs ? Encerclément de l'habitat ?	

Tableau 1. Critères pris en compte dans l'étude paysagère



 Zone potentielle d'implantation

Recul à la zone potentielle

 5 km

 10 km

 15 km

 20 km

Périmètre d'étude

 Immédiat

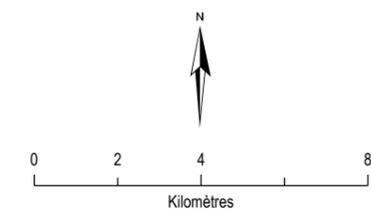
 Rapproché

 Intermédiaire

 Eloigné

 Limite départementale

 Limite régionale



Définition des limites de l'aire d'étude

L'analyse paysagère d'un territoire prend en compte des notions de limites. Etant donné l'échelle d'une éolienne et d'un parc éolien, notamment en ce qui concerne ses dimensions verticales, l'aire d'étude dépasse le cadre paysager des abords du site pressenti pour l'implantation du parc éolien. Quatre périmètres d'étude sont définis : périmètre d'étude éloigné, intermédiaire, rapproché et immédiat (Cf. Cartes 2, 3 et 4).

Le périmètre d'étude éloigné

Ce périmètre permet de définir le contexte global du site éolien. A l'échelle du périmètre éloigné, l'étude des vues sur le site sera réalisée depuis des points clés (panoramas reconnus, axes routiers majeurs...).

Il est d'environ 20 kilomètres autour du site éolien.

Il inclut les plateaux du Santerre au coeur de l'aire d'étude et à l'Ouest, du Vermandois à l'Est de la vallée de la Somme, et les plateaux au Nord de la vallée de la Somme dans le Pas-de-Calais. Il comprend les villes de Ham, Roye, Albert et Vermand.

Ce périmètre s'étend essentiellement dans le département de la Somme. Il comprend néanmoins quelques communes dans le département du Pas-de-Calais (au Nord de l'aire d'étude) et celui de l'Aisne (à l'Est de l'aire d'étude).

Le périmètre intermédiaire

Il correspond au périmètre dans lequel le projet éolien va être défini et dans lequel les enjeux et perceptions du site éolien seront majoritairement étudiés. Ce périmètre est concentré autour du site par rapport au périmètre éloigné.

Il s'étend sur environ 10 kilomètres autour du site éolien.

Ses limites s'appuient sur le relief et les axes routiers.

Il s'étend au Nord sur le haut de versant de la vallée de la Somme, jusqu'à Estrées-Mons à l'Est, Nesle au Sud et Rosières-en-Santerre à l'Ouest.

Il inclut les villes de Péronne et Bray-sur-Somme.

Plusieurs parcs éoliens sont inventoriés dans les périmètres intermédiaire et éloigné.

Le périmètre d'étude rapproché

Il s'agit du périmètre dans lequel les enjeux et perceptions du site éolien seront étudiés plus finement, en prenant soin d'appréhender le paysage en fonction des points de vue les plus sensibles (vis à vis de l'habitat, de l'organisation spatiale du paysage, de la fréquentation des lieux...).

Ce périmètre est d'environ 5 kilomètres autour du site éolien.

Ce périmètre s'étend sur le plateau ; ses limites s'appuient sur la vallée de la Somme à l'Est, et sur des routes transversales.

L'Autoroute A29 traverse ce périmètre au Sud. L'autoroute A1 et la ligne TGV (Axe Paris Lille) le traversent à l'Ouest.

Le périmètre immédiat

Il correspond au site éolien étudié et à une aire d'un kilomètre autour (abords immédiats du site).

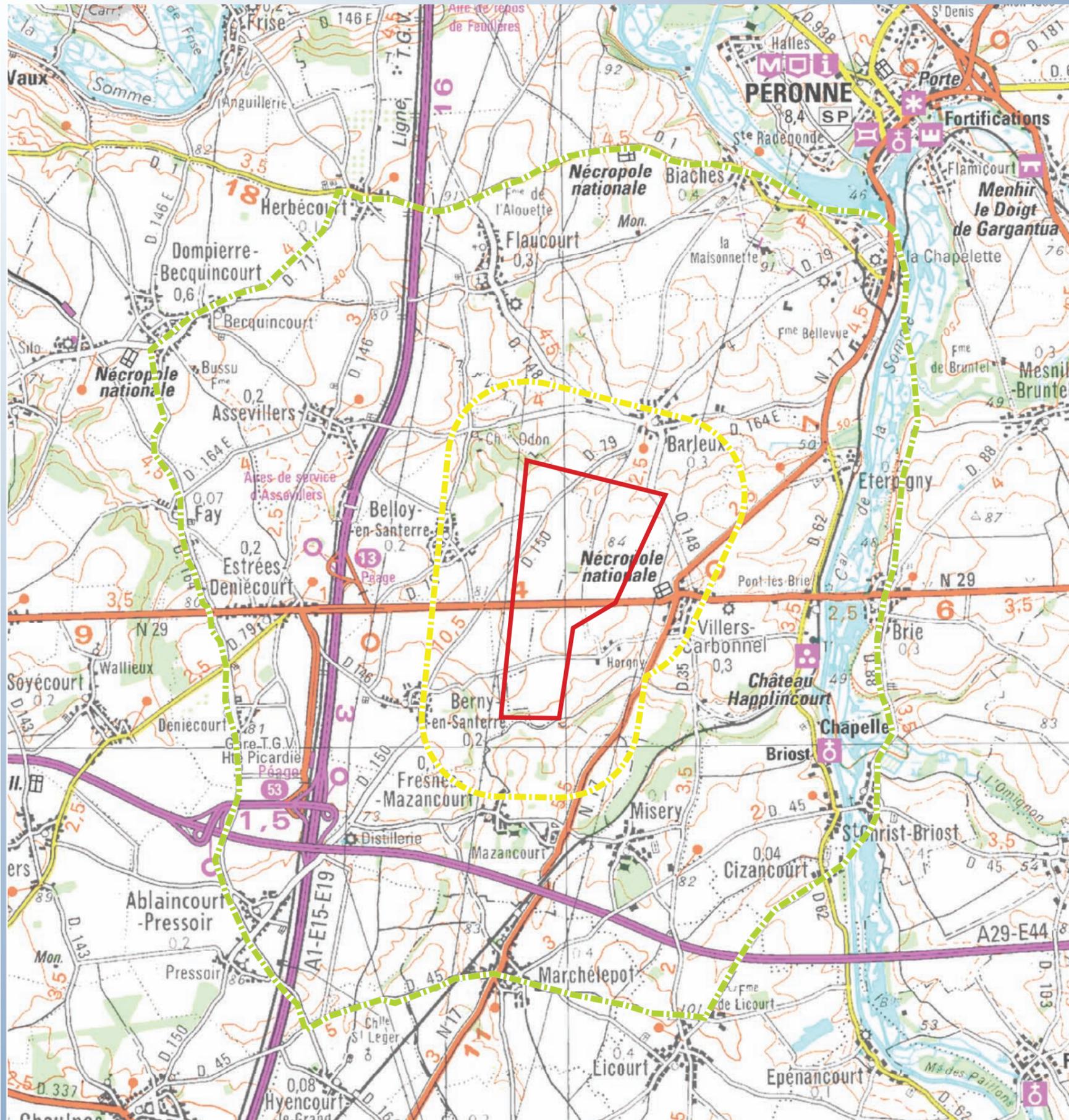
L'habitat le plus proche est compris dans ce périmètre : le périmètre inclut le hameau de Horgny, le bourg de Villers-Carbonnel, ainsi qu'une partie des bourgs de Barleux et Belloy-en-Santerre.

La nationale RD1029 reliant Amiens à Saint-Quentin traverse ce périmètre, comme tous les précédents, en plein centre dans un axe Ouest-Est.

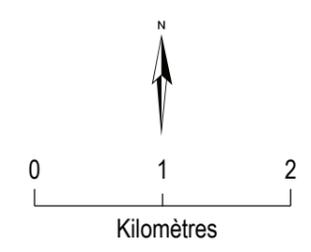
Les aménagements paysagers à réaliser et les préconisations seront traités à l'échelle du périmètre immédiat du site ainsi qu'aux autres périmètres si des enjeux paysagers majeurs se dégagent de l'étude.

Localisation du site éolien

- Un site qui s'inscrit sur le plateau du Santerre, au Nord de l'autoroute A29 et à l'Est de l'autoroute A1, traversé par la RD1029,
- sur les communes de Villers-Carbonnel, Barleux (Communauté de Communes de la Haute Somme) et Belloy-en-Santerre (Communauté de Communes de Haute Picardie)
- dans le département de la Somme, région Hauts de France (ex-région Picardie).

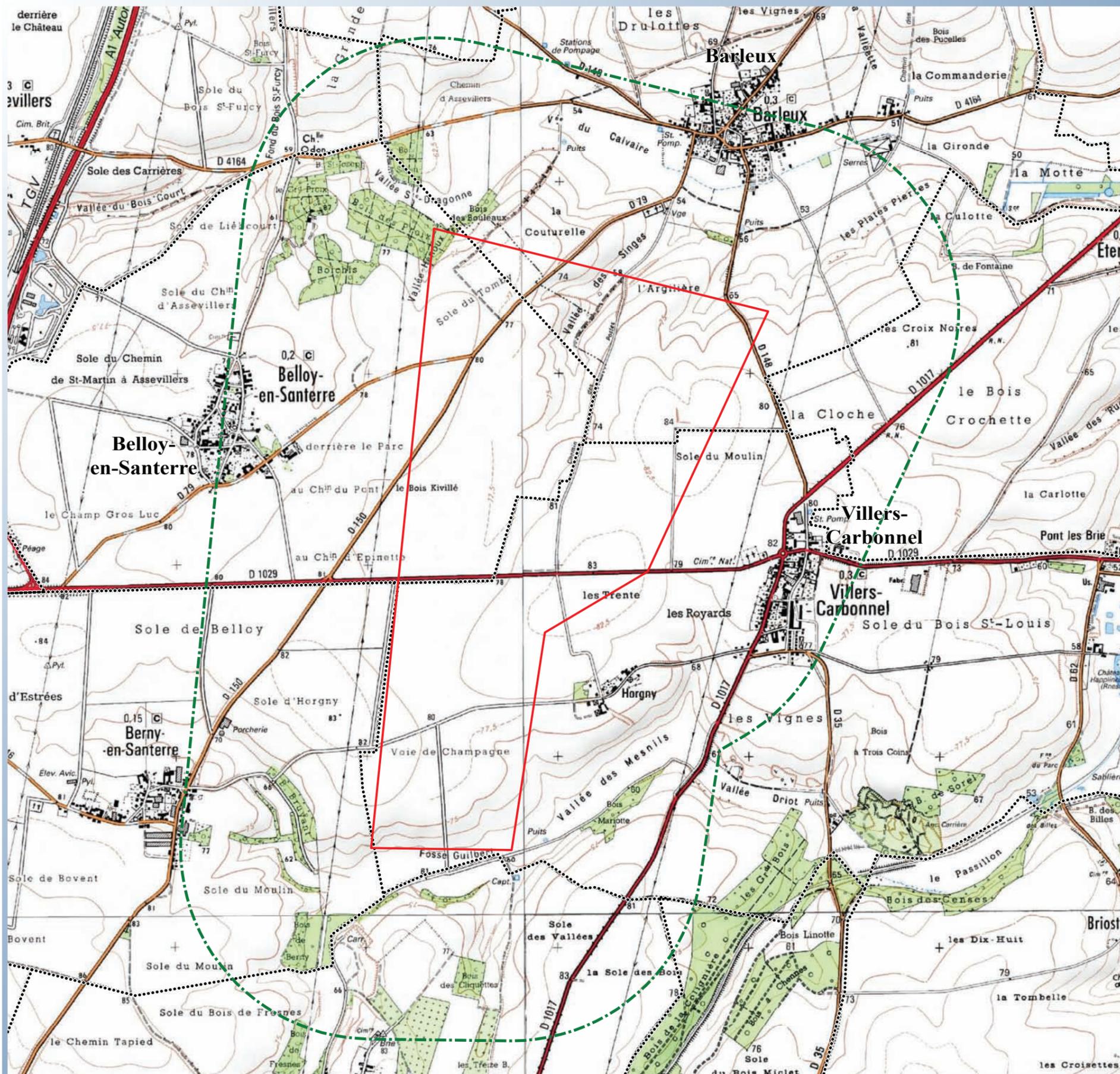


- Zone potentielle d'implantation
- Périmètres d'étude
- Immédiat (1 km)
- Rapproché

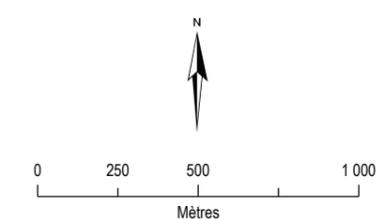


Sources : ETD, DREAL, ©Scan100 IGN

Carte 3 : Périmètre d'étude rapproché et site étudié



- Zone potentielle d'implantation
- Aire de 1km autour du site :
Périmètre immédiat
- Limite communale



Sources : ETD, ©Scan25 IGN

Carte 4 : Périmètre d'étude immédiat et site étudié

Volet paysager de l'étude d'impact du projet éolien du Haut Plateau

1. Etat initial

L'état initial a pour objectif de présenter le contexte paysager et patrimonial à l'échelle globale et locale autour du site éolien étudié, et de définir les sensibilités. Celles-ci sont définies à l'aide des critères présentés dans le tableau 1 présent en introduction. L'analyse s'appuie sur une phase de recherche bibliographique et des visites de terrain. Le présent rapport est découpé comme suit:

Partie»I.1. Données sur l'éolien»

Cette première partie synthétise les données cadres sur l'éolien comprises dans le Schéma Régional Éolien (SRE) de Picardie, notamment les enjeux inventoriés sur le paysage et le patrimoine. L'objectif est de localiser le site étudié par rapport aux enjeux définis dans le SRE.

Le SRE est l'annexe spécifique à l'éolien du SRCAE (Schéma Régional du Climat Air Energie).

L'inventaire des parcs éoliens est présenté dans l'objectif de connaître le contexte du site étudié.

«I.2. L'organisation du paysage et des vues»: composantes et unités paysagères

L'organisation du contexte paysager est présentée dans un premier temps par l'analyse des composantes paysagères : relief, réseau hydrographique, répartition de la végétation, répartition de l'habitat et des infrastructures. Les variations de ces caractéristiques aboutissent à la définition des unités paysagères.

L'objectif est de connaître les éléments structurants, le fonctionnement visuel du contexte paysager et de noter les axes, points de perception et de découverte du paysage. La reconnaissance, la patrimonialité, l'usage touristique des lieux sont aussi indiqués dans l'objectif de définir l'enjeu de l'unité paysagère.

Une synthèse présente le rapport et la sensibilité au site étudié.

L'analyse est réalisée à l'échelle du périmètre éloigné (partie I.1.1). La description du paysage à l'échelle du périmètre rapproché fait l'objet d'une partie spécifique (I.1.2).

«I.3. Patrimoine et Tourisme»

- Éléments patrimoniaux

Cette partie comprend l'inventaire des éléments patrimoniaux protégés à l'échelle du périmètre éloigné et une analyse de l'organisation des vues sur et depuis le site patrimonial.

L'objectif est de définir la richesse patrimoniale de l'ensemble de l'aire d'étude et de définir les sensibilités vis-à-vis du site étudié.

- Tourisme et perceptions sociales

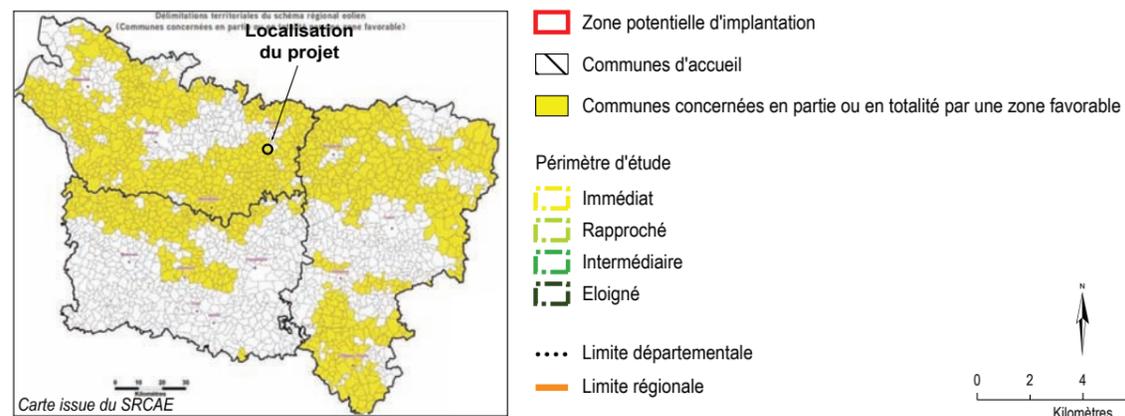
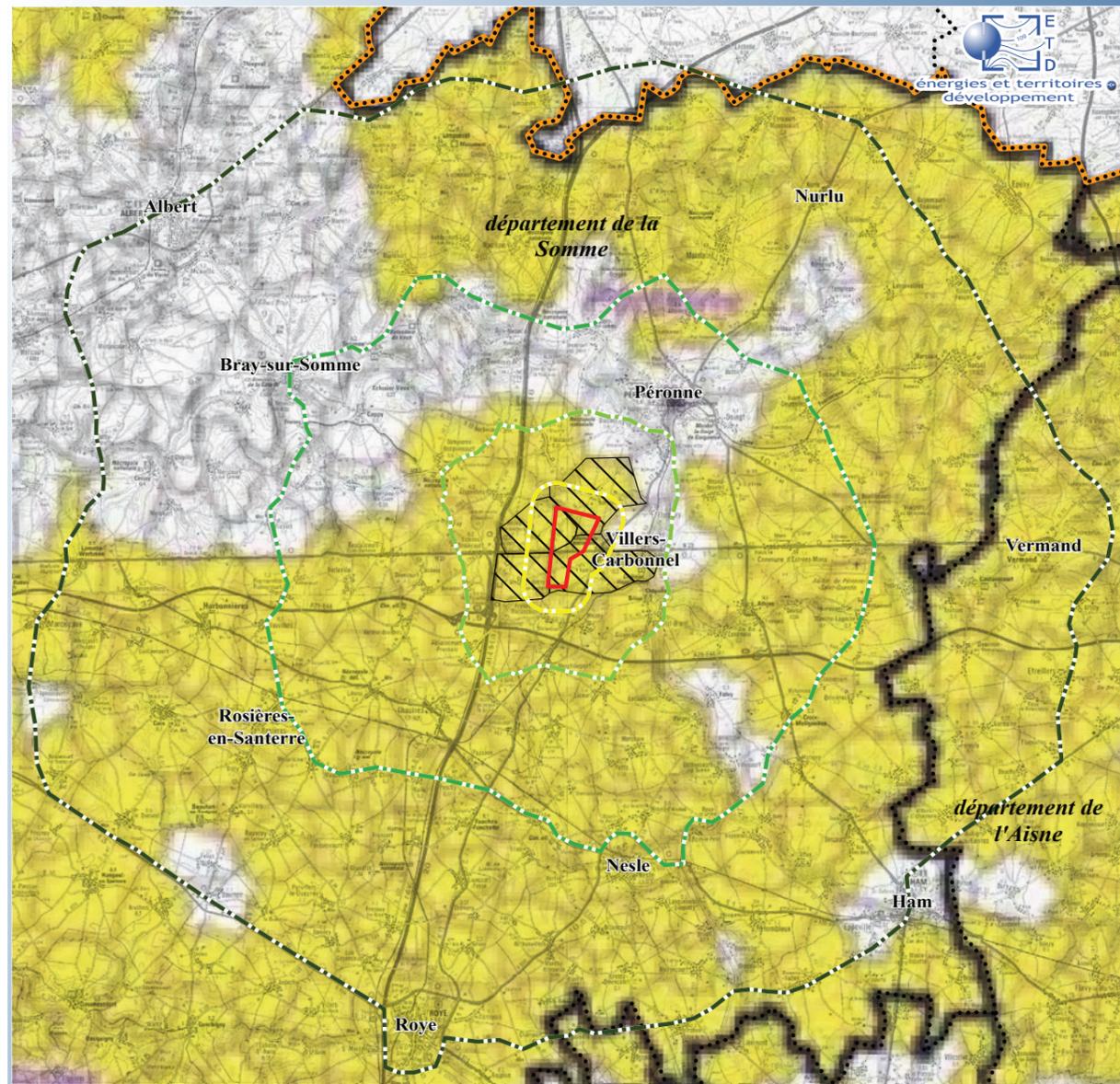
La notion de paysage renvoie à celle du regard porté au territoire. L'objectif de l'étude est de synthétiser les représentations du territoire (images renvoyées par les documentations touristiques notamment) et les perceptions du territoire par ses habitants. Ainsi cette étude s'appuie sur l'analyse de documentation touristique.

1.1. Données sur l'éolien

1.1.1. Données cadres sur l'éolien : le Schéma Régional Eolien de Picardie

SCHEMA REGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE : Communes favorables

Projet éolien du Haut Plateau



Sources : ETD, SRCAE Picardie, ©Scan100 IGN, 2014.

carte 5 : SRE Picardie, secteur B zones favorables

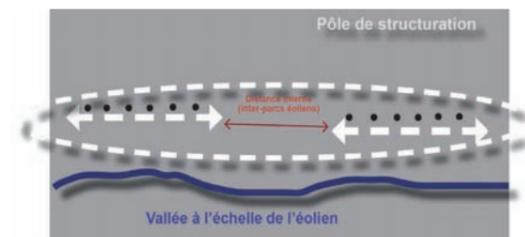
L'étude a pris en compte les données existantes sur l'éolien concernant le territoire, à travers le Schéma Régional Eolien (SRE) de Picardie et les documents «Projets éoliens et paysage» de la DREAL Picardie, «Projets éoliens, principes d'analyse, recommandations et prescriptions» des SDAP Picardie.

Les communes d'accueil font partie des **communes favorables du SRCAE** (carte 5).

L'aire d'étude est comprise dans le **secteur B** (Est Somme) du **Schéma Régional Eolien** (Carte 6). Ce secteur qui se prolonge à l'Est par le secteur C du Vermandois est défini comme **'très approprié au développement de l'éolien'** pour ses caractéristiques de plateau d'openfields et son éloignement aux sites patrimoniaux majeurs (boucles de la Haute-Somme au Nord, collines du Noyonnais et Laonnois au Sud...).

Le site éolien étudié est compris dans le **secteur B** dans une **zone «favorable sous condition»**. **Il se situe en limite Nord du pôle 4**, (Cf carte 7). Les conditions sont celles de **la stratégie de «développement en structuration»**, le long du canal du Nord et du projet de canal à grand gabarit Seine Nord Europe (Cf carte 7).

Cette stratégie de développement en structuration est définie comme suit dans le Schéma Régional Eolien Picardie :
«Un parc éolien ou plusieurs parcs peuvent accompagner une ligne de force significative à l'échelle du grand paysage (ligne de force anthropique ou naturelle). Les projets éoliens se développent en ligne simple en respectant des respirations inter-séquences pour éviter un effet de barrière visuelle.»



Le développement de parcs éoliens en pôle de structuration a pour objectif d'éviter le mitage du paysage et de rechercher une **cohérence des différents projets éoliens**. Les **distances inter-parcs sont plus resserrées**. Une attention doit être portée au **phénomène de saturation visuelle par les éoliennes à l'encercllement des communes** (Source : SRE Picardie).

Schéma 2 : Développement éolien en pôle de structuration (source: SRE Picardie)

Le pôle 4 du secteur B est défini ainsi dans le SRE:

- «- la vallée de l'Avre et le futur canal Seine Nord Europe sont propices au développement de projets éoliens en accompagnement,
- une simple ligne d'éoliennes pourrait marquer à distance le tracé du canal,
- les séquences de 5/6 éoliennes ne devront pas être continues,
- des respirations paysagères conséquentes devront être ménagées entre les parcs,
- les hauteurs des éoliennes devront être maîtrisées afin d'éviter des rapports d'échelles défavorables avec les vallées.»

Le site éolien étudié est défini dans cette logique de créer un parc selon l'axe Nord / Sud de la vallée de la Somme, du canal de la Somme et du projet de canal à grand gabarit Seine Nord Europe.

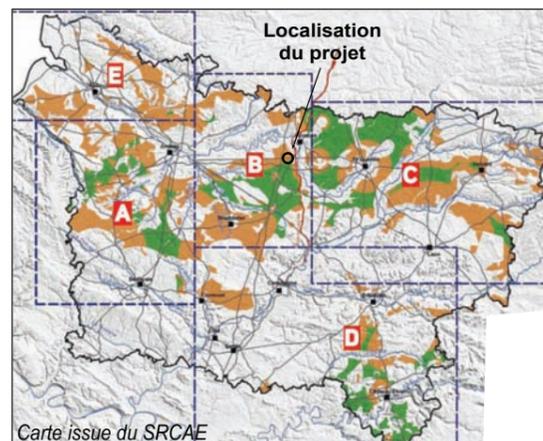
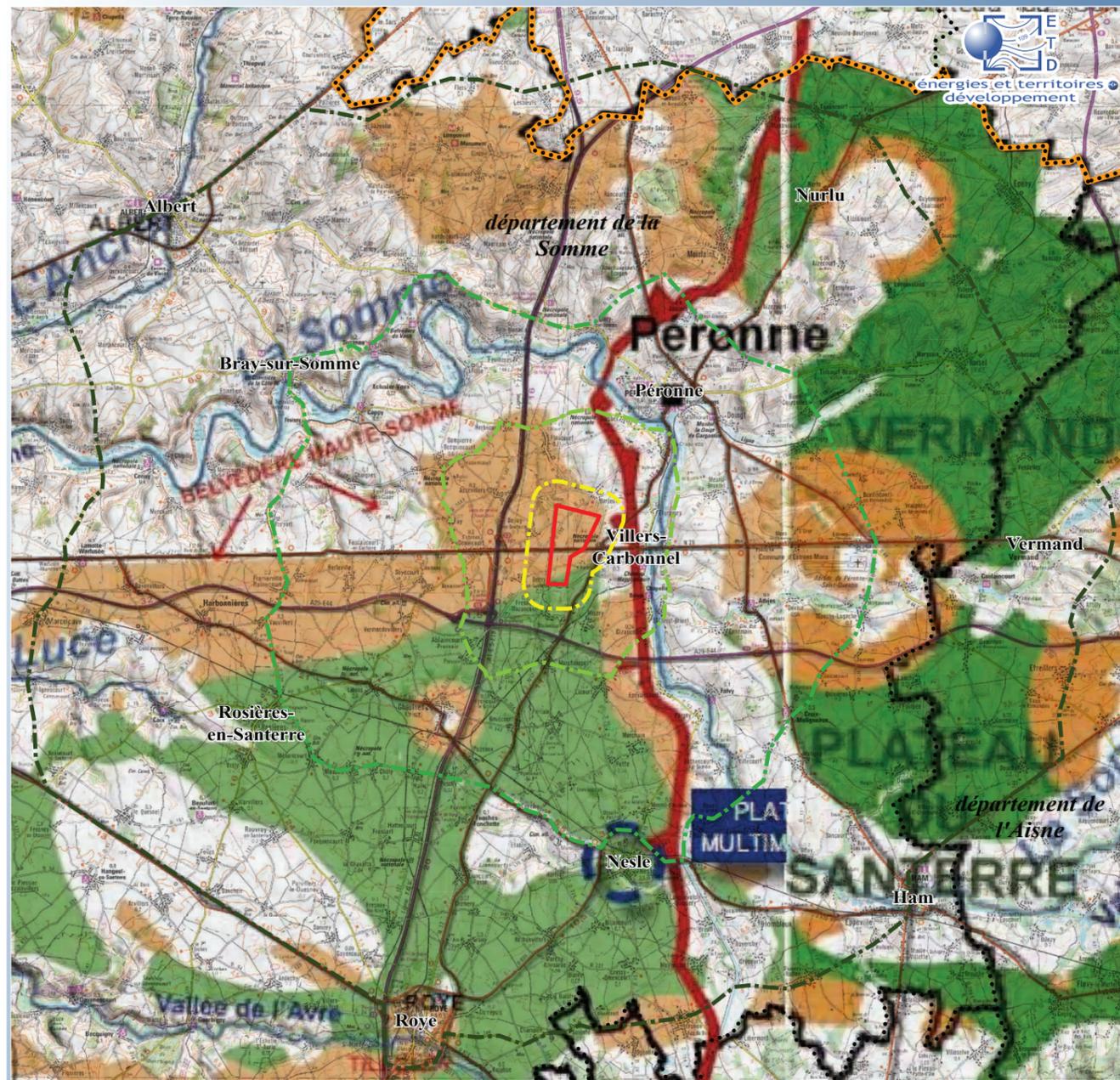
Deux parcs éoliens sont déjà accordés de part et d'autre du site éolien : le parc des Champs Delcourt au Sud, et le parc éolien de Barleux / Biaches au Nord. La présence du parc éolien de Barleux-Biaches entraîne de fait une prolongation de l'axe structurant Nord-Sud au nord du pôle 4.

Le site éolien s'inscrit donc entre ces deux parcs, dans la même logique de structuration le long du canal du Nord. L'implantation des éoliennes devra s'inscrire dans cette logique.

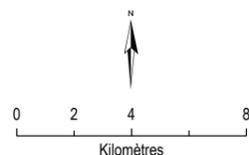
Le Schéma Régional Eolien de Picardie précise les sensibilités paysagères et patrimoniales. Le site éolien étudié a été positionné sur les cartes «Patrimoine paysager», «Paysages emblématiques» et «Vigilance patrimoniale» du SRE (Cf cartes 8,9,10).

SCHEMA REGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE : Zones favorables à l'éolien

Projet éolien du Haut Plateau

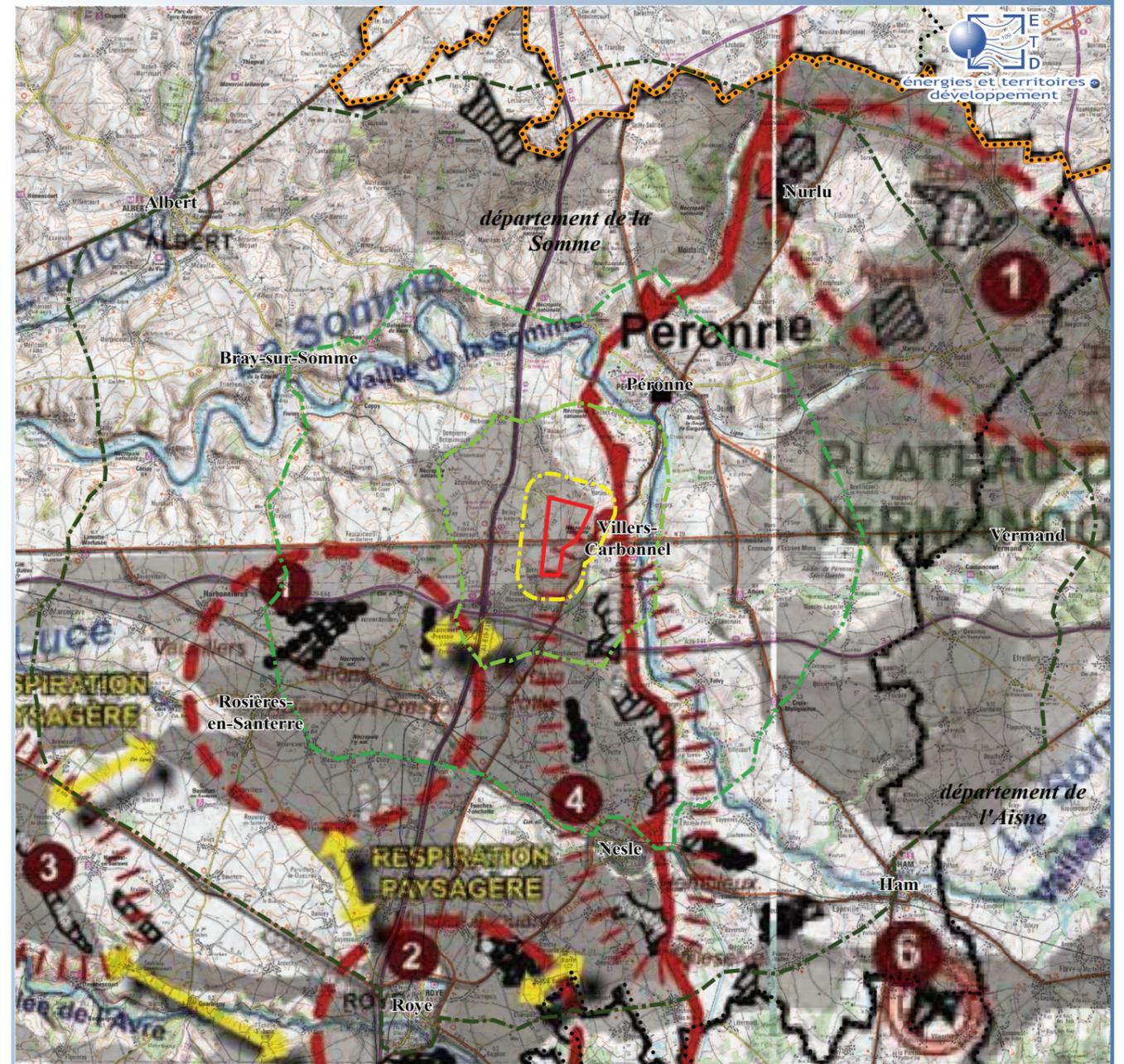


- Zone potentielle d'implantation
 - Secteur favorable à l'éolien
 - Secteur favorable à l'éolien sous conditions
- Périmètre d'étude
- Immédiate
 - Rapproché
 - Intermédiaire
 - Eloigné
- Limite départementale
 - Limite régionale

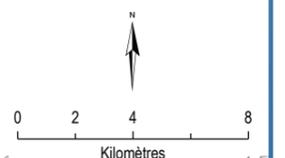


SCHEMA REGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE : Stratégies de développement

Projet éolien du Haut Plateau

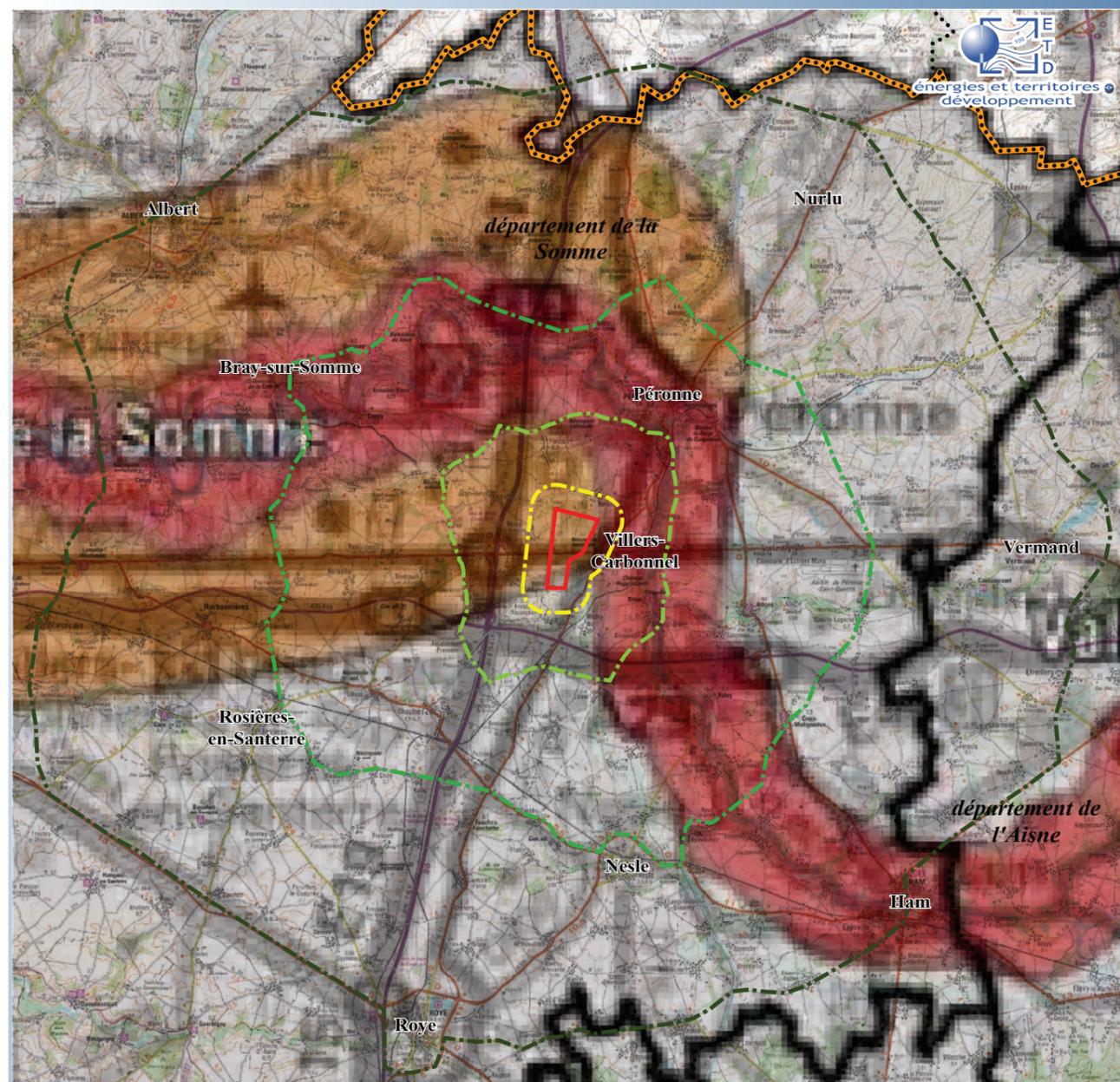


- Zone potentielle d'implantation
- Stratégies de développement
- Confortement des pôles de densification
 - Développement en structuration
- ZDE accordée
 - Parc éolien accordé
- Limite départementale
 - Limite régionale
- Périmètre d'étude
- Immédiate
 - Rapproché
 - Intermédiaire
 - Eloigné



SCHEMA REGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE : Patrimoine paysager

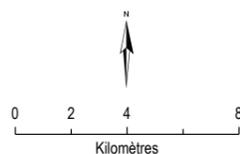
Projet éolien du Haut Plateau



Carte 8 «Patrimoine paysager»

le site éolien est en zone d'enjeux assez forts du fait de la proximité de la vallée de la Somme, qui est définie à «enjeux très forts». Une attention est à porter aux vues depuis la vallée.

- Zone potentielle d'implantation
 - Zone défavorable pour l'implantation d'éoliennes (enjeux très forts)
 - Zone contrainte pour l'implantation d'éoliennes (enjeux assez forts)
- Périmètre d'étude
- Immédiat
 - Rapproché
 - Intermédiaire
 - Eloigné
- Limite départementale
 - Limite régionale

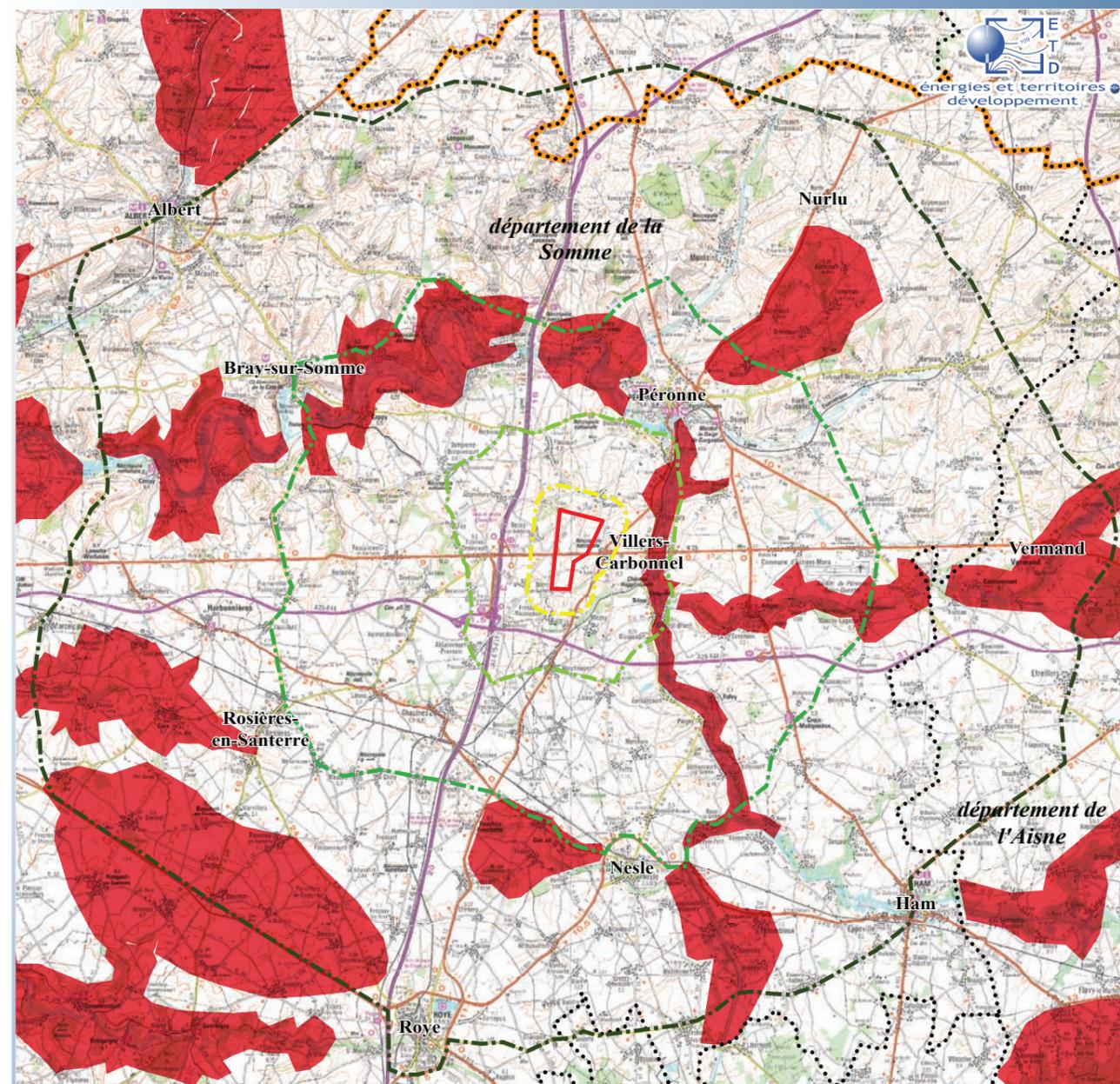


Sources : ETD, SRCAE Picardie, ©Scan100 IGN, 2014.

carte 8 : SRE Picardie, patrimoine paysager

SCHEMA REGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE : Paysages emblématiques

Projet éolien du Haut Plateau

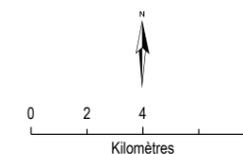


Carte 9 «Paysages emblématiques»

Le site éolien est en dehors des secteurs emblématiques.

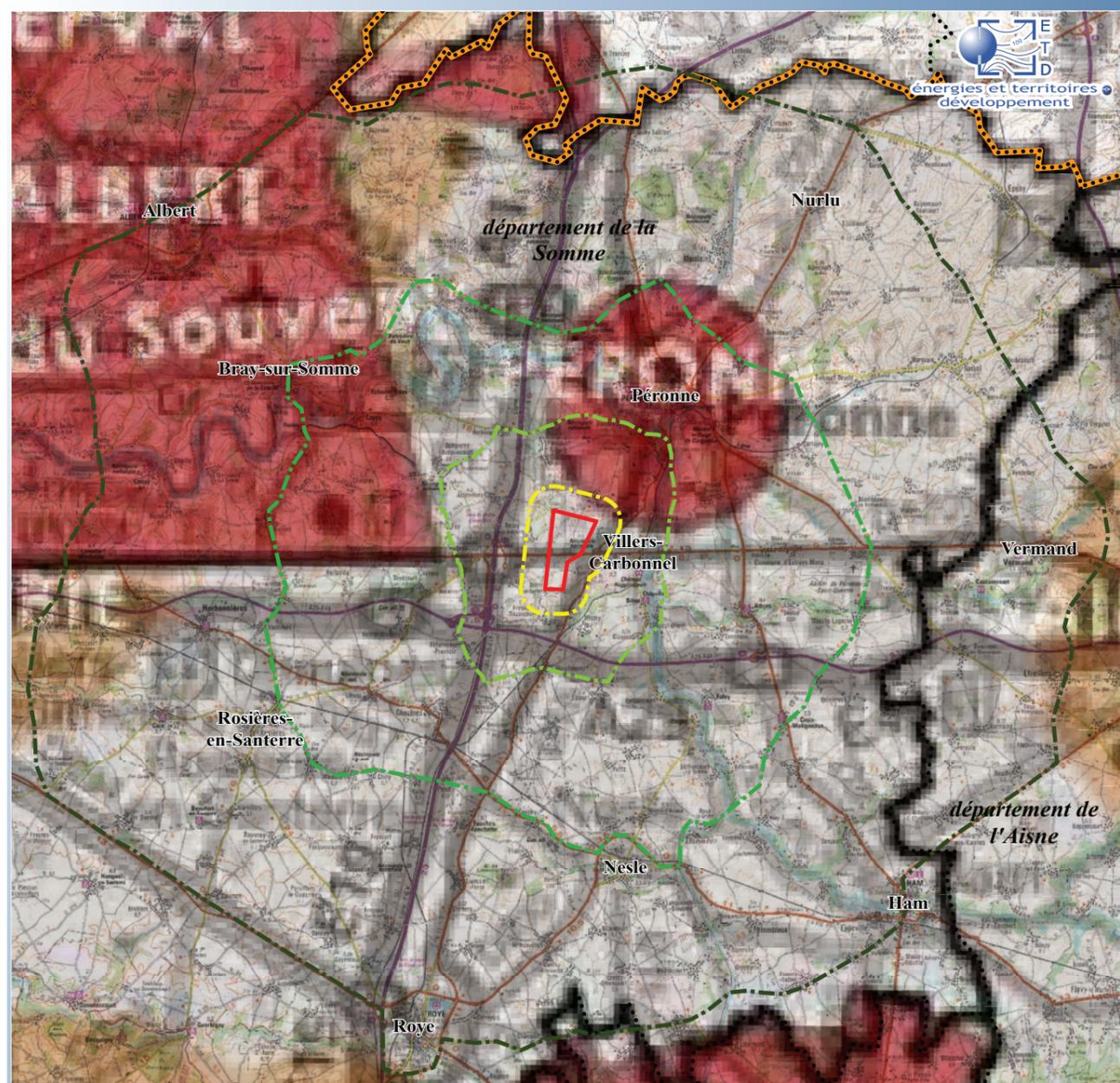
Les paysages emblématiques les plus proches sont ceux de la vallée de la Somme. Une attention est à porter aux vues depuis la vallée.

- Zone potentielle d'implantation
 - Paysages emblématiques du SRCAE
- Périmètre d'étude
- Immédiat
 - Rapproché
 - Intermédiaire
 - Eloigné
- Limite départementale
 - Limite régionale



Sources : ETD, SRCAE Picardie, ©Scan100 IGN, 2014.

carte 9 : SRE Picardie, paysages emblématiques



Carte 10 «Vigilance patrimoniale»

Le **site éolien** est **en recul** par rapport aux secteurs répertoriés. Dans l'aire d'étude sont identifiés le **secteur du Souvenir à l'Ouest et au Nord Ouest**, et la ville de **Péronne au Nord Est**.

Les enjeux par rapport à la ville de Péronne seront analysés en détail.

Zone potentielle d'implantation

Enjeux très forts

Enjeux assez forts

Périmètre d'étude

Immédiat

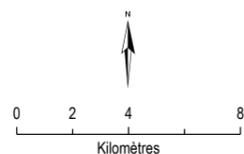
Rapproché

Intermédiaire

Eloigné

Limite départementale

Limite régionale



1.1. Données sur l'éolien

1.1.2. Le contexte éolien

L'état des lieux a été réalisé à l'aide des données DREAL et DDT (octobre 2016). Plusieurs parcs éoliens construits, accordés ou en instruction sont inventoriés dans l'aire d'étude (cf. carte 11 et tableau 2). Suite à la demande de la DREAL Picardie, les parcs éoliens déposés figurent aussi sur cet état des lieux.

Un parc éolien est au statut accordé dans le périmètre rapproché, il est en construction en octobre 2016 : le parc de Barleux/Biaches, à 2,1 km au nord du site.

Un second parc éolien est accordé dans ce périmètre : le parc de Saint Christ Briost à 2,5 km vers le sud. (Le reste du parc des Champs Delcourt se situe beaucoup plus au sud).

Les autres parcs construits les plus proches sont ceux d'Ablaincourt Pressoir et de Pertain Potte, chacun à 5 km du site éolien.

Suite à la demande de la DREAL Picardie, les parcs éoliens déposés figurent aussi sur cet état des lieux.

Nom du Parc	Communes	Statut	Nombre d'éoliennes	Distance au site éolien en km	Périmètre d'étude
Parc éolien d'Ablaincourt-Pressoir	Ablaincourt-Pressoir ; Chaulnes ; Vermandovillers	construit	7	4,8	intermédiaire
Parc éolien de Pertain Potte	Pertain Potte	construit	6	5	intermédiaire
Parc éolien Vauvillers II	Framerville-Raincourt Vauvillers Herleville	construit	7	7,5	intermédiaire
Parc éolien de Vauvillers Lihons	Vauvillers Lihons	construit	6	8,5	intermédiaire
nord Santerre II	Herleville Lihons	construit	5	9,2	intermédiaire
Parc éolien de Voyennes	Rouy Le Petit Voyennes	construit	8	12,6	éloigné
Parc éolien des hautes bornes	Billancourt ; Breuil ; Languevoisin-Quiquery	construit	7	13,7	éloigné
Projet éolien de Nurlu	Equancourt ; Moislains ; Nurlu	construit	4	14,6	éloigné
Parc éolien de Gruny, Marché Allouarde Rethonvillers	Gruny, Marché Allouarde Rethonvillers	construit	4	14,8	éloigné
Parc éolien de Balatre-Gruny Marché	Balatre ; Champien ; Marche-Allouarde ; Rethonvillers	construit	9	15,7	éloigné
Le seuil de Bapaume	Le Transloy	construit	5	15,7	éloigné
BERNES	Bernes	construit	6	15,9	éloigné
Parc éolien de Hombleux	Hombleux	construit	9	16,3	éloigné
Parc éolien de l'ouest Royen	Andechy ; Damery ; Roye ; Villers-Les-Roye	construit	16	18	éloigné
Parc éolien de Caix	Caix	construit	6	18,4	éloigné
Barleux ; Biaches ; Flaucourt	Barleux ; Biaches ; Flaucourt	accordé	10	2,1	rapproché
Les Champs Delcourt	Licourt ; Morchain ; Saint-Christ-Briost	accordé	9	2,5	rapproché
Les 10 Nesloises	Morchain, Pargny et Epenancourt	accordé	7	5,6	intermédiaire
Vents du Santerre	Framerville Rainecourt, Herleville, Vauvillers	accordé	6	8	intermédiaire
Hallu Punchy	Hallu Punchy	accordé	2	8,3	intermédiaire
Parc de la Haute Borne	Hallu Chilly	accordé	4	10,7	éloigné

Fresnoy et Liancourt	Fresnoy-Les-Roye ; Liancourt-Fosse	accordé	6	13	intermédiaire
la Côte Noire	Chilly ; Fransart	accordé	8	10,7	éloigné
La Boule Bleue	Tincourt Boucly, Marquaix, Longavenes	accordé	6	14,4	éloigné
Projet éolien de Nurlu	Equancourt ; Moislains ; Nurlu	accordé	8	14,6	éloigné
EXTENSION DU PARC DE NURLU	Equancourt ; Etricourt-Manancourt ; Moislains ; Nurlu	accordé	9	14,9	éloigné
Les Hauts de Combles	Ginchy	accordé	6	14	éloigné
Parc éolien des plaines	Cressy-Omencourt	accordé	6	14,7	éloigné
Parc éolien des loups	Grécourt	accordé	5	18	éloigné
La Demie Lieu	Le Quesnel	accordé	10	18	éloigné
Bois Madame	Méharicourt, Warvillers, Rouvroy en Santerre	En instruction avec avis AE	10	13	éloigné
Ablaincourt	Ablaincourt-pressoir, Hyencourt-le-Grand, Pertain, Marchelepôt	En instruction avec avis AE	10	2,5	rapproché
Bois briffaut	Vermandovillers et Chaulnes	En instruction avec avis AE	4	5,7	intermédiaire
Vents des Champs	Maucourt et Fouquescourt	En instruction avec avis AE	10	12	éloigné
Voie Corette	Douilly, Matigny	En instruction avec avis AE	13	13	éloigné
SEHU	Mesnil saint Arrouaise et Lechelle	En instruction avec avis AE	15	16	éloigné
Moulin blanc	Marcelcave, Lamotte-Warfusee, Wiencourt l'Equipée et Bayonvillers	En instruction avec avis AE	8 5	17	éloigné
Lihons	Lihons, Vermandovillers	déposé	9	6,8	intermédiaire
L'Epivent	Bernes	déposé	7	13	éloigné
Flavieux	Billancourt, Biarre, Cressy-Omencourt, Balatre et Solente	déposé	6	15	éloigné
Luce	Caix Vrély Cayeux en Santerre	déposé	12	15,5	éloigné
Le Maïssel	Liéramont Heudicourt Sorel	déposé	10	16	éloigné

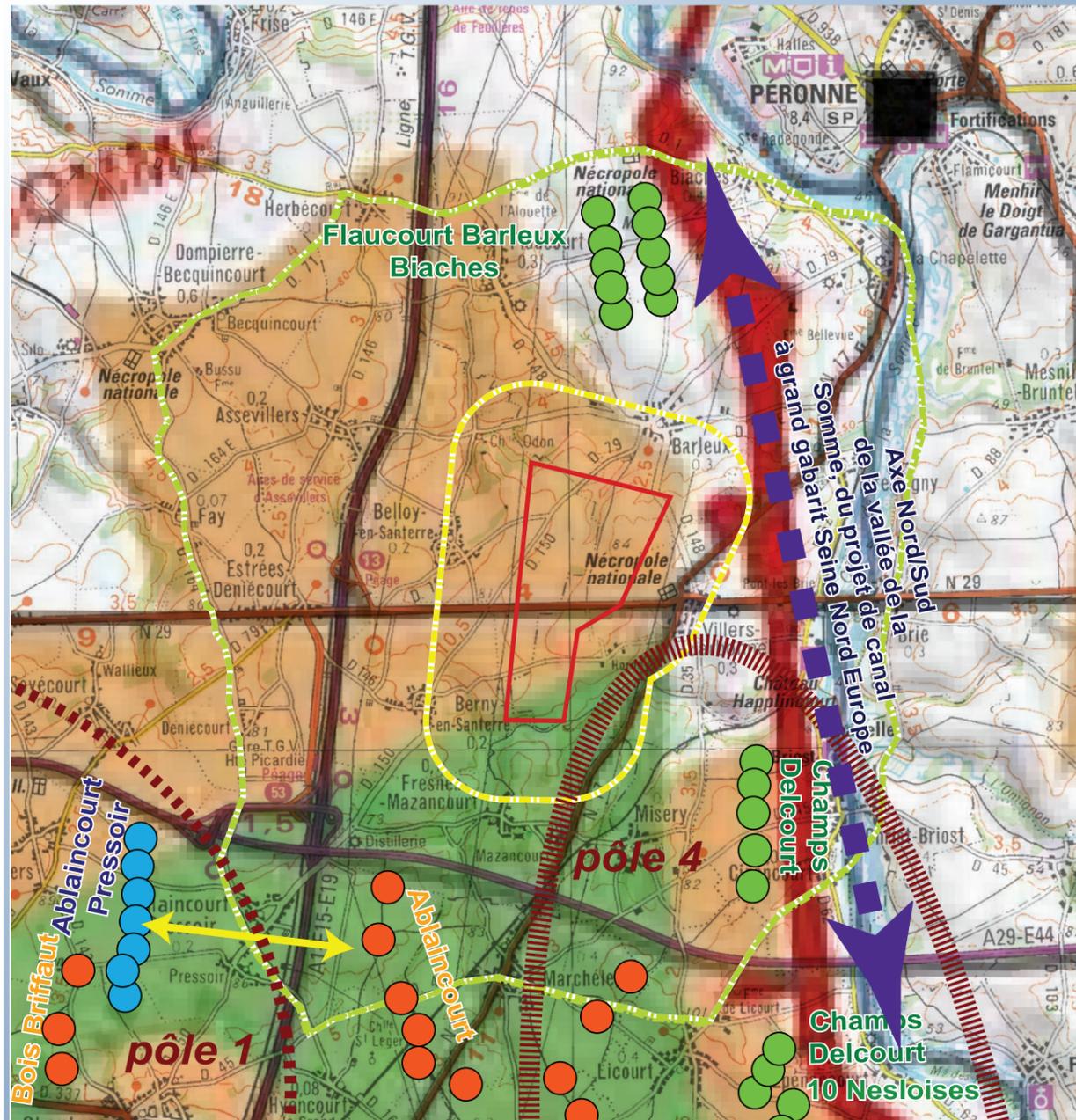
Tableau 2. Liste des parcs éoliens dans le périmètre éloigné

1.1. Données sur l'éolien

Synthèse

SECTEUR B DU SRE, CONTEXTE EOLIEN DANS LE PERIMETRE RAPPROCHE

Projet éolien du Haut Plateau

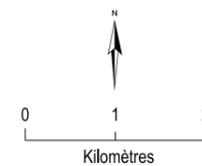


Sources : ETD, SRE, DREAL, ©Scan100 IGN

carte 12 : Secteur B du SRE, Contexte éolien dans le périmètre rapproché



- Zone potentielle d'implantation
- Périmètres d'étude**
- Immédiat (1 km)
- Rapproché
- Axe Nord/Sud de la vallée de la Somme et du projet du canal Seine Nord Europe
- Données du SRE Picardie**
- Secteur favorable à l'éolien
- Secteur favorable à l'éolien sous conditions
- Stratégies de développement (secteur B)**
- Confortement des pôles de densification
- ☀ Développement en structuration
- ↔ Respiration
- Parcs éoliens (inventaire octobre 2016)**
- Construits
- Accordés
- En instruction et ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale



Contexte éolien - Synthèse

Les données du SRE :

- Site dans les **zones favorables sous conditions** du **Schéma Régional Eolien** de Picardie (secteur B),
- Site dans le **prolongement du pôle de structuration n°4** le long la vallée de la Somme et du projet de canal à grand gabarit,
- Site à l'Est et au Sud de la **vallée de la Somme**, définie à enjeux très forts et paysage emblématique : une attention à porter aux vues depuis la vallée (**site étudié > 2 km de la vallée**),
- Site au Sud-Ouest de **Péronne** définie à enjeux très forts : une attention à porter aux vues depuis la ville (**à environ 5 km du site étudié**).

- Un **site entre le parc éolien accordé** de Saint-Christ-Briost (Champs Delcourt) et celui accordé (en construction) de Barleux/Biaches, sur le plateau à l'Ouest de la vallée de la Somme,

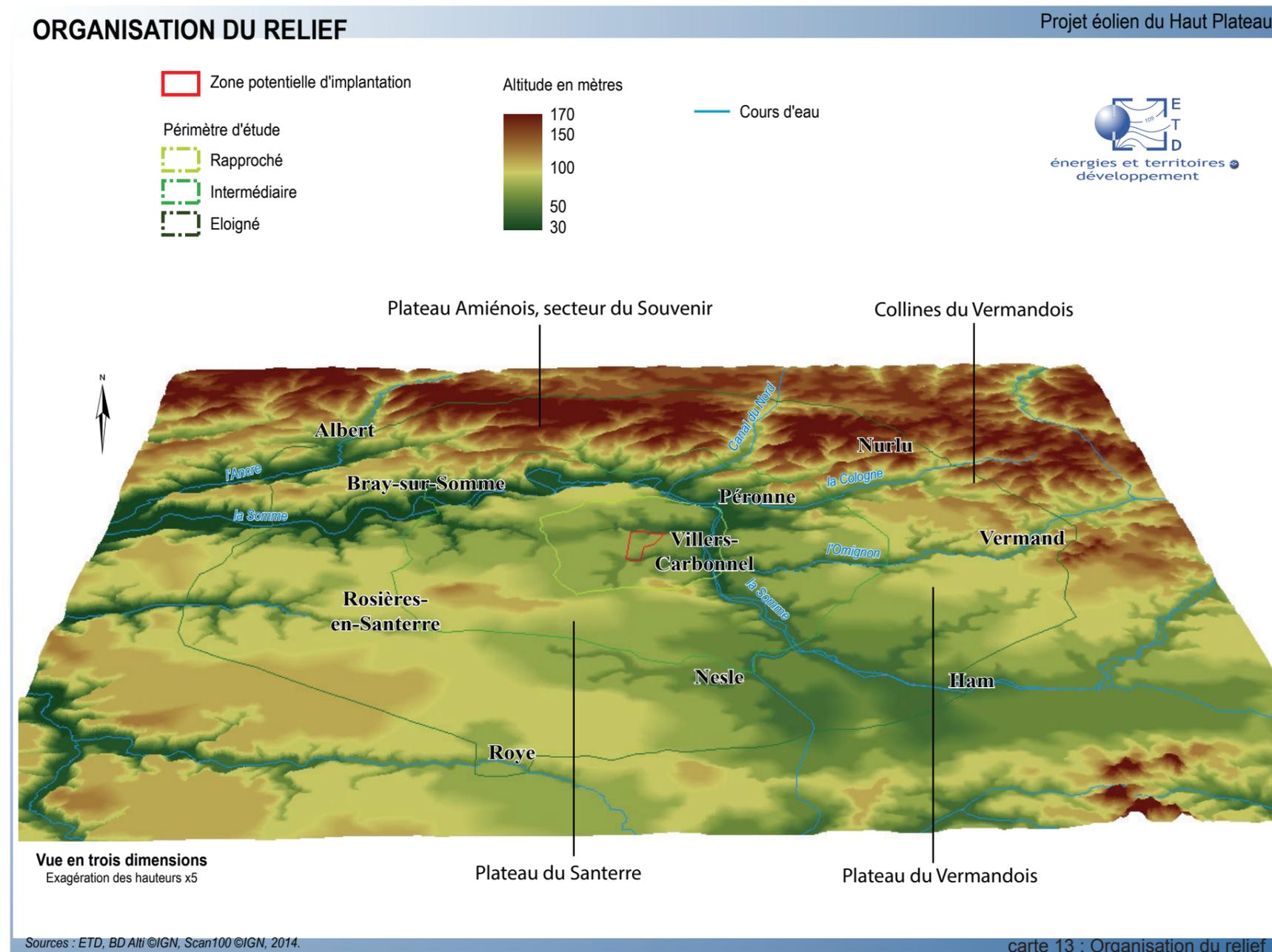
- Un site qui s'inscrit **dans la logique du pôle de structuration n°4 du secteur B du SRE**, sur le **même axe Nord / Sud** que ces **deux parcs accordés**, suivant l'axe de la **vallée de la Somme, du canal de la Somme et du projet de canal à grand gabarit Seine Nord Europe**,

- **Prendre en compte l'axe structurant** de la vallée de la Somme et des canaux, dans la définition du projet **et s'inscrire dans la même logique que les parcs accordés**.

1.2. Contexte paysager

L'étude du paysage est appréhendée à travers une phase bibliographique (Atlas des Paysages...) et une phase de terrain, associée à une phase d'analyse. L'objectif est de connaître le contexte paysager du site et de définir les sensibilités afin de pouvoir les prendre en compte dans le projet.

1.2.1. A l'échelle du périmètre éloigné A. Les composantes paysagères



Le **site éolien** étudié s'inscrit **dans l'unité paysagère du plateau du Santerre, à l'Ouest et au Sud de la vallée de la Somme.**

Le relief

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, le site étudié s'inscrit dans un **paysage de plateau de grandes cultures aux ondulations douces** qui s'étend vers l'Est et l'Ouest : les plateaux du Vermandois et du Santerre (Cf Carte 13 'Organisation du relief').

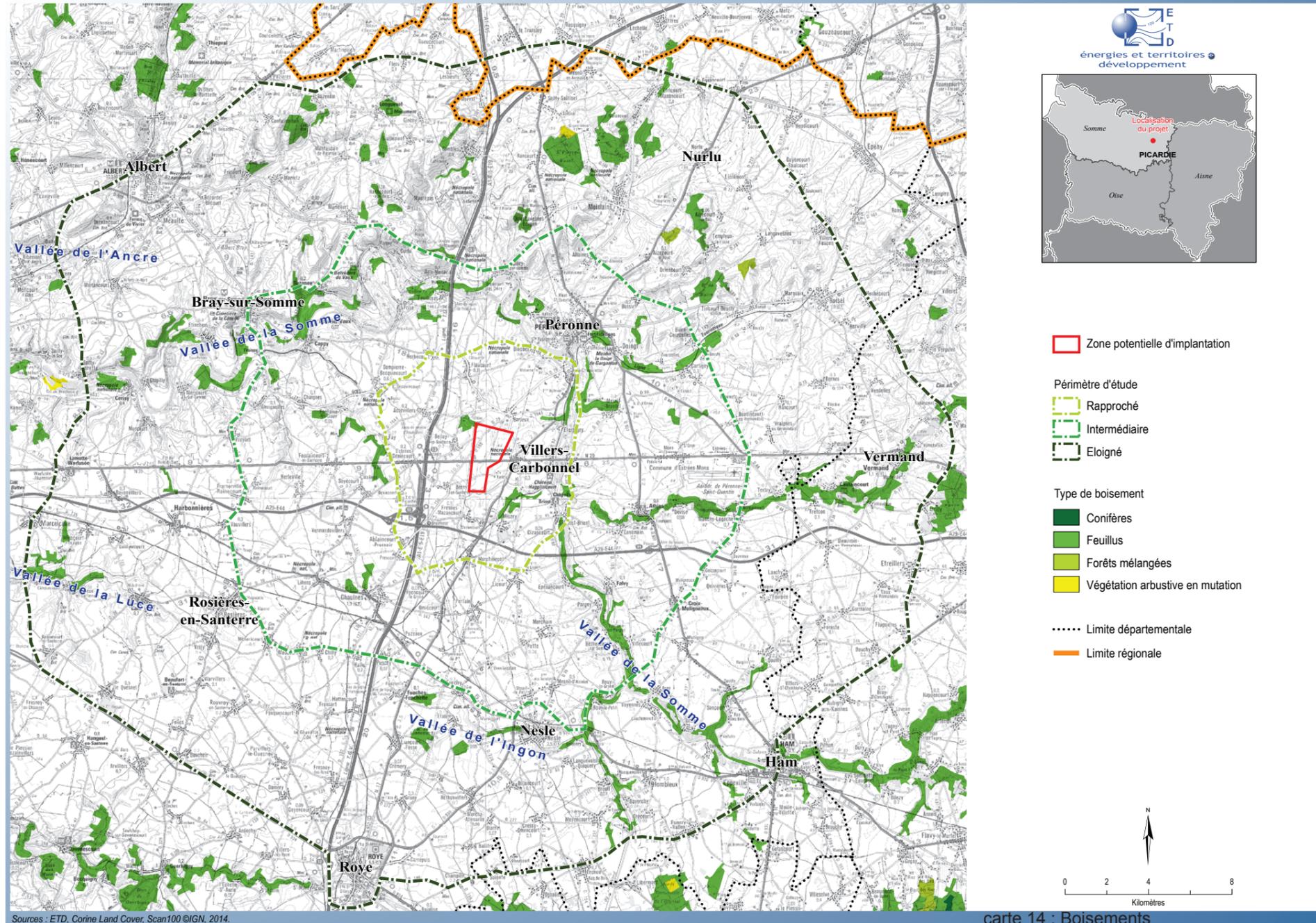
Le **Santerre et le Vermandois** sont **séparés** l'un de l'autre par la **vallée de la Somme** qui dessine un axe Sud / Nord (de la source à Péronne).

Au Nord du site, la Somme s'écoule d'Est en Ouest (boucles de la Haute-Somme à l'Ouest de Péronne), séparant le plateau du Santerre du plateau Amiénois (secteur du Souvenir) au Nord.

D'autres vallées incisent le plateau et donnent lieu à des jeux de relief plus marqués: vallée de l'Omignon dans le Vermandois à l'Est, vallées dans le secteur des collines du Vermandois au Nord-Est, vallée de l'Ancre au Nord-Ouest...(cf. carte 13).

BOISEMENTS

Projet éolien du Haut Plateau



L'occupation du sol

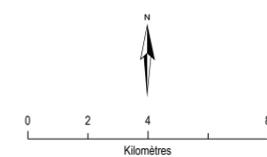
Les **plateaux** sont exploités par une **agriculture intensive de grandes cultures** (céréales, betteraves, pommes de terre ...). Les grandes parcelles de terres arables laissent peu de place aux boisements.

Les **bois** occupent majoritairement les **rebords du plateau, les coteaux et les vallées** (Cf. Carte 14). Les vallées se lisent comme des cordons boisés dans les vues d'ensemble.

Dans les vallées un autre paysage se dessine. Le contraste est important avec le plateau. Prairies, cultures, zones humides (étangs...), populiculture (peupliers), ripisylve (végétation arborée accompagnant le cours d'eau) occupent le fond de vallée.

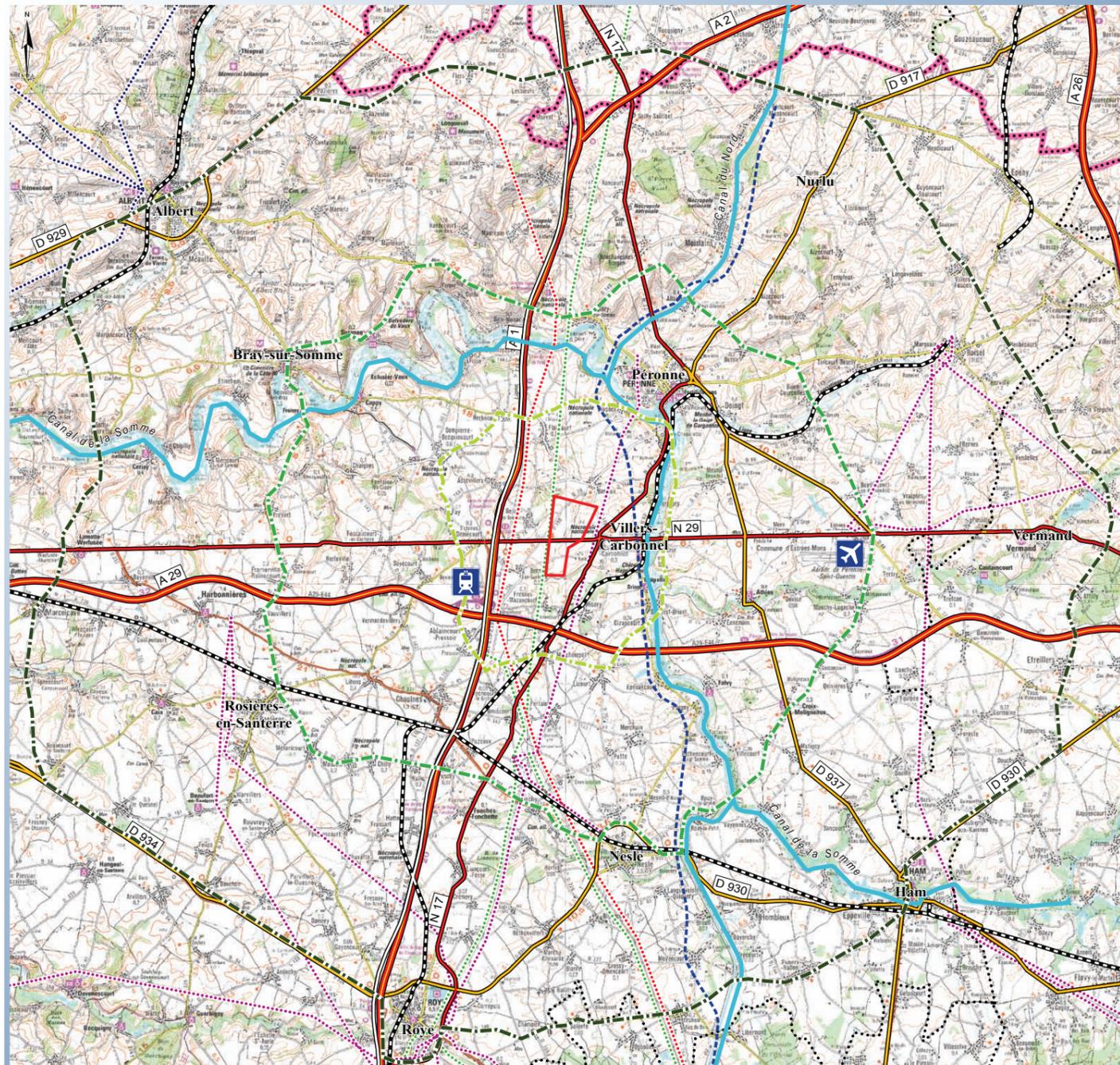


- Zone potentielle d'implantation
- Périmètre d'étude
 - Rapproché
 - Intermédiaire
 - Eloigné
- Type de boisement
 - Conifères
 - Feuillus
 - Forêts mélangées
 - Végétation arbustive en mutation
- Limite départementale
- Limite régionale



INFRASTRUCTURES

Projet éolien du Haut Plateau



carte 15 : Infrastructures



Zone potentielle d'implantation

Périmètre d'étude
 Rapproché
 Intermédiaire
 Eloigné

..... Limite départementale
 --- Limite régionale

Axes routiers majeurs
 Autoroute
 Nationale
 Départementale

— Ligne TGV
 — Voie ferrée

Gare TGV Haute-Picardie
 Aéroport de Péronne St-Quentin

Ligne haute tension
 50 kV
 90 kV
 225 kV
 400 kV

Projet du canal à grand gabarit

0 2 4 8
 Kilomètres

L'habitat

Un maillage de **bourgs, hameaux et fermes isolées** structure le territoire. Les bourgs comptent souvent une centaine d'habitants. Ils se répartissent sur le plateau et dans les vallées.

Dans le paysage du plateau ouvert les villages se lisent par la silhouette de leur église et parfois leur ceinture arborée («**village-bosquets**»). Les habitations sont peu visibles sauf celles construites en extension du bourg (maisons récentes, bâtiments d'exploitation agricole). Cette silhouette de bourg est caractéristique du paysage du Santerre. Les bourgs majeurs du périmètre d'étude éloigné sont **Péronne au Nord à environ 5,5 km, Roye au Sud à environ 18,5 km, Nesle à environ 11 km et Ham à environ 19 km au Sud-Est, Albert au Nord-Ouest à environ 18,5 km**. A proximité du site, à environ 1 km à l'Est, le bourg de **Villers-Carbonnel** est construit au carrefour des routes majeures RD1029 et RD1017.

La présence de **monuments commémoratifs, de cimetières militaires et la typologie de l'habitat reconstruit** en brique témoignent des conflits du début du 20^{ème} siècle. Le **secteur du Souvenir** au Nord de la vallée de la Somme a été totalement remodelé par la Grande Guerre et comprend des mémoriaux nationaux (mémorial britannique de Thiepval, mémorial sud-africain de Longueval etc). Ce secteur fait l'objet d'une protection au titre de site classé et inscrit.

Les infrastructures

Le territoire est traversé par plusieurs axes routiers majeurs, dont la **RD1029 Amiens / Saint-Quentin** qui traverse le plateau et le **site étudié d'Ouest en Est**. La **RD1017 Roye / Péronne** passe à l'Est du site (Cf. carte 15). Ces deux routes sont les **axes routiers majeurs les plus proches du site étudié**.

Les autres routes majeures sont plus éloignées du site étudié. A noter les deux **autoroutes A1 et A29** qui sont aussi dans le périmètre rapproché.

Le réseau routier de desserte de l'ensemble des bourgs se rattache à ces routes principales. L'accès aux petites vallées incisant les plateaux se fait par un réseau routier local sinueux. Les cours d'eau se découvrent seulement depuis les points de franchissement. Certains axes routiers sont définis comme itinéraires de découverte, avec indication de points de vue et points d'intérêt par l'Atlas des paysages de la Somme (Cf. carte 17).

1.2. Contexte paysager

1.2.1. A l'échelle du périmètre éloigné

B. Les unités paysagères

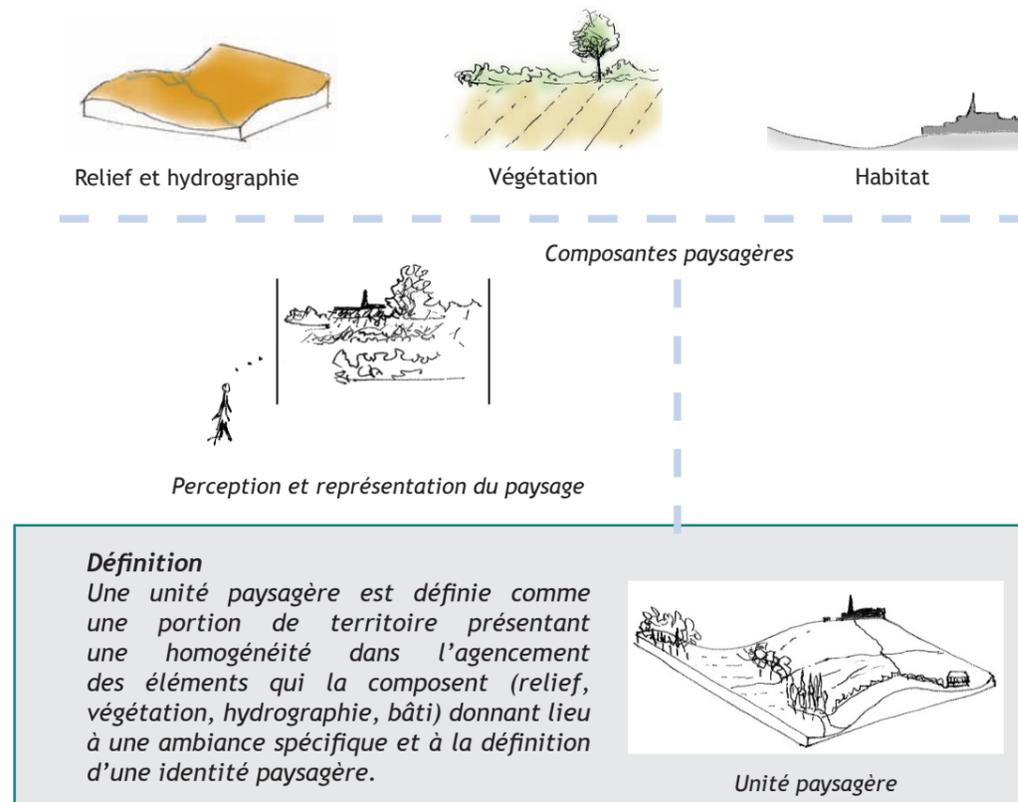


Schéma 2 : Définition des unités paysagères

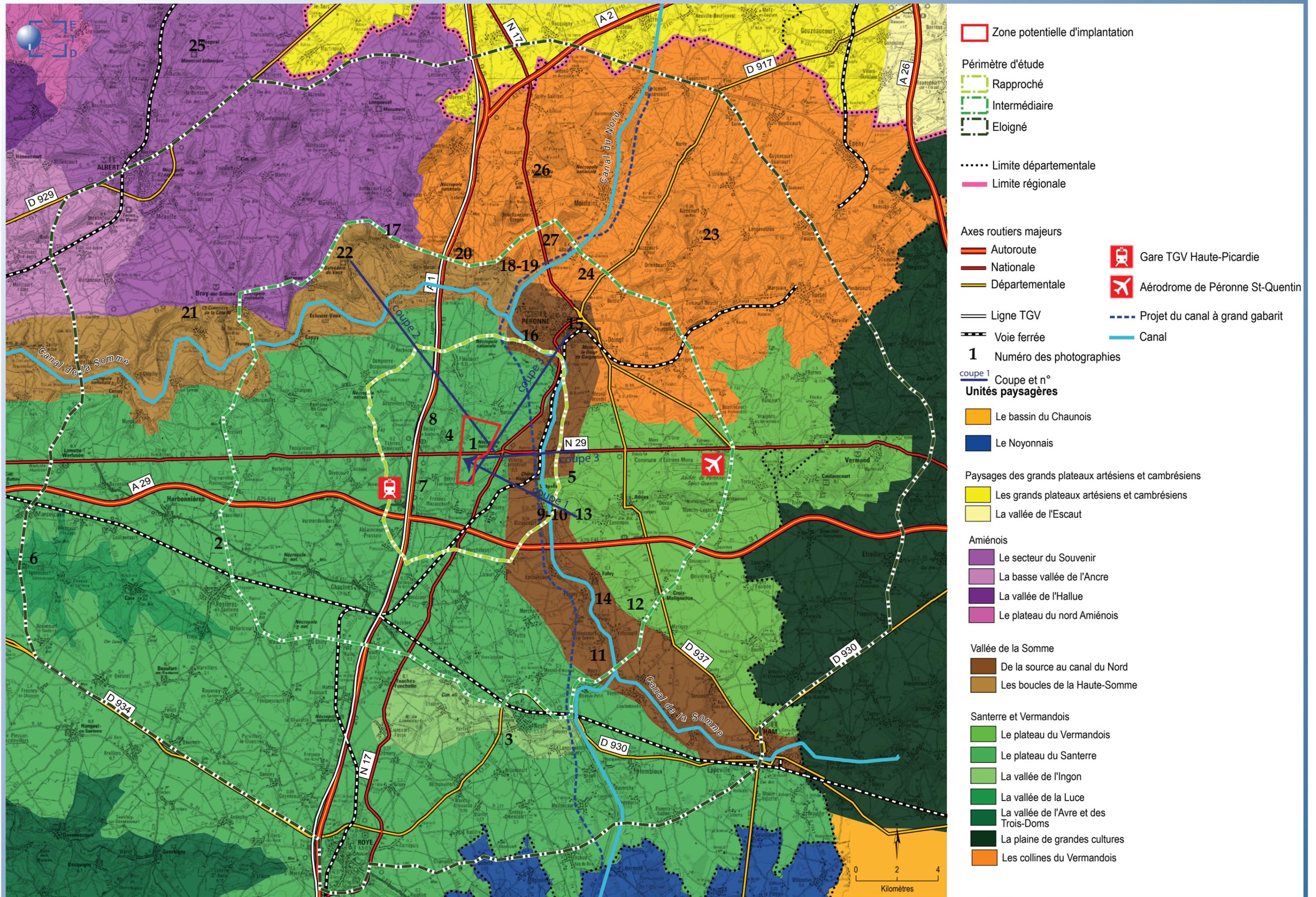
Les unités paysagères définies sur le territoire sont présentées sur la carte 16. L'Atlas des Paysages de la Somme précise des enjeux visuels (itinéraires de découverte, points de vue...) qui sont repris sur la carte 17.

Liste des unités paysagères

- Les **plateaux du Santerre et du Vermandois**, au cœur de l'aire d'étude, avec la **vallée de la Luce** à l'Ouest et **celle de l'Ingon** au sud, la **vallée de l'Omignon** à l'Est, la **Plaine de grandes cultures de l'Aisne**, à l'Est
- Les **Collines du Vermandois** au Nord-Est
- La **vallée de la Somme**, qui traverse l'aire d'étude au Nord et à l'Est
- le **Secteur du Souvenir** et la **vallée de l'Ancre** au Nord-Ouest de l'aire d'étude.

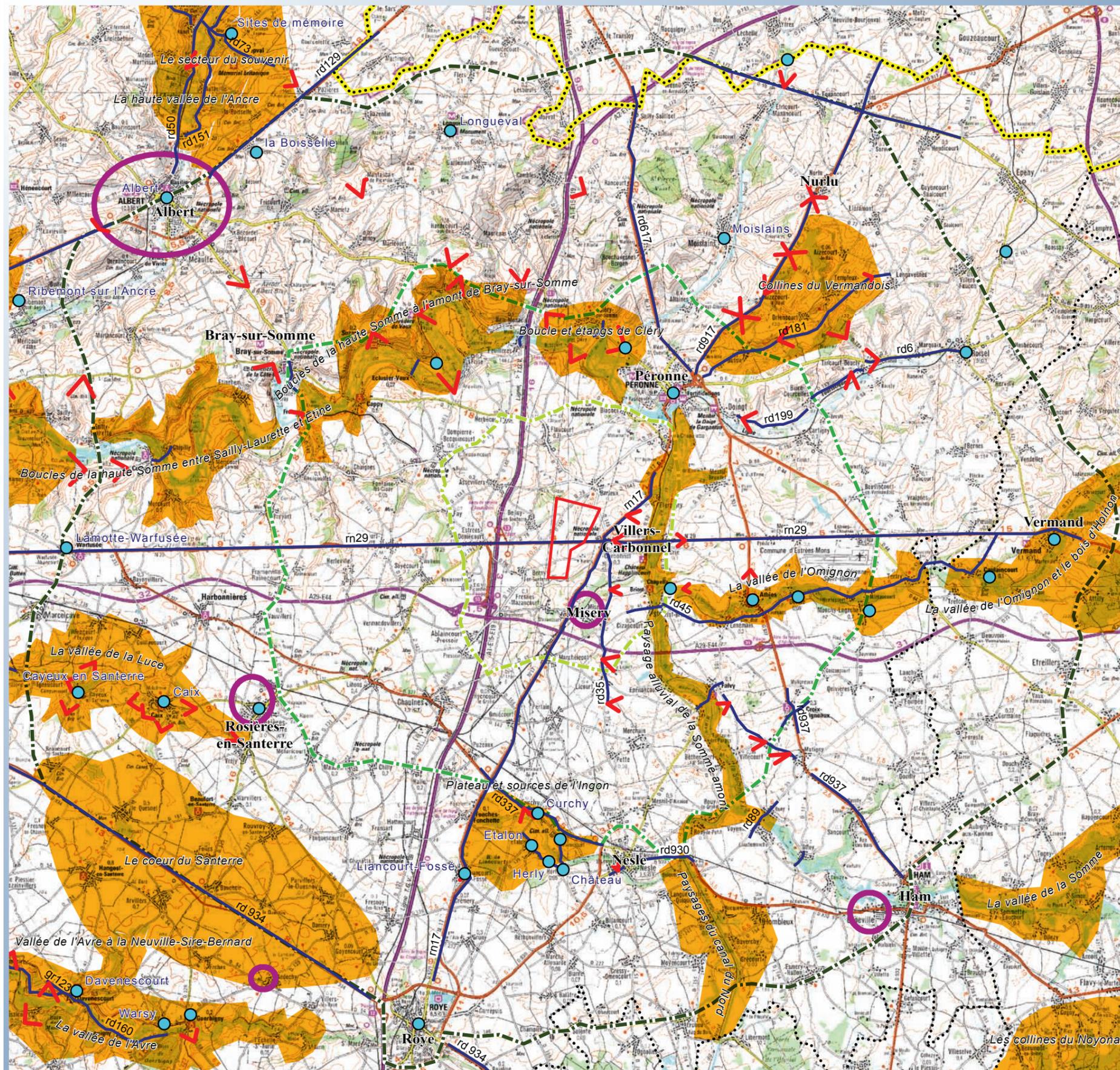
Enfin, deux unités paysagères sont effleurées par le périmètre éloigné : les **collines du Noyonnais** à l'extrême Sud, et les **grands plateaux Artésiens et Cambrésiens** à l'extrême Nord.

Les caractéristiques topographiques, d'occupation du sol, d'organisation des vues et leurs tendances d'évolution des unités sont abordées. Le contexte paysager proche est décrit dans une partie spécifique (I.2.2.). Les thématiques relatives aux sites patrimoniaux et touristiques sont traitées dans une partie spécifique («I.3. Patrimoine et Tourisme»).

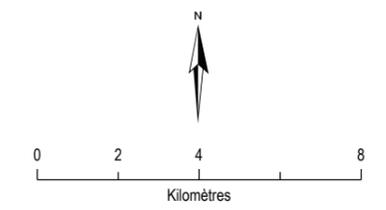


Sources : ETD, DREAL, ©Scan100 IGN

carte 16 : Unités paysagères



- Zone potentielle d'implantation
- Périmètre d'étude
 - Rapproché
 - Intermédiaire
 - Eloigné
- Limite départementale
- Limite régionale
- Site d'intérêt ponctuel
- Grand ensemble emblématique
- Itinéraire de découverte
- Point d'intérêt
- ▲ Point de vue



Sources : ETD, Atlas des paysages de la Somme. ©Scan100 IGN, 2014.

carte 17 : Données de l'Atlas des paysages de la Somme



1. Paysage du Santerre. Vue vers l'Ouest depuis la RD1029.

Localisation de l'unité

Le plateau du Santerre s'étend au **cœur de l'aire d'étude** dont il occupe la majeure partie. Le plateau du Vermandois commence dans la partie Est des périmètres d'étude intermédiaire et éloigné à l'Est de la Somme. Le plateau du Vermandois est prolongé à l'Est par la plaine de grandes cultures dans le département de l'Aisne.

Ces plateaux sont encadrés par le massif du Noyonnais au Sud Est et la vallée de la Somme au Nord. La **Somme** symbolise la **transition entre le Santerre à l'Ouest et le Vermandois à l'Est**.

Caractéristiques de l'unité

Le plateau est très **légèrement ondulé**, son **altitude** est d'**environ 100 m**. Il est incisé par des **vallées** (la Somme, la Luce...) avec des **dénivelés d'environ 50 m** entre le plateau et les fonds de vallées.

La géologie et la géographie du Santerre sont propices aux **grandes cultures** (betteraves, pommes de terre, céréales, oléagineux...). Elles occupent la majorité de ce plateau limoneux et caractérise le Santerre en un **paysage d'openfields**.

Quelques **bosquets ponctuent** ça et là **l'espace** agricole et témoignent de secteurs moins fertiles (terres argileuses). Les boisements les plus étendus occupent les versants des vallées ou les rebords de plateau. Les **larris** (pelouses sèches sur versants Sud) sont rares et occupent les versants des vallées. Les boisements apportent des volumes et de la verticalité dans le paysage d'openfields. Arbres isolés, arbres d'alignement, arbres encadrant une croix ou un oratoire sont aussi des points attirant l'œil de l'observateur.

Plusieurs parcs éoliens existants sont aussi présents (Cf. carte 11 page 19).

Dans les vallées, la végétation arborée est omniprésente, regroupant ripisylve, boisements et secteurs de populiculture. De nombreux étangs participent aussi à l'ambiance des vallées qui contraste avec celle du plateau.

Le plateau du Santerre compte peu de cours d'eau. Par conséquent le territoire est jalonné de châteaux d'eau pour l'alimentation de l'habitat ainsi que de moto-pompes et réseaux d'irrigation en lien avec les cultures.

Le plateau du Santerre est **peu habité**. Un maillage de bourgs, hameaux et fermes isolées structure le territoire. Les bourgs comptent souvent une centaine d'habitants. Les bourgs majeurs du périmètre d'étude éloigné sont Roye au Sud, Nesle et Ham au Sud-Est, Vermand à l'Est, Rosières-en-Santerre à l'Ouest.

Les bourgs sont organisés en village-rue (répartition de l'habitat le long de la rue principale), en village-croix (bourg bâti à l'intersection de routes), ou en village-courtil (bourg structuré par un tour de ville, une mare, un jeu de ballon). Dans le paysage du **plateau** ouvert les **villages se lisent par la silhouette de leur église et leur ceinture arborée** («village-bosquets»). Cette silhouette de bourg est caractéristique du paysage du Santerre. Dans les vallées, les bourgs s'implantent le long de la rivière selon une structure étagée.

La ligne de front 14/18 a traversé le plateau du Santerre du Nord au Sud. On lit aujourd'hui ce pan de l'histoire par la présence de **monuments commémoratifs, de cimetières militaires** et par la typologie de **l'habitat reconstruit**. Au sein de l'aire d'étude on peut citer la ville de Roye. Avant 1914 l'habitat traditionnel était bâti en torchis et en craie. L'habitat fût majoritairement reconstruit en brique avec des jeux de motifs. Les créations architecturales concernent en particulier les églises et les bâtiments publics. Symétrie et aération caractérisent les villages. Dans les bourgs, les murs des granges des fermes à cours fermées s'alignent sur la rue. Une bande enherbée est souvent présente entre le bâtiment et la chaussée.

Les éléments patrimoniaux sont regroupés dans les bourgs (églises...) ou dispersés dans l'espace rural (châteaux, monuments commémoratifs).



2. Vauvillers et parc éolien Nord Rosières-en-Santerre vue depuis la RD337. Vue vers le Nord.



3. Usines liées à l'agriculture (Nesle)



4. Bâti en brique (Belloy-en-Santerre)



5. Cimetière militaire au Sud de Brie (vue vers l'Est)



6. Vallée de la Luce, vue depuis la RD76 près d'Ignaucourt (vue vers l'Est). Vues fermées dans le fond de vallée.



7. Ligne TGV, autoroute A1 et ligne haute-tension (vue depuis la gare TGV Haute-Picardie)



8. Vue vers l'Est vers le site étudié depuis l'aire de repos d'Assevillers sur l'autoroute A1

Un réseau routier local dessert l'habitat et se rattache aux axes routiers majeurs : **autoroute du Nord (A1)** Paris / Arras doublant la route nationale **RD1017**, autoroute **A29** reliant Amiens et Saint-Quentin doublant la route nationale **RD1029**, **RD934** Amiens / Roye / Noyon, **RD937** Péronne / Ham, **RD930** Roye / Nesle / Ham.

Ces grands axes de circulation traversent le plateau et sont rectilignes. Ils sont parfois accompagnés d'arbres d'alignement (exemple de la RD1029), qui permettent de les identifier dans les vues d'ensemble du paysage. Les vallées se découvrent par un réseau routier local sinueux (réseau routier secondaire).

Les routes sont des axes de découverte privilégiés du paysage. L'**atlas des paysages de la Somme** (Cf. carte 17 page 26) identifie les routes **RD1029, RD1017, RD934, RD937, RD337, RD45** comme **axes majeurs**, ainsi que des points de vue qui concernent majoritairement des perceptions des vallées depuis leurs hauts de versants ou leur coeur.

Relief, occupation du sol, typologie bâtie, infrastructures vont jouer un rôle important dans l'organisation des vues :

- des **vues d'ensemble proches à très lointaines sur le plateau** : une étendue cultivée ponctuée de bosquets et de villages-bosquets dont les silhouettes se confondent, et d'éléments verticaux (châteaux d'eau, lignes à haute tension, parcs éoliens, pylônes de télécommunication...). Exemples depuis les routes RD1029, RD1017. Le site étudié s'inscrit dans ces vues proches à lointaines sur le plateau dont depuis les axes définis par l'atlas des paysages (RD1029, RD1017, RD45...).

- des **vues cadrées dans les vallées**. Perception du rebord de plateau dominant le fond de vallée. Le site étudié est éloigné de la vallée de la Luce (à environ 13,5 km). La vallée la plus proche est celle de la Somme à environ 2 km (cf paragraphe sur cette unité et paragraphe sur le périmètre rapproché). A l'échelle des périmètres intermédiaire et éloigné, les enjeux visuels depuis les fonds de vallée sont faibles, sous l'influence de la végétation, du relief et de la distance.

- des **vues cadrées par les alignements du bâti dans les rues des villages, et des vues sur le plateau depuis les habitations, parfois avec des jardins et vergers en plan intermédiaire**. Cette organisation du bâti limite les vues sur le site étudié, qui sera cependant visible depuis les bourgs les plus proches.

Rapport au site étudié

Le paysage du Santerre revêt une **image de plateau** de grandes cultures, **destiné à la production agricole**, et **desservi par des grands axes de communication**. C'est aussi un **paysage de production d'énergie renouvelable** par la présence de **nombreux parcs éoliens**.

Des **vues proches à lointaines** s'organisent sur le site étudié **depuis les plateaux**. Le site est perçu dans le paysage de plateau ouvert, offrant des vues lointaines (> 10-15 km). Il s'inscrit en plan intermédiaire de ces vues dégagées, **avec les autres parcs éoliens existants du plateau du Santerre**. C'est le cas depuis les axes majeurs (RD1029, RD1017, RD934...). Ces perceptions présentent des **sensibilités modérées** par le **caractère ouvert** du paysage, la **présence d'infrastructures de communication** et de **parcs éoliens**. A noter qu'**avec la distance**, les ondulations du **relief** et la présence des **boisements** interviennent dans l'**organisation des perceptions du site**. Dans les vues dégagées, le **site est lu avec les parcs éoliens existants**. La **sensibilité la plus forte** concerne le **nombre global de parcs éoliens dans le paysage du plateau**. Le **site étudié se regroupe avec les parcs accordés de Flaucourt/Barleux/Biaches et des Champs Delcourt**.

Concernant l'**habitat** les **sensibilités** sont **faibles** à l'échelle éloignée, les vues proches s'organisent depuis l'habitat aux alentours du site.

Le **site est éloigné des paysages emblématiques** de la vallée de la Luce (> 13,5 km) et proche de celui de la vallée de la Somme (> 2 km).

Ainsi, les **sensibilités** sont **modérées** à l'échelle de l'**unité paysagère des plateaux de grandes cultures du Santerre, du Vermandois et de la plaine de grandes cultures (Aisne)**.



9. Vallée de la Somme à Saint-Christ-Briost (vue vers le Nord)



10. Canal de la Somme à Saint-Christ-Briost (vue vers le Nord)



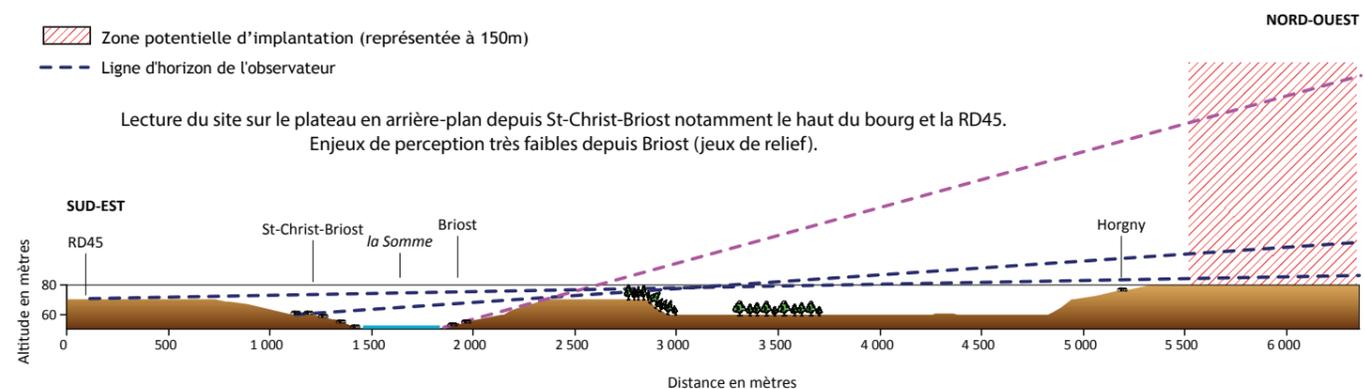
11. Eoliennes de Voyennes / Rouy-le-Petit et canal depuis Bethencourt-sur-Somme



12. Vallée de la Somme et plateaux. Vue vers l'Ouest depuis l'Ouest d'Y (point de vue de l'Atlas des paysages de la Somme)



13. Panorama sur la vallée de la Somme et le plateau du Santerre du Sud vers le Nord, depuis la RD45 à l'Est de Saint-Christ-Briost (point de vue signalé dans l'Atlas des paysages de la Somme). Site éolien à environ 5 km.



Coupe 1. Depuis l'Est de Saint-Christ-Briost sur la RD45 et la vallée de la Somme.

Localisation de l'unité

Cette sous-unité paysagère s'étend dans un axe Nord / Sud à l'Est de l'aire d'étude dans le périmètre rapproché à éloigné, à environ 2 km à l'Est du site étudié.

Caractéristiques de la sous-unité « De la source au canal du Nord »

Cette sous-unité concerne la **vallée de la Somme au Sud de Péronne**. Elle est orientée Nord / Sud. La vallée est **peu encaissée** sur cette section entre sa source et Péronne, traversant les plateaux du Santerre et du Vermandois au relief quasi-plan. Elle se lit comme un **cordons boisés** (ripisylve) dans le **paysage ouvert de grandes cultures**.

La vallée est un **axe de circulation**, empruntée par le **canal de la Somme** défini comme une autoroute fluviale dans l'Atlas des Paysages de Picardie, et qui sera doublé par le **projet de canal à grand gabarit Seine Nord Europe**. Le canal du Nord se sépare de la vallée de la Somme à Béthencourt-sur-Somme. Le canal de la Somme commence au point «Y» à l'Est de Ham. Plusieurs parcs éoliens sont existants. Cette sous-unité est un **territoire de flux et d'évolutions**.

Cette portion de vallée n'est **pas touristique et peu habitée**. **Ham et Péronne** sont les bourgs majeurs. Les villages se succèdent le long de la vallée, souvent jumelés de part et d'autre d'un franchissement (Béthencourt-sur-Somme / Villecourt par exemple). Le patrimoine bâti compte des églises (architecture de la Reconstruction suite à la Première Guerre Mondiale et églises non détruites) et des bâtiments industriels (exemple de la sucrerie d'Eppeville). La voie de halage est utilisée aussi pour des promenades (piste cyclable).

Le contexte topographique n'offre pas de points de vue en belvédère comme dans la sous-unité des boucles de la Haute-Somme. Les vues sur la Somme s'observent depuis les points de franchissement, dans l'axe du canal et de la Somme. Ces vues sont cadrées par la végétation (peupliers...) accompagnant le canal et le fleuve. Les plateaux de grandes cultures apparaissent en arrière-plan. Un **contraste** s'établit entre le **paysage ouvert cultivé des plateaux** du Santerre et du Vermandois, **et la vallée** de la Somme, seul secteur humide et boisé.

Les **paysages de la vallée de la Somme** sont définis **emblématiques** et plusieurs **points de vue** depuis les plateaux du Santerre et du Vermandois (panoramas sur la vallée, exemple depuis l'Est de Brie) ainsi que depuis la vallée (Falvy) sont signalés dans **l'Atlas des paysages de la Somme** (Cf. carte 17 page 26). Les vues inventoriées sur la vallée depuis les plateaux s'organisent:

- vers l'Est depuis la RD1017 près de Villers-Carbonnel, la RD35 près de Briost et Licourt (site étudié dans le dos de l'observateur pour ces vues vers l'Est),
- vers l'Ouest près d'Y et Matigny, depuis la RD1029 à Brie, depuis la RD45 à l'Est de Saint-Christ-Briost (site étudié dans ces vues vers l'Ouest).



14. Vallée de la Somme au Sud de Falvy (point de vue de l'Atlas des paysages de la Somme)

Rapport au site étudié

La **vallée de la Somme** présente un **enjeu paysager** par sa reconnaissance en tant que paysage de vallée défini **paysage emblématique** dans l'Atlas des paysages de la Somme.

A l'échelle des périmètres intermédiaire et éloigné, la **distance au site** étudié ainsi que la présence de jeux de relief et de végétation induisent une **sensibilité faible à nulle depuis le fond de la vallée, faible depuis les plateaux**. Le **site** s'inscrit en **vue lointaine depuis les plateaux** cadrant la vallée, perçu **avec les autres parcs éoliens** présents sur le plateau du Santerre (Champs Delcourt, Flaucourt/Barleux/Biaches etc). Les **vues proches** du site présentent une **plus forte sensibilité** (cf. périmètre rapproché).



15. Péronne en bordure de la Somme (vue vers le Nord)



16. Canal à Biaches (vue vers l'Est)



17. Vue sur le bourg de Curlu dans la vallée de la Somme depuis la RD938. Point de vue de l'Atlas des paysages.



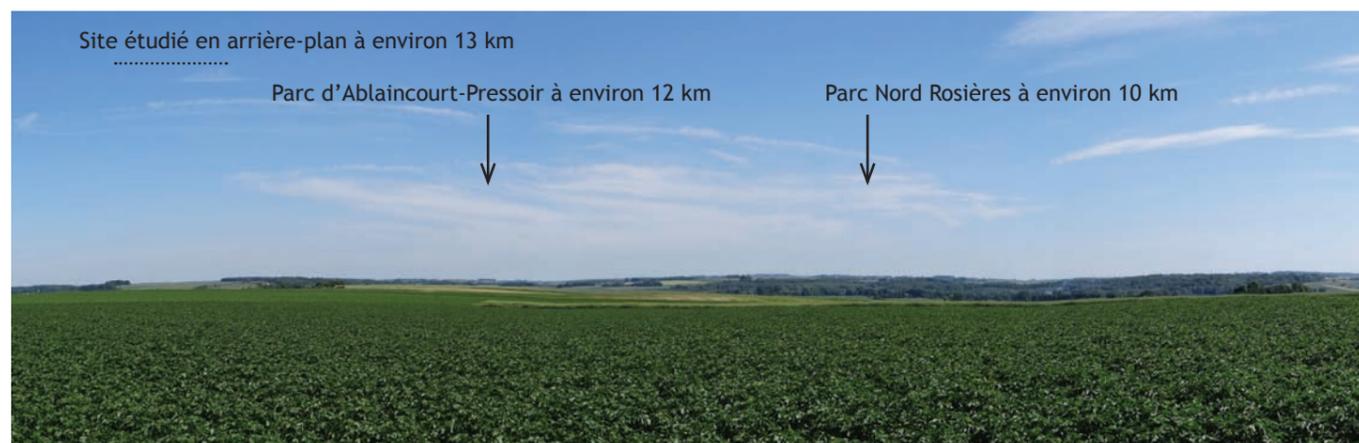
18. Cléry-sur-Somme en bord de Somme (vue vers le Nord-Ouest)



19. Traversée de la Somme à Cléry-sur-Somme, vue vers le Sud



20. Vallée de la Somme depuis la RD938. Vue vers l'Est à l'Ouest de Cléry-sur-Somme.



21. Belvédère vers le Sud depuis le cimetière militaire de la Côte 80 à l'Ouest de Bray-sur-Somme près de la RD1.

Localisation de l'unité

Cette sous-unité paysagère s'étend dans un axe Est / Ouest dans la partie Nord de l'aire d'étude, dans les périmètres intermédiaire et éloigné, à environ 4 km du site étudié.

Caractéristiques de la sous-unité «Boucles de la Haute-Somme»

La vallée de la Somme se caractérise par un **paysage intimiste** qui tranche avec les ambiances des plateaux qu'elle incise. **Isolée des axes de communication**, la vallée conserve des **paysages de milieu humide** d'intérêt national. Elle concentre une flore et une faune exceptionnelle ce qui explique que plus de la moitié de la vallée sur l'ensemble du département de la Somme soit inventoriée en ZNIEFF et ZICO. Longtemps considérée comme un enjeu militaire et commercial, cette vallée suscita de nombreuses batailles dès l'Antiquité. Aujourd'hui, les **étangs** témoignent de l'exploitation de la tourbe.

Le relief et l'eau empêchent les pratiques culturelles. Marais, étangs, prairies humides et roselières forment aussi des sites de loisirs où l'on pratique la **pêche** et le **camping**.

Les **vues** sont **cloisonnées dans la vallée** par la végétation notamment (ripisylve, peupliers...). La **Somme** est **rarement visible sauf** depuis les **ponts** ou lorsqu'elle est mise en scène (exemple à Péronne et à Cléry-sur-Somme) et depuis les **coteaux et rebords de plateaux** d'où s'organisent des **belvédères** (exemple du belvédère de Vaux signalé dans l'Atlas des paysages de la Somme et équipé d'une table d'orientation). Des routes locales suivent la vallée et relient les bourgs bâtis au pied de coteau et sur les coteaux (Bray-sur-Somme, Péronne), éloignés du fond de vallée humide.

Contrairement à la Basse-Somme, la Haute-Somme (à l'Est d'Amiens) n'a jamais été un axe de communication sauf depuis sa canalisation en 1830. De ce long isolement résulte des **paysages préservés de vallée humide** (étangs, prairies...). Le paysage est marqué par les **conflits du 20^{ème} siècle** (habitat reconstruit, sites commémoratifs dont Villers-Bretonneux...).

Les **paysages des boucles de la Haute-Somme** sont définis **emblématiques** et de **nombreux points de vue** en fond de vallée (paysage intimiste de la vallée) ou sur les coteaux (panoramas sur la vallée) sont signalés dans l'**Atlas des paysages de la Somme** (Cf. carte 17 page 26). Parmi eux :

Les routes RD1 et RD938 :

Toutes deux suivent la vallée de la Somme sur le plateau au Nord et offrent des belvédères vers le Sud, sur la vallée et le plateau du Santerre en arrière-plan.

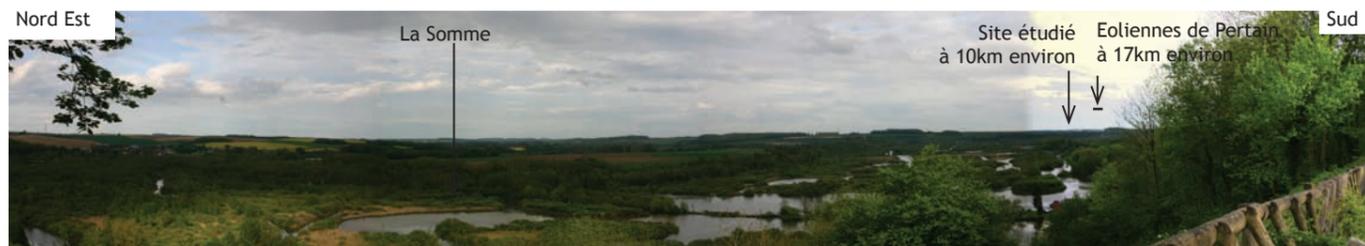
La RD1 suit l'axe Est / Ouest de la vallée de la Somme, sur le plateau au Nord entre Bray-sur-Somme et Corbie, la RD938 entre Péronne et Maricourt.

Selon la configuration des points de vue (relief, végétation et rôle de la distance), le site étudié s'inscrit sur le plateau du Santerre en vue lointaine (> 7 km environ) avec les autres parcs éoliens (Nord Rosières, Ablaincourt-Pressoir). Les enjeux visuels sont faibles.

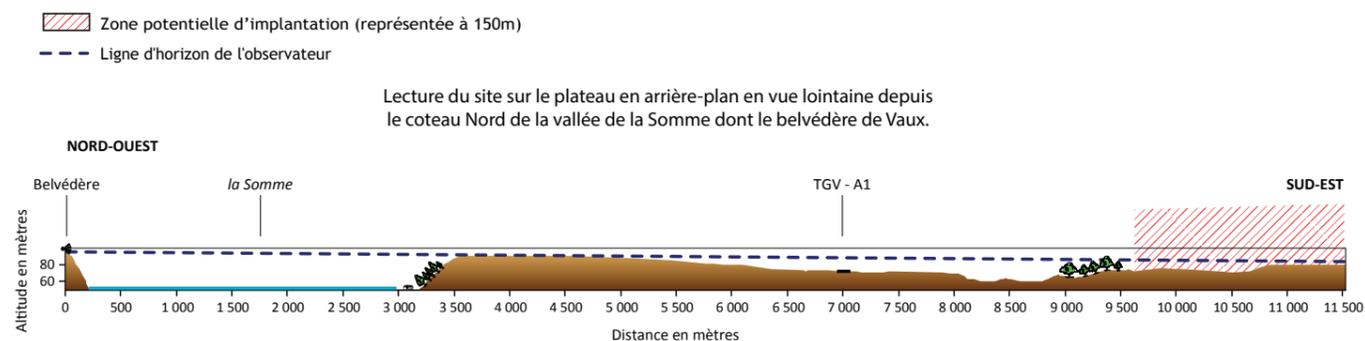
Le belvédère de Vaux :

Situé sur le versant Nord de la vallée de la Somme, ce panorama se déploie du Nord Est vers le Sud. Le parc éolien existant de Pertain Potte est visible en vue lointaine (17km environ) sur le côté Sud du panorama.

Le site étudié se situe au Nord de ce parc existant, à environ 10 km. Les enjeux visuels sont faibles.



22. Panorama sur la vallée de la Somme du Nord Est vers le Sud depuis le belvédère de Vaux point de vue signalé dans l'Atlas des paysages de la Somme). Site éolien au Nord du parc existant de Pertain / Potte à environ 10 km.



Coupe 2. Depuis le belvédère de Vaux (vallée de la Somme)

Rapport au site étudié

La **vallée de la Somme** présente un **enjeu paysager** par sa reconnaissance en tant que paysage de vallée signalé et défini **paysage emblématique** dans l'Atlas des paysages de la Somme, ainsi que sa **reconnaissance sociale (site de loisirs et touristique)**.

La **sensibilité vis-à-vis du site étudié** est **faible à nulle** en s'éloignant **depuis le fond de vallée** qui est de plus fort enjeu pour ses paysages intimistes de vallée. L'encaissement de la vallée par rapport au plateau, la présence de végétation arborée fermant les vues au sein de la vallée, ainsi que la distance au site étudié (> 4 km) induisent en effet des enjeux visuels faibles à nuls.

Les **vues lointaines** vers le plateau du Santerre **depuis le haut de versant Nord de la vallée comprennent parfois le site étudié notamment depuis le Nord de Bray-sur-Somme**. La **sensibilité** est **faible** depuis le **belvédère de Vaux**.

La **sensibilité est faible depuis ces plateaux Nord**. Dans ces **vues d'ensemble** depuis les hauts de versants, le **site étudié** est en effet **perçu en vue lointaine avec les autres parcs éoliens du plateau du Santerre**.

Les collines du vermandois

Localisation de l'unité

Cette unité paysagère s'étend dans le **Nord-Est de l'aire d'étude dans les périmètres intermédiaire et éloigné** et au-delà, sur la rive droite de la vallée de la Somme. Elle est **distante d'environ 7 km du site étudié**.



23. Paysage des collines du Vermandois. Vue vers l'Ouest depuis la RD181 près de Templeux.

Caractéristiques de l'unité

L'unité est caractérisée par un paysage de **plateau vallonné et cultivé**. Vouées en majorité aux grandes cultures, les collines du Vermandois sont **ponctuées de bosquets**. Ces ensembles boisés occupent le plus souvent des poches argileuses.

Les **vallées sèches**, très nombreuses et dissymétriques, sont mises en évidence par les rideaux de végétation. Constituant des abris naturels, celles-ci accueillent de nombreux villages. Sur les coteaux, les **larris** s'accompagnent de pelouses calcicoles caractéristiques.

Ce territoire est lui aussi marqué par la ligne de front de 1914-1918 et tous les villages ont été détruits. Un maillage de petits villages est organisé sous l'influence de la ville principale de Péronne bâtie dans la vallée de la Somme.

Dans ce contexte paysager les vues sont ouvertes depuis les plateaux. Elles peuvent être lointaines ou plus courtes lorsqu'elles sont délimitées par les boisements en arrière-plan. Dans les vallées, les vues sont plus courtes. Les villages et autres éléments verticaux (pylône de télécommunication, ligne à haute-tension, château d'eau...) sont des points d'appel sur le plateau. Le parc éolien existant de Nurlu s'inscrit dans cette unité, près de la RD917 au Nord Est dans le périmètre éloigné.

Le secteur entre la RD917 et la RD6 est défini **paysage emblématique** et plusieurs **points de vue** depuis les vallées et les plateaux (panoramas sur les vallées) sont signalés dans l'Atlas des paysages de la Somme (Cf. carte 17 page 26). La route majeure **RD917** sur le plateau et reliant Péronne à Cambrai par la RD1044 est définie axe de découverte dans l'Atlas des paysages.



24. Vue vers le Sud-Ouest depuis la RD917 au Nord-Est de Péronne (point de vue de l'Atlas des paysages de la Somme)

Rapport au site étudié

Le cœur des **Collines du Vermandois** présente un **enjeu paysager** par sa reconnaissance en tant que **paysage emblématique** dans l'Atlas des paysages de la Somme. Il est cependant éloigné du site étudié, et la présence de jeux de relief et de végétation induisent une **sensibilité faible depuis les fonds de vallées, modérée à faible depuis les plateaux**.

Des vues lointaines s'organisent sur le site étudié depuis les plateaux notamment la RD917 au Nord-Est de Péronne en regardant vers le Sud (point de vue défini par l'Atlas des paysages, site à environ 9 km). Dans ces **vues d'ensemble**, le **site étudié** est **perçu en vue lointaine, avec les autres parcs éoliens du plateau du Santerre**.

Le secteur du Souvenir

Localisation de l'unité

Cette unité paysagère est comprise dans le **Nord Ouest du périmètre éloigné à environ 10 km du site étudié, au Nord de la vallée de la Somme et Bray-sur-Somme**, et s'étend vers le Nord-Ouest en dehors de l'aire d'étude.

Caractéristiques de l'unité

Le paysage du secteur du Souvenir prend la forme de **plateaux vallonnés, modelés par des vallées sèches et ponctués de boisements**. Le paysage est totalement **remodelé par la Grande Guerre** :



25.Exemple de site de mémoire (Thiepval)



26.Exemple de site de mémoire (Rancourt)

- de **nombreux cimetières militaires** sont dispersés en plein champ, aux abords des routes départementales et à proximité des villages. De **grands mémoriaux nationaux**, comme à Thiepval (mémorial britannique), Longueval (mémorial sud-africain) s'imposent dans le paysage par leur architecture monumentale. Thiepval est **en dehors du périmètre éloigné**.

- les villages rasés ont souvent été regroupés lors de la **Reconstruction** comme en témoigne leur nom composé et reconstruits en brique (exemples d'Albert...), avec un urbanisme aéré créant des ensembles urbains très homogènes.

- les terres agricoles ont été déminées et remises en culture suite à la guerre.

A l'Ouest, la **vallée de l'Ancre** entaille le plateau. Elle présente une ambiance paysagère différente du plateau avec son **fond de vallée humide**. La **ville d'Albert** est bâtie dans cette vallée (périmètre éloigné).

La **vallée de l'Ancre** fût **l'un des sites majeurs de la bataille de la Somme**. Les rebords de plateau dominant la vallée, les marécages du fond de vallée constituaient un site défensif naturel et le sous-sol crayeux permettait de creuser des galeries. On peut citer le trou de mine de La Boisselle qui témoigne des conflits (cratère de mine de 100m de diamètre et 30m de profondeur). Ce secteur fait l'objet d'une **protection** au titre de **site classé** et est défini **paysage emblématique dans l'Atlas des paysages de la Somme**.



27.Vue vers le Sud-Ouest depuis la RD1017 au Nord de Péronne sur le plateau (source Elicio)

Rapport au site étudié

Le coeur du **Secteur du Souvenir** présente un **enjeu** par son caractère patrimonial (patrimoine de mémoire), et sa reconnaissance en tant que **paysage emblématique** dans l'Atlas des paysages de la Somme. Ce paysage emblématique est **hors du périmètre éloigné (> 19 km du site étudié)**.

Le **site** est **éloigné du coeur du Secteur du Souvenir**, et présente une **sensibilité faible ou nulle depuis ces lieux majeurs**. Des **vues lointaines (> 10 km)** s'organisent sur le site étudié **depuis le plateau au Nord de la vallée de la Somme**. La **sensibilité** est **faible**. Le site étudié se regroupe avec les parcs existants (au Nord de Rosières-en-Santerre) et les projets accordés de Flaucourt/Barleux/Biaches et des Champs Delcourt.

Les tendances d'évolution

Les paysages du Santerre ont été marqués par les évolutions industrielles, la création d'axes de communication au 19^{ème} siècle (création du canal de la Somme), les conflits au début du 20^{ème} siècle (bourgs constitués de bâti reconstruit, avec de la brique industrielle rouge foncé) et les évolutions agricoles au courant du 20^{ème} siècle (élargissement des parcelles, regroupement des exploitations, passage à une agriculture intensive, industrielle).

Les tendances d'évolution actuelles de cette unité résident dans:

- la pression urbaine: les bourgs s'étendent par la construction de nouvelles habitations sous l'influence des villes de l'aire d'étude tandis que les entrées de villes sont modifiées par des zones d'activités ou industrielles (Roye, Péronne...).
- l'évolution agricole: des bâtiments agricoles en dehors des bourgs se lisent sur les plateaux ouverts. Les trames parcellaires s'agrandissent sous l'influence de la mécanisation et de l'extension des grandes cultures.
- la création de parcs éoliens en particulier au cœur de l'aire d'étude.
- le canal à grand gabarit «Seine Nord Europe», en projet, traversera la partie Est de l'aire d'étude du Nord au Sud et aura pour conséquences des mutations paysagères (mutations foncières, ouvrages de terrassement...).

Les **enjeux paysagers du Santerre** définis par l'Atlas des Paysages de la Somme sont de maintenir le caractère ouvert du plateau, renforcer la lisibilité du parcellaire, conserver les structures végétales repères. L'implantation de **parcs éoliens** est aussi citée, avec **une attention à porter**. Le projet du canal à grand gabarit Seine Nord Europe est une mutation à venir. Les paysages du Santerre ont évolué pour devenir des **paysages à forte production agricole en lien avec le développement d'une industrie agro-alimentaire et des infrastructures de communication** (autoroute, ligne TGV, canal etc). C'est un territoire de production agricole et de flux.

1.2. Contexte paysager

1.2.1. A l'échelle du périmètre éloigné

Synthèse

Contexte paysager à l'échelle éloignée

- Le site éolien étudié s'inscrit sur le plateau du Santerre au Sud-Ouest de Péronne, dans le département de la Somme (Picardie),
- Un relief de plateau délimité au Nord et à l'Est par la vallée de la Somme,
- Un paysage de plateau de grandes cultures, avec des vues ouvertes comprenant toujours des bois (villages-bosquets, vallées...),
- Un contraste entre le plateau et les fonds de vallée (végétation, vues plus cloisonnées dans les vallées...),
- Un territoire traversé par plusieurs axes routiers majeurs dont les autoroutes A1 et A29, et la ligne TGV Nord, la RD1029 et la RD1017,
- Plusieurs parcs éoliens existants et à venir dans l'aire d'étude,
- Un habitat groupé en nombreux petits bourgs et hameaux, répartis sur le plateau et dans les vallées.

Organisation des vues sur le site et sensibilités

- Des vues proches à lointaines du site depuis les plateaux qui sont très ouverts (exemples depuis les plateaux au Nord de Péronne, points de vue signalés dans l'Atlas des paysages),
- Des perceptions du site avec les parcs existants et à venir, dont les deux parcs accordés de Barleux / Biaches et des Champs Delcourt (Saint-Christ-Briost) localisés au Nord et Sud du site suivant l'axe Nord / Sud de la vallée de la Somme,
- Des vues en belvédère sur les vallées depuis les hauts de versants : perception du site étudié en arrière plan des vues sur la vallée de la Somme. Des enjeux visuels plus forts dans les vues proches depuis l'Est. Sensibilité faible depuis le Nord du fait de l'éloignement du site à la vallée (exemples depuis la RD938),
- Des vues cadrées dans les vallées : des vues du site sur le plateau depuis la vallée de la Somme en se rapprochant du site. Des enjeux visuels nuls en s'éloignant du site sous l'influence du relief, de la végétation et de la distance,
- Des vues cadrées par les alignements du bâti dans les rues des villages, avec des vues sur le plateau depuis les habitations et les respirations présentes dans les bourgs, ainsi que les entrées et sorties des villages : des vues proches du site depuis l'habitat sur le plateau. Vues lointaines depuis les sorties de bourgs sur le plateau à l'échelle éloignée.

Synthèse

- Une sensibilité faible à l'échelle du périmètre éloigné, la sensibilité la plus forte concernant la présence des autres parcs éoliens.

1.2. Contexte paysager

1.2.2. A l'échelle rapprochée



28. Site depuis la RD1029, vue vers le Nord (d'Ouest en Est).



29. Vue vers le site et la vallée de la Somme depuis la RD88 à l'entrée Sud de Brie



30. Canal de la Somme au Nord de Briost



31. Usine dans la vallée de la Somme (Pont-les-Brie, vue depuis le Sud de Brie)



32. Nécropole de Villers-Carbonnel



33. Eglise de Belloy-en-Santerre

La carte 19 page 42 présente le contexte paysager rapproché.

Localisation du site

Le **site éolien** étudié s'étend sur le **plateau du Santerre**, dans des **parcelles de grandes cultures**. Il est **traversé** d'Est en Ouest par la **route majeure RD1029** (Saint-Quentin / Amiens). La RD1017 (Peronne / Roye) se situe à l'Est du site, et l'autoroute A1 doublée de la ligne TGV à l'Ouest. Le bourg de Villers-Carbonnel est bâti au carrefour des RD1029 et RD1017 à l'Est du site.

Contexte paysager

Des routes locales reliant les bourgs sont aussi comprises dans le zonage étudié :

- la RD150 et la RD79 reliant Berny-en-Santerre à Barleux, la RD148 desservant Barleux depuis la RD1017, dans sa partie Nord,
- une route reliant Villers-Carbonnel / Horgny et Berny-en-Santerre dans sa partie Sud.

Plusieurs **bourgs et hameaux** ponctuent le **plateau** dont aux alentours proches du site :

- Barleux et Flaucourt au Nord,
- Villers-Carbonnel et Horgny à l'Est
- Fresnes-Mazancourt, Misery au Sud,
- Berny-en-Santerre et Belloy-en-Santerre à l'Ouest.

Le plateau présente des ondulations fines, avec des vallons tel celui du bourg de Barleux.

La **vallée de la Somme** s'écoule à l'Est et au Nord du site, et comprend aussi des bourgs. Ces derniers investissent ses versants et bas de versants :

- Eterpigny, Brie, Briost, Saint-Christ-Briost à l'Est,
- Biaches et la ville de Péronne au Nord.

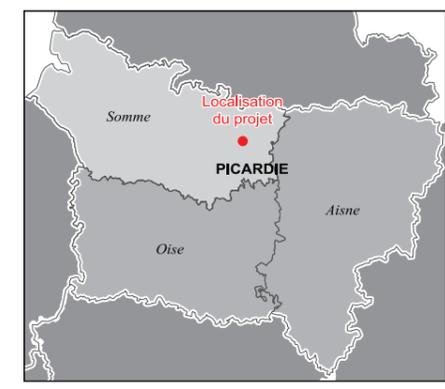
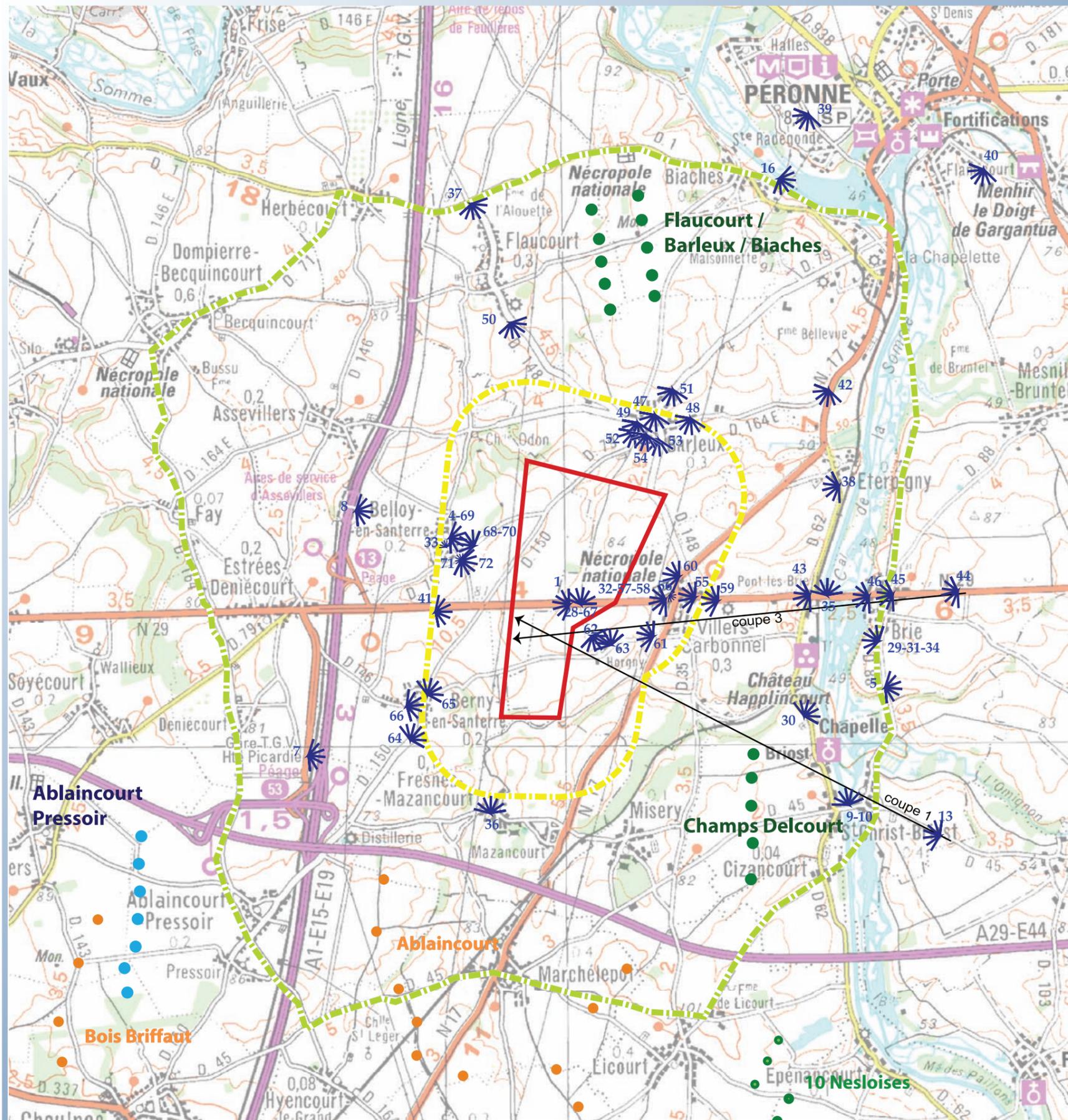
Le **canal de la Somme** suit le fond de vallée, il est utilisé en particulier pour le commerce. Ecluses, silos, entreprises avec points d'embarquement sur le canal, péniches le caractérisent.

Des lieux de mémoire des conflits du début du 20^{ème} siècle sont inventoriés dans le périmètre rapproché : cimetières militaires, monuments commémoratifs... La typologie bâtie issue de la Reconstruction se lit dans tous les bourgs (bâti en brique rouge, églises reconstruites...). Le cimetière le plus proche est la **nécropole nationale française de Villers-Carbonnel** à l'Est du site étudié (< 1 km).

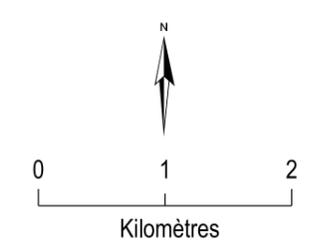
Parcs éoliens

Deux parcs éoliens accordés sont inventoriés dans le périmètre rapproché. Le **parc de Flaucourt / Barleux / Biaches, au Nord** et celui des **Champs Delcourt au Sud / Sud-Est**. La carte 11 page 19 précise l'inventaire des parcs éoliens dans le périmètre d'étude.

Dans les **vues larges et lointaines vers le Sud**, le **site** est **perçu avec les parcs éoliens existants** au Sud de l'autoroute A29, auxquels **s'ajoutera le parc accordé** des Champs Delcourt. Dans les vues **vers l'Ouest et l'Est**, le **site** est **perçu seul, avec ces parcs au Sud et Sud Ouest**. Dans les vues **vers le Nord**, les **parcs inventoriés** sont **lointains**, le **site** est **perçu en vue proche avec le site du parc accordé de Flaucourt / Barleux / Biaches**.

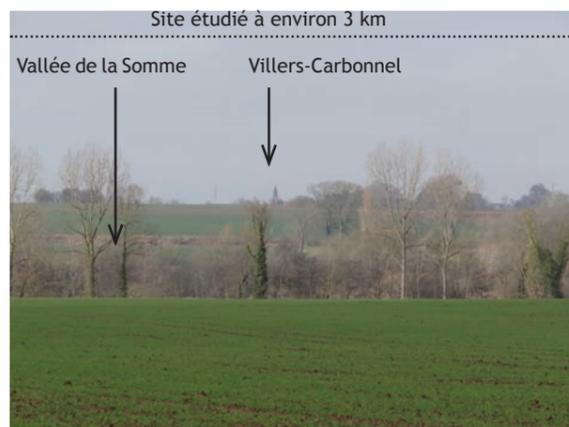


- Zone potentielle d'implantation
- Périmètres d'étude
 - Immédiat (1 km)
 - Rapproché
- ★ 1 Photographie et n°
- Coupe topographique
- Parcs éoliens
 - Construits
 - Accordés
 - En instruction et ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale



Sources : ETD, DREAL, ©Scan100 IGN

carte 18 : Localisation des photographies dans le périmètre rapproché



34. Villers-Carbonnel sur le plateau (vue depuis le Sud de Brie)



35. Canal à Brie, vue vers le Nord avec la zone industrielle de la Chapelette (Péronne)

Organisation des vues

Les repères visuels permettant de localiser le site dans le paysage, sont les **lignes à haute-tension qui encadrent le site à l'Est et à l'Ouest**, la silhouette du **bourg de Villers-Carbonnel** sur le plateau, et la **zone industrielle de la Chapelette localisée au Nord Est du site** (commune de Péronne).

La configuration du relief et l'occupation du sol du plateau induisent des **perceptions proches** du site depuis les **bourgs sur le plateau**, tant depuis les sorties et entrées de bourg que depuis les coeurs de bourg qui présentent des ouvertures dans la trame bâtie. Une **attention** est à porter notamment aux vues depuis **Barleux implanté dans un creux**.

Le site est en **recul d'environ 2 km du fond de la vallée de la Somme**. Le dénivelé avec le plateau et la végétation arborée de la vallée conditionnent les vues vers le site depuis la vallée. Une **attention** est à porter à la lecture du projet depuis la route majeure **RD1029 à l'Est de Brie** (vue sur la silhouette du bourg et le site en arrière-plan, point de vue signalé dans l'Atlas des paysages) et **dans le bourg même**.



36. Vue vers le site depuis la place de l'église de Fresnes-Mazancourt



37. Vue vers le site depuis l'entrée Nord de Flaucourt



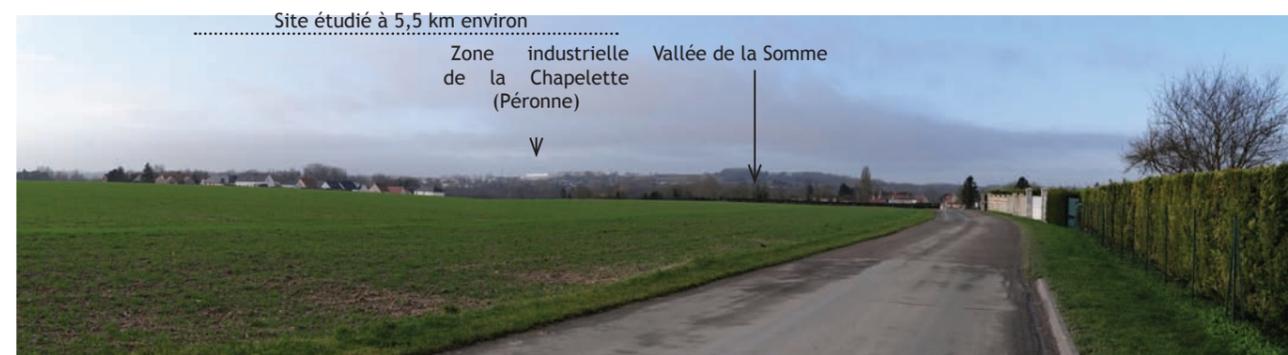
38. Vue vers le site depuis l'entrée Sud d'Eterpigny sur RD62

Depuis la ville de Péronne dans la vallée de la Somme, à environ 5 km au Nord Est du site étudié, les enjeux visuels sont faibles dans le coeur de la ville, les perceptions étant fermées par le bâti. Le site étudié s'inscrit sur le plateau au Sud-Ouest de Péronne, il peut être perceptible depuis les étages des habitations et depuis les bords de Somme, et depuis l'habitat en périphérie de la ville (exemple à l'Ouest).

Depuis les **plateaux à l'Est de la vallée de la Somme** (Flamicourt, Brie, Saint-Christ-Briost), le **site** s'inscrit sur le plateau (**à des distances > 4 km** environ) en **arrière-plan de la vallée perçue comme un cordon boisé** (cf. exemple depuis Flamicourt). Il en est de même depuis les hauts de versants de la vallée : Eterpigny, Brie, Saint-Christ-Briost. Le site est compris dans le panorama noté dans l'Atlas des paysages sur la RD45 à l'Ouest de Saint-Christ-Briost. Ce panorama illustre une vue d'ensemble des parcs éoliens existants, accordés et du site étudié.



39. Vue vers le Sud vers le site depuis Péronne (Rue Gounod près du collège)



40. Vue sur la vallée de la Somme et le site sur le plateau en arrière-plan. Vue depuis l'Est depuis Flamicourt.



41. Vue du site sur le plateau depuis l'Ouest depuis la RD1029 au Nord de Berny-en-Santerre



42. Vue depuis la RD1017 à la sortie Sud de Péronne



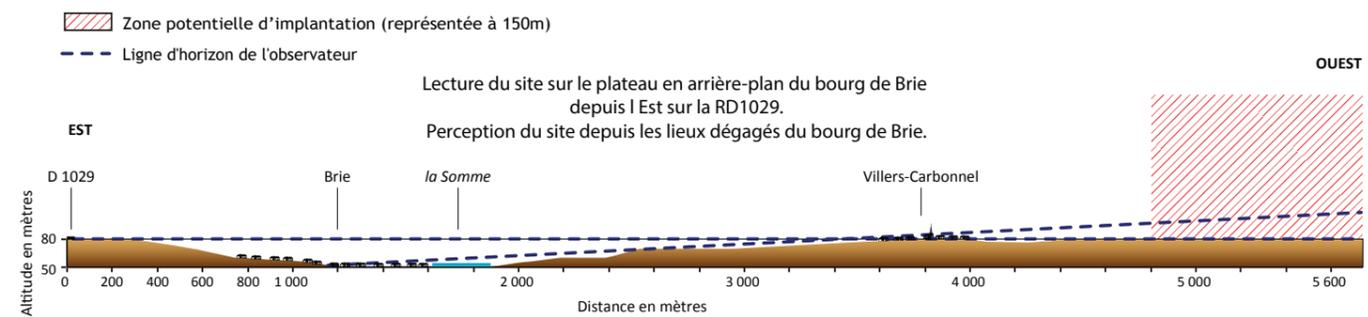
43. Vue depuis la RD1017 à Pont-les-Brie



44. Vue depuis la RD1029 à l'Est de Brie (source Elicio)



45. Vue vers le site depuis la RD1029 dans le bourg de Brie



Coupe 3. Depuis l'Est de Brie sur RD1029

Les routes, vues et lieux signalés dans l'Atlas des Paysages

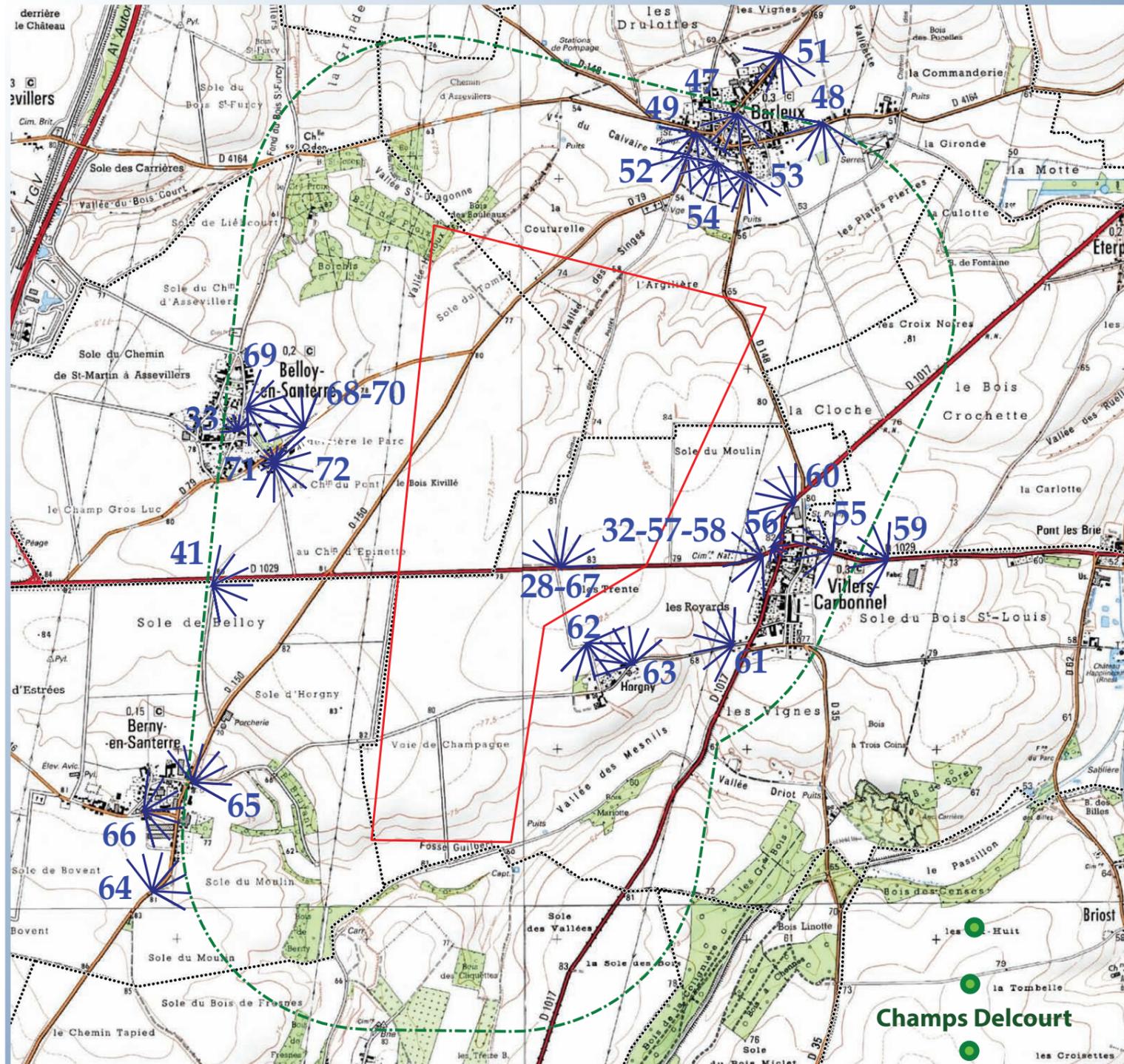
L'Atlas des Paysages de la Somme inventorie des routes et points de vue permettant d'appréhender les ensembles paysagers du territoire (Cf. Carte 17 «Données de l'Atlas de Paysages de la Somme»). Plusieurs sont compris dans l'aire d'étude rapprochée :

- **RD1029, axe de découverte** : perceptions immédiates du site sur le plateau (route traversant le site d'Est en Ouest), dont depuis le point de vue inventorié à l'Est de Brie (vue du site en arrière-plan de la vallée de la Somme). Les autres points de vue inventoriés dans l'Atlas des paysages dans le périmètre rapproché ne sont pas tournés vers le site.
- **RD1017, axe de découverte** : perceptions immédiates du site sur le plateau (route à l'Est du site). Les points de vue inventoriés dans l'Atlas des paysages dans le périmètre rapproché ne sont pas tournés vers le site.
- **la vallée de la Somme, paysage emblématique** : vues proches du site depuis le versant Est (vue vers l'Ouest) et depuis le fond de vallée (Brie).
- **Misery, site d'intérêt ponctuel** (bourg avec son château) : vues fermées par le bâti dans le coeur de bourg, vues proches du site depuis le sud et l'ouest du bourg dont la rue bordant le parc du château (cf. paragraphe sur le patrimoine).
- les autres lieux inventoriés dans l'Atlas des paysages sont hors du périmètre rapproché, notamment Péronne au Nord.



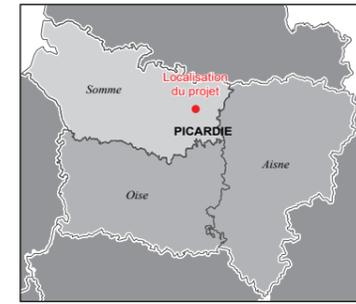
46. Vue vers le site depuis la RD1029 en bordure de la Somme à Brie

LOCALISATION DES PHOTOGRAPHIES DEPUIS L'HABITAT PROCHE



Sources : ETD, ©Scan25 IGN

carte 19 : Localisation des photographies depuis l'habitat proche



- Zone potentielle d'implantation
- Périmètre immédiat (1 km à la ZPI)
- ★ Photographie et n°
- Parcs éoliens
- Accordés

Habitat proche (périmètre immédiat)

L'habitat est **groupé en bourgs et hameaux**, qui sont implantés sur le plateau. Les **bourgs les plus proches** (périmètre immédiat, 1 km autour du site) sont du Nord à l'Ouest : **Barleux, Villers-Carbonnel, Horgny, Berny-en-Santerre, Belloy-en-Santerre**. A noter que si la limite du site est proche des villages, le projet respectera la réglementation et les éoliennes seront au-delà des 500 m réglementaires par rapport aux habitations.

Des **vues sur le site** sur le plateau s'observent depuis les **lieux dégagés dans les bourgs** du périmètre immédiat. Les vues dégagées s'organisent depuis les **habitations en frange et aux entrées / sorties des villages**.

En s'éloignant du site, les **vues sont majoritairement fermées par le bâti** et la végétation depuis les centres bourgs. La **végétation arborée ou le bâti** créent alors souvent un **premier plan aux vues sur le site étudié**.

Bourg	Barleux
Localisation par rapport au site étudié	Nord / Nord Est
Nombre d'habitants en 2012 (source Insee)	249
Typologie du bourg	Bourg dans un creux du plateau Bourg groupé Eglise au cœur du village
Vues du site étudié	Vues proches depuis les entrées et les sorties du bourg. Perceptions les plus proches s'organisant depuis le Sud du bourg (RD4164, RD79, RD148), avec lecture du site en contreplongée. Vues possibles depuis le centre bourg. Vue du site en arrière-plan du bourg dans son vallon depuis l'entrée Nord sur RD79.



50. Barleux dans son vallon depuis la RD148 à la sortie Sud de Flaucourt



51. Vue vers le site depuis l'entrée Nord de Barleux sur RD79



47. Vue vers le site depuis le centre de Barleux sur RD79 au niveau de l'église



52. Vue vers le site depuis la sortie Sud de Barleux sur RD79



48. Vue vers le site depuis l'entrée Est de Barleux



49. Vue vers le site depuis la rue RD79 dans Barleux



53. Vue vers le site depuis la sortie Sud de Barleux sur RD148



54. Vue vers le site depuis les maisons au Sud de Barleux entre les RD79 et RD148

Bourg	Villers-Carbonnel
Localisation par rapport au site étudié	Est
Nombre d'habitants en 2012 (source Insee)	321
Typologie du bourg	Bourg sur le plateau, point de repère avec son clocher Bourg aligné Nord/Sud sur une rue principale qui est la RD1017 Eglise au cœur du village sur la RD1017 Bourg carrefour des routes majeures RD1017 et RD1029
Vues du site étudié	Vues proches depuis les entrées et les sorties du bourg. Perceptions les plus proches s'organisant depuis l'Ouest du bourg: sortie Ouest sur RD1029 (nécropole), entrée Nord sur RD1017, carrefour RD1017 / RD1029, maisons alignées sur la RD1017 et tournées vers l'Ouest, avec lecture du site sur le plateau en arrière-plan de la ligne haute-tension. Vues possibles depuis le centre bourg en arrière-plan du bâti. Vue du site en arrière-plan du bourg sur le plateau depuis l'entrée Est sur RD1029.



57. Ouest du bourg de Villers-Carbonnel vu depuis la RD1029 (entrée Ouest du bourg)



55. Vue vers le site depuis l'entrée Est de Villers-Carbonnel sur RD1029



58. Vue vers l'Ouest et le Nord depuis la nécropole nationale de Villers-Carbonnel en bordure de la RD1029. Vue proche du site étudié depuis ce lieu de mémoire et la sortie Ouest de Villers-Carbonnel.



59. Vue vers le site depuis l'entrée Est de Villers-Carbonnel sur RD1029 (source : Elicio)



56. Maisons de Villers-Carbonnel au carrefour des RD1017 et RD1029. Maisons tournées vers le site.



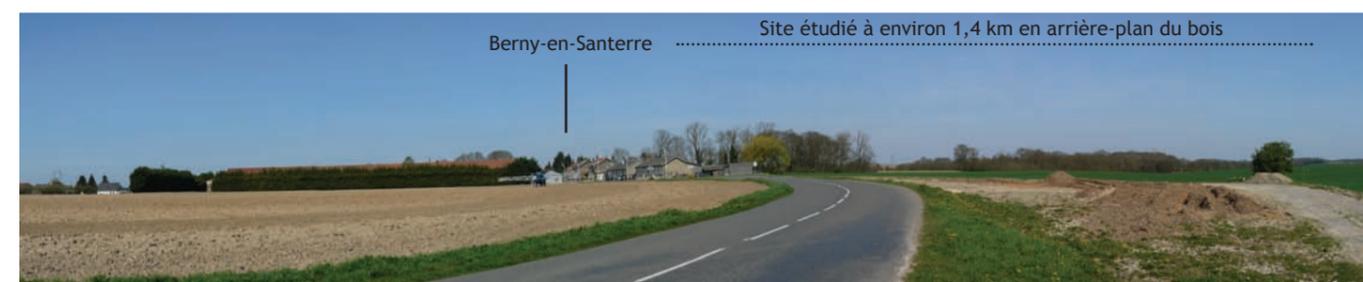
60. Vue vers le site depuis l'entrée Nord de Villers-Carbonnel sur RD1017 près du carrefour des RD1017 et RD1029

Bourg	Horgny
Localisation par rapport au site étudié	Est
Typologie du bourg	Hameau de la commune de Villers-Carbonnel Hameau sur le plateau, habitat aligné Est/Ouest sur une rue principale (route entre Horgny et Villers-Carbonnel)
Vues du site étudié	Vues proches depuis le hameau, maisons tournées vers le Nord, avec lecture du site sur le plateau.

Bourg	Berny-en-Santerre
Localisation par rapport au site étudié	Ouest
Nombre d'habitants en 2012 (source Insee)	152
Typologie du bourg	Bourg sur le plateau, à l'Est de l'autoroute A1 et à l'Ouest de la ligne haute-tension délimitant le site à l'Est. Bourg groupé. Eglise au coeur du village sur la RD146
Vues du site étudié	Vues proches depuis les entrées et les sorties du bourg. Perceptions les plus proches s'organisant depuis le Nord du bourg: sortie Nord sur RD150 et sortie Est sur la route locale entre Berny-en-Santerre et Horgny. Depuis le Sud et l'Ouest, lecture du site en arrière-plan des boisements présents entre le bourg et le site. Vues conditionnées par le bâti et ses bois depuis le centre bourg. Vue du site en arrière-plan du bourg sur le plateau depuis l'entrée Ouest sur RD146.



61. Vue vers l'Ouest depuis la sortie Ouest de Villers-Carbonnel vers Horgny. Vue proche du site étudié sur le plateau.



64. Vue vers le Nord et le site étudié depuis l'entrée Sud de Berny-en-Santerre.



62. Horgny vu depuis le Nord depuis le site.



65. Vue vers le Nord et le site étudié depuis la sortie Est de Berny-en-Santerre.



63. Vue vers le site vers le Nord depuis Horgny. Vue proche du site étudié sur le plateau.



66. Vue vers le Nord-Est vers le site étudié depuis l'église de Berny-en-Santerre.

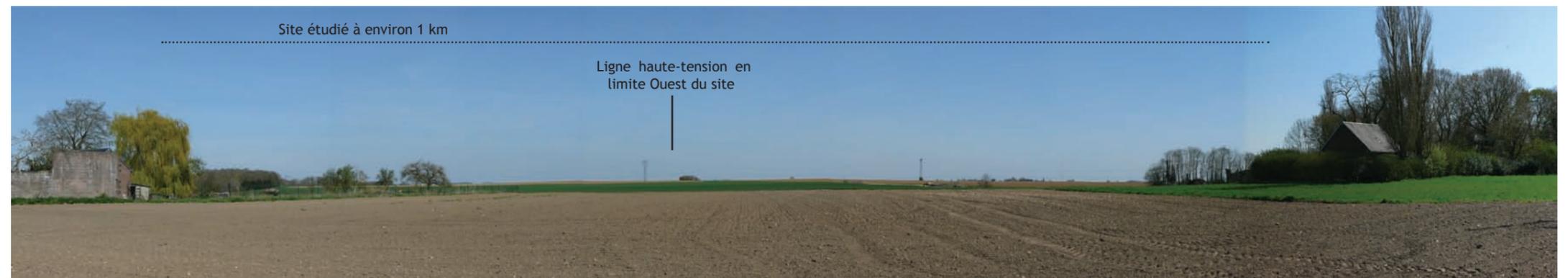
Bourg	Belloy-en-Santerre
Localisation par rapport au site étudié	Ouest
Nombre d'habitants en 2012 (source Insee)	163
Typologie du bourg	Bourg sur le plateau, à l'Est de l'autoroute A1 et à l'Ouest de la ligne haute-tension délimitant le site à l'Est. Bourg groupé, avec végétation arborée autour. Eglise au coeur du village.
Vues du site étudié	Vues proches depuis les entrées et les sorties du bourg. Perceptions les plus proches s'organisant depuis le Sud du bourg sur la RD79 (sortie Sud, entrées Est et Ouest) et l'Est du bourg (rue Est du bourg, entrée Nord). Depuis le Sud et l'Est, lecture du site sur le plateau, en arrière-plan de la ligne haute-tension. Vues conditionnées par le bâti depuis le centre bourg sauf la rue Est qui a des vues dégagées vers le site. Vue du site en arrière-plan du bourg sur le plateau depuis l'entrée Ouest (route locale).



67. Bourg de Belloy-en-Santerre sur le plateau, vu depuis le Sud-Est sur la RD1029



68. Maisons en bordure Est du bourg de Belloy-en-Santerre. Vue depuis l'entrée Nord du bourg.



69. Vue vers l'Est vers le site depuis la rue Est dans le bourg de Belloy-en-Santerre. Vue proche du site étudié sur le plateau.



70. Entrée Nord-Est de Belloy-en-Santerre.



71. Bourg de Belloy-en-Santerre. Vue vers le Nord-Ouest depuis l'entrée Sud du bourg.



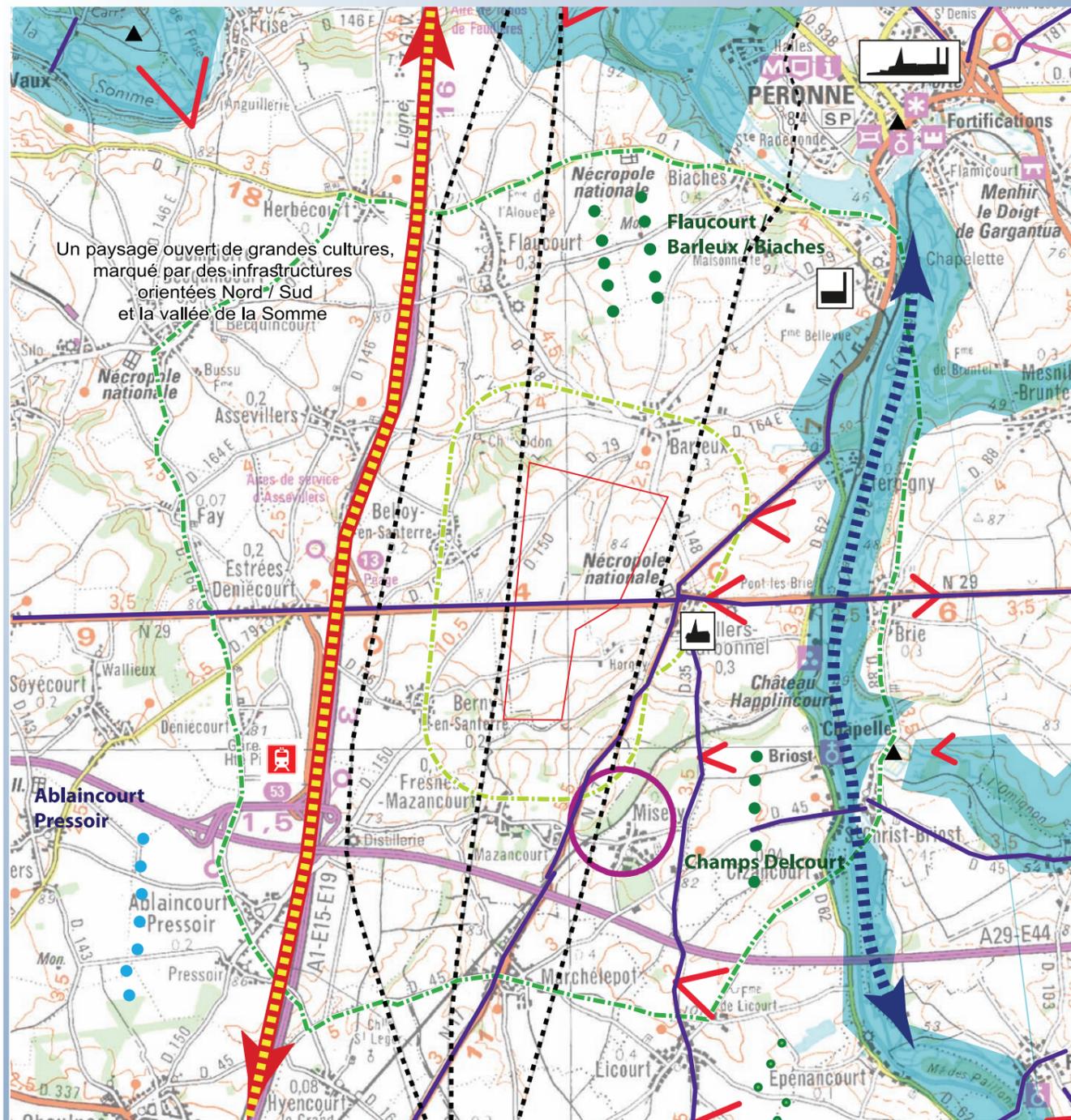
72. Vue vers le Sud-Est et le Sud depuis la sortie Sud de Belloy-en-Santerre.

1.2. Contexte paysager

1.2.2. A l'échelle du périmètre rapproché Synthèse

CONTEXTE PAYSAGER PROCHE

Projet éolien du Haut Plateau



Zone potentielle d'implantation

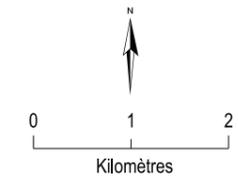
Périmètres d'étude
 Immédiat (1 km)
 Rapproché

Parcs éoliens (inventaire octobre 2016)
 Construits
 Accordés

Données de l'Atlas des paysages
 Site d'intérêt ponctuel
 Grand ensemble emblématique (vallée de la Somme)
 Itinéraire de découverte
 Point d'intérêt
 Point de vue défini par l'Atlas des paysages

Repères visuels dans le périmètre rapproché
 Zone industrielle de la Chapelette (Péronne)
 Bourg de Villers-Carbonnel sur le plateau
 Ville de Péronne
 Lignes haute-tension
 Autoroute A1 et ligne TGV
 Gare TGV Haute-Picardie

Axes structurants
 Lignes haute-tension
 Autoroute A1 et ligne TGV
 Vallée de la Somme



carte 20 : Contexte paysager proche

Synthèse

- Site sur un plateau ouvert, regroupé avec des infrastructures (lignes à haute-tension, RD1029, RD1017, projet de canal à grand gabarit).
- Une sensibilité modérée à l'échelle du périmètre rapproché (vues proches depuis l'habitat, vallée de la Somme, autres parcs éoliens).
- Sensibilités les plus fortes concernant la proximité de la vallée de la Somme à environ 2 km à l'Est, et le bourg de Barleux bâti dans un vallon au Nord du site à environ 1 km.

1.3. Contexte patrimonial et Touristique

1.3.1. Patrimoine

L'objectif est de définir la richesse patrimoniale de l'ensemble de l'aire d'étude et de définir les sensibilités vis-à-vis du site éolien à l'aide de critères paysagers : Quelles vues du site éolien depuis le site patrimonial ou touristique ? A quelle distance ? Quelle emprise du site éolien dans le panorama ? Quels enjeux de covisibilité avec le monument ou le site patrimonial ? Les enjeux sont aussi fonction de la reconnaissance du site patrimonial (site fréquenté...).

Données sur le patrimoine

- Monuments historiques, sites, paysages emblématiques et sites d'intérêt ponctuel

Les monuments historiques ont été répertoriés à l'aide de la base Mérimée (DRAC) et les sites inscrits et classés à l'aide des données des DREAL Picardie et Nord-Pas-de Calais. Les paysages emblématiques et sites d'intérêt ponctuels sont issus de la base de données de la DREAL Picardie (Atlas des paysages).

La carte 20 « Patrimoine bâti et pasager » est complétée par la liste des monuments historiques (MH) et sites présents dans le périmètre d'étude du projet éolien. La liste est présentée avec une classification par la distance au site éolien et par périmètre d'étude. L'accessibilité au public est précisée par les informations de la Base Mérimée et des offices de tourisme. Les édifices religieux sont notés comme étant de libre accès. L'objectif est de connaître les sites patrimoniaux étant aussi des sites touristiques.

Peu de monuments historiques sont recensés à l'échelle de l'aire d'étude éloignée (36 monuments historiques dont 25 classés). Le patrimoine bâti fortement touché durant les combats de la première guerre mondiale a presque entièrement été reconstruit, d'autres ont pu être conservés. Le patrimoine religieux est très présent à travers les églises, les calvaires et les chapelles.

Le **périmètre rapproché** comprend **4 monuments historiques** : **monument allemand de Flaucourt, restes du château d'Haplaincourt à Villers-Carbonnel, polissoir à Assevillers, chapelle de Briost.**

L'**atlas des paysages** de la Somme définit des **paysages emblématiques** (vallée de la Somme, collines du Vermandois, secteur du Souvenir, vallée de la Luce, vallée de l'Omignon, coeur du Santerre..) et des **sites d'Intérêt Ponctuel** (Albert, Rosières-en-Santerre, Misery, Ham) localisés aussi sur la carte du patrimoine. Le **périmètre rapproché** compte la **vallée de la Somme**.

- Jardins

Une opération de recensement sur les parcs et jardins remarquables de France a été menée à partir de 1981 par le ministère chargé des sites (Equipement, puis Environnement et Ecologie) en collaboration avec le ministère de la Culture. Ces jardins sont inventoriés sur la base Mérimée.

53 jardins sont situés dans l'aire d'étude, certains sont liés à un château inscrit ou classé aux monuments historiques (Caulaincourt, Péronne, Suzanne..). **Aucun d'entre eux n'a obtenu le label «jardin remarquable».**

4 de ces jardins sont situés dans le périmètre rapproché :

- jardin d'agrément dit La Maisonnette à Biaches
- jardin d'agrément du château de Misery
- jardin d'agrément dit Commanderie des Templiers à Eterpigny
- jardin d'agrément du château de Fresnes à Fresnes-Mazancourt

- Patrimoine industriel

La base Mérimée référence aussi des bâtiments relevant du patrimoine industriel. Tous sont situés dans les périmètres d'étude intermédiaire ou éloigné, à l'exception d'une usine située à Villers-Carbonnel (distillerie d'alcool de betterave).

- Patrimoine lié à la première guerre mondiale

Cimetières militaires, monuments commémoratifs et autres édifices ponctuent le territoire. Au Nord, en limite du périmètre éloigné, le **secteur du Souvenir** fait l'objet d'une protection au titre des sites inscrits et classés. A l'Ouest, mais en dehors du périmètre éloigné, un autre secteur incluant les monuments de Villers-Bretonneux et du Hamel fait l'objet d'un projet de classement.

De plus, la France a proposé de classer au Patrimoine Mondial de l'UNESCO un certain nombre de sites liés à cette guerre (cf. carte 20 et tableau 5). La candidature est en cours. Le site éolien étudié est à plus de 10 km de ces lieux (Rancourt et Bouchavesnes-Bergen le plus proche à environ 12 km), limitant les enjeux.

S'ajoutent les nombreux autres sites de mémoire, dont la nécropole française à moins d'un kilomètre à l'Est du site éolien étudié à Villers-Carbonnel.



73. Chapelle de Briost (MH classé)



74. Château de Péronne (musée). (MH classé)



75. Péronne et la Somme, vue depuis Flamicourt (église MH classé)



76. Monument allemand de Flaucourt (MH inscrit)



77. Eglise d'Athies (MH classé)



78. Château de Suzanne dans la vallée de la Somme (MH Classé)



79. Eglise de Caix (MH classé)



80. Parc du château de Caulaincourt (MH et site classé)



81. Bourg de Misery (site d'intérêt ponctuel)



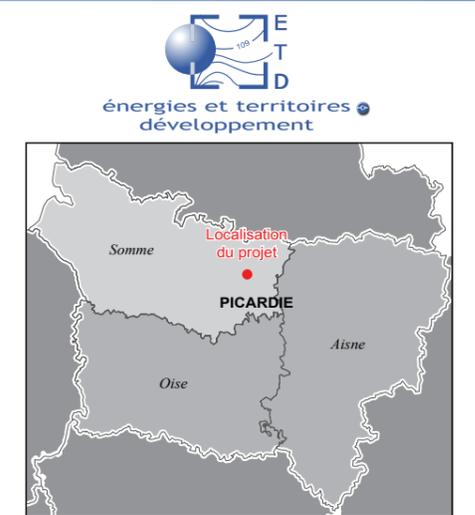
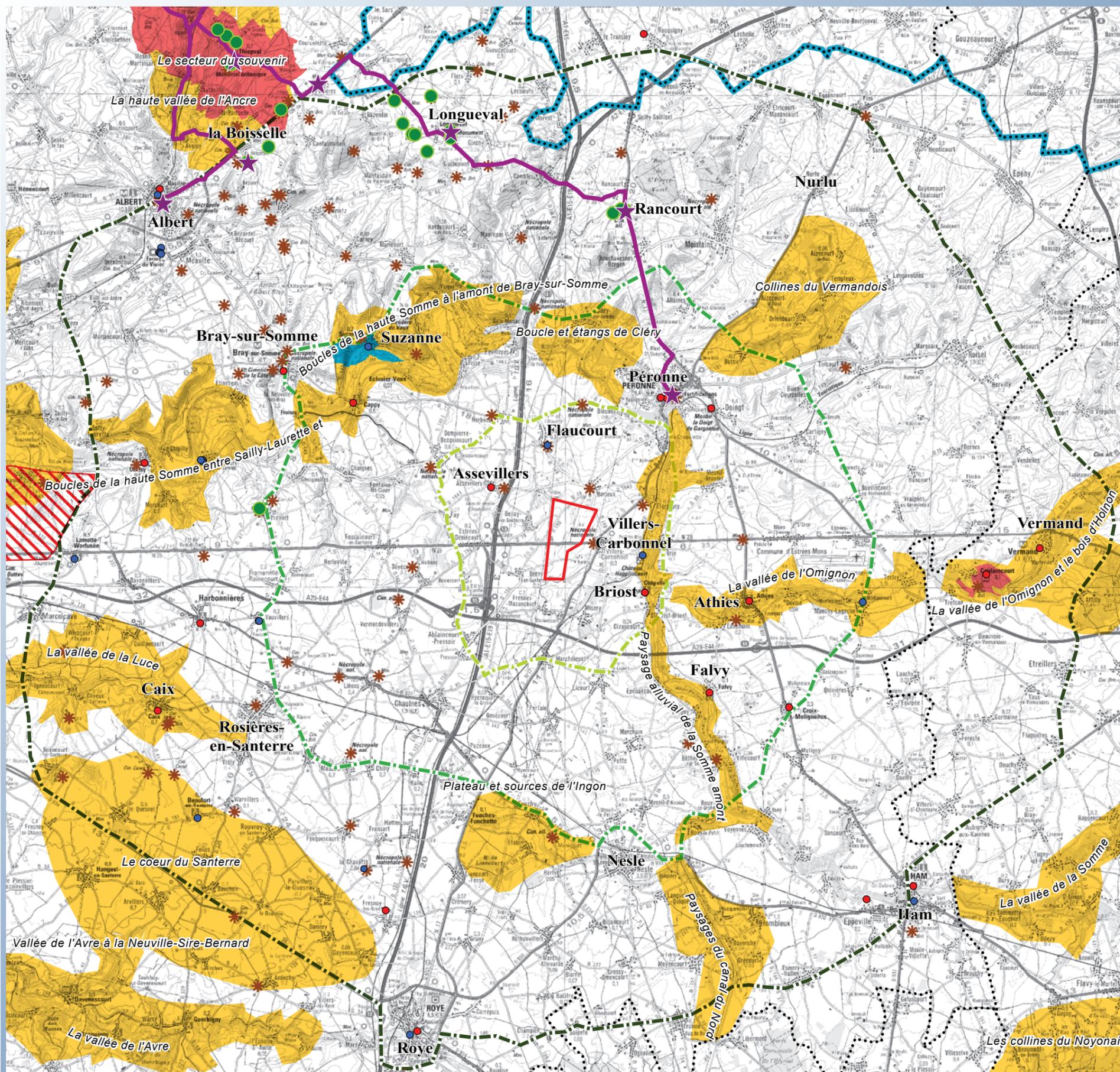
82. Eglise de Ham (MH classé)



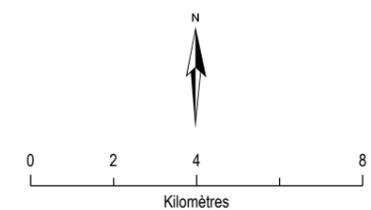
83. Eglise de Roye (MH classé)



84. Basilique d'Albert (MH classé)



- Zone potentielle d'implantation
- Périmètre d'étude
 - Rapproché
 - Intermédiaire
 - Eloigné
- Limite départementale
- Limite régionale
- Patrimoine
 - Grand ensemble emblématique (DREAL)
- Site
 - Classé
 - Inscrit
 - En projet de classement
- Monument historique
 - Classé
 - Inscrit
- Patrimoine de la Grande Guerre
 - Sites proposés à la candidature Unesco
 - ★ Sites majeurs du circuit du Souvenir
 - ★ Circuit du Souvenir
 - ★ Sites de mémoire (inventaire non exhaustif)



Sources : ETD, DREAL, Base Mérimée, Atlas des patrimoines, Atlas des paysages de la Somme, ©Scan100 IGN.

carte 21 : Patrimoine bâti et paysager

Département	Commune	Site	Date	Classement	distance au site en km	Périmètre	Accessibilité
80	FLAUCOURT	Monument allemand	20e s.	inscrit	2,2	rapproché	Libre
80	VILLERS-CARBONNEL	Restes du château d'Haplincourt	13e s.	inscrit	2,4	rapproché	Fermé au public
80	ASSEVILLERS	Polissoir dit Grès de Saint-Martin	Néolithique	classé	2,6	rapproché	Libre
80	SAINT-CHRIST-BRIOST	Chapelle de Briost et ancien cimetière		classé	3,2	rapproché	Libre
80	PERONNE	Eglise Saint-Jean		classé	5,2	intermédiaire	Libre
80	PERONNE	Anciennes fortifications		classé	5,4	intermédiaire	Libre
80	PERONNE	Château		classé	5,7	intermédiaire	Visites toute l'année - Musée de la Grande Guerre
80	DOINGT	Menhir dit La Pierre de Gargantua	Néolithique	classé	6,2	intermédiaire	Libre
80	ATHIES	Eglise		classé	7,2	intermédiaire	Libre
80	FALVY	Eglise		classé	7,5	intermédiaire	Libre - Organisation de concerts
80	CAPPY	Eglise		classé	9,1	intermédiaire	Libre
80	SUZANNE	Château Village	17e s.	classé / inscrit site inscrit	9,8	intermédiaire	Fermé au public
80	CROIX-MOLIGNEAUX	Eglise Saint-Médard	11e s. ; 12e s.	classé	10,5	intermédiaire	Libre
80	MONCHY-LAGACHE	Eglise Saint-Pierre	12e s. ; 13e s. ; 20e s.	inscrit	11,5	intermédiaire	Libre
80	VAUVILLERS	Eglise Saint-Eloi	12e s. ; 16e s. ; 17e s. ; 18e s.	inscrit	11,8	intermédiaire	Libre
80	BRAY-SUR-SOMME	Eglise		classé	12,2	intermédiaire	Libre
80	LA CHAVATTE	Bockhaus allemand	1ère moitié 20e siècle	inscrit	13,9	éloigné	Fermé au public
80	HARBONNIERES	Eglise	15e s. ; 16e s. ; 17e s.	classé	14,2	éloigné	Libre
80	MERICOURT-SUR-SOMME	Château	Moyen Age ; 17e s. ; 18e s. ; 19e s.	inscrit	14,4	éloigné	visite du parc payante
80	FRESNOY-LES-ROYE	Croix en pierre	12e s.	classé	15,0	éloigné	Libre
02	CAULAINCOURT	Château de Caulaincourt	19e s. ; 20e s.	classé site classé	16,0	éloigné	Fermé au public
80	CAIX	Eglise	13e s. ; 15e s. ; 16e s.	classé	16,7	éloigné	Libre
80	CERISY	Eglise		classé	16,7	éloigné	Libre
80	BEAUFORT-EN-SANTERRE	Eglise	12e s.	inscrit	17,2	éloigné	Libre
80	EPPEVILLE	Menhir dit La pierre qui pousse	Néolithique	classé	17,9	éloigné	Libre
2	Vermand	Oppidum	Antiquité ; Age du fer ; Gallo-romain	classé	18,1	éloigné	Libre
80	OVILLERS-LA-BOISSELLE	Entonnoir de mines de La Boisselle	20e s.	classé	18,5	éloigné	Libre
80	HAM	Eglise Notre-Dame et la crypte	12e s. ; 13e s. ; 17e s.	classé	18,9	éloigné	Libre
80	MEAULTE	Propriété du constructeur d'avions Henry Potez, dite Domaine du Vivier (également sur commune d'Albert)	20e s.	inscrit	19,0	éloigné	Fermé au public
80	ALBERT	Jardin public	20e s.	inscrit	19,0	éloigné	Libre
80	ROYE	Eglise Saint-Pierre	15e s. ; 16e s. ; 20e s.	classé	19,1	éloigné	Libre
80	LAMOTTE-WARFUSEE	Eglise Saint-Pierre de Lamotte	20e s.	classé	19,2	éloigné	Libre
62	Rocquigny	Eglise Notre-Dame	20e s.	classé	19,3	éloigné	Libre
80	ROYE	Anciens remparts	Moyen Age	inscrit	19,3	éloigné	Libre
80	HAM	Ruines du château	15e s. ; 16e s.	inscrit	19,4	éloigné	Libre
80	ALBERT	Basilique de Notre-Dame-de-Brébières	19e s. ; 20e s.	classé	20,2	éloigné	Libre, montée au clocher sur réservation

Tableau 3 : Liste des monuments historiques et des sites dans les périmètres d'étude (source Atlas des patrimoines)



85. Mémorial sud-africain de Longueval



86. Nécropole nationale de Rancourt



87. Monument de Proyart



88. Trou de mine de La Boisselle



89. Monument britannique de Thiepval



90. Monument terre-neuvien de Beaumont-Hamel



91. Mémorial australien de Villers-Bretonneux

Commune	Site	Protection	Distance au site éolien
Beaumont-Hamel Auchonvillers Mesnil-Martinsart Authuille Thiepval Aveluy Grancourt Ovillers-la-Boisselle Pozières (80)	«Secteur du Souvenir» autour de Thiepval et Beaumont-Hamel	Site classé	18 à 26 km au Nord Ouest

Tableau 4 : Secteur du Souvenir (DREAL Nord-Pas-de-Calais et Picardie)

Commune	Site	Protection	Distance au site éolien
Rancourt Bouchavesnes-Bergen	Nécropole française Chapelle du Souvenir français Cimetière britannique Cimetière allemand	candidature UNESCO	12 km au Nord
Longueval	Mémorial Sud africain Obélisque néo-zélandais Delville wood Cemetery Caterpilla valley Cemetery et Memorial London Cemetery et Extension	candidature UNESCO	15 km au Nord
Proyart	monument aux morts	candidature UNESCO	12 km au Nord Ouest
Ovillers la Boisselle	Entonnoir de mines de La Boisselle	monument historique classé candidature UNESCO	18,5 km au Nord Ouest
Ovillers la Boisselle	Mémorial de Pozières	site classé «Secteur du Souvenir» candidature UNESCO	21 km au Nord Ouest
Thiepval	Mémorial britannique.	site classé «Secteur du Souvenir» candidature UNESCO	22 km au Nord Ouest au-delà du périmètre éloigné
Beaumont-Hamel	Mémorial Terre-Neuvien	site classé «Secteur du Souvenir» candidature UNESCO	25 km au Nord Ouest au-delà du périmètre éloigné
Villers Bretonneux	Mémorial australien et cimetière	candidature Unesco	25 km à l'Ouest au-delà du périmètre éloigné

Tableau 5 : Sites liés à la première guerre mondiale compris dans la candidature UNESCO (DREAL Nord-Pas-de-Calais et Picardie)

Analyse des sensibilités

Les monuments historiques sont majoritairement localisés dans les bourgs. Leur découverte est donc fonction de leur localisation et du contexte paysager.

Le patrimoine situé dans les vallées présente des enjeux nuls à très faibles du fait des jeux de relief, de la présence de végétation et de la distance au site éolien étudié (vallée de la Somme : Suzanne par exemple).

Les bourgs sur les plateaux sont souvent visibles avec leur clocher en point d'appel. Les édifices protégés sont majoritairement éloignés du site éolien ce qui induit des **enjeux visuels faibles dans les vues d'ensemble et très faibles à nuls depuis les coeurs de bourgs** (perception immédiate des monuments historiques inchangée).



92. Polissoir d'Assevillers sur la place de l'église dans le bourg.

- A l'échelle du périmètre rapproché

Les ruines du château d'Happlincourt, le polissoir d'Assevillers et la chapelle de Briost sont localisés dans la vallée de la Somme et leur découverte ne présente pas d'enjeux de covisibilité. Le monument allemand de Flaucourt est localisé en limite de ce bourg, dans des parcelles agricoles. Sa découverte se fait en perception immédiate, sans enjeu de covisibilité. Les enjeux de perception du site éolien sont très faibles depuis ces lieux.

Le château de Misery (à environ 2 km au Sud-Est), bâti dans ce bourg, est entouré de murs et d'un parc boisé, et n'est visible que depuis le Sud de Misery. Les enjeux de covisibilité avec le site éolien sont par conséquent très faibles. Les vues vers le site s'organisent depuis les routes d'accès au bourg de Misery.

Parmi les sites de mémoire, les deux cimetières les plus importants sont ceux de Villers-Carbonnel (cf. I.2.2.) et de Biaches. Le site est compris dans les vues sur le plateau depuis les deux.



93. Château d'Happlincourt dans la vallée de la Somme



94. Vue vers l'Ouest depuis le chemin d'accès au château d'Happlincourt



95. Vue vers l'Ouest et le Nord Ouest vers le site éolien depuis la chapelle de Briost. Vue fermée par le relief et le bâti.



96. Château de Misery (vu depuis le Sud)



97. Vue vers le Nord Ouest depuis la rue bordant le parc du château de Misery. Vue vers le site éolien (à environ 2 km).



98. Vue vers le Nord Ouest depuis le carrefour de la RD45 et de la rue bordant le parc du château de Misery. Vue vers le site éolien (à environ 2 km).



99. Nécropole de Biaches en bordure de la route RD1. Vue vers le Sud et l'Ouest. Cimetière entouré d'arbres.



100. Vue vers le Sud vers le site depuis la nécropole de Biaches (clôture Sud).

- A l'échelle du périmètre intermédiaire



101. Place de Péronne. Vue vers le Nord.

Le site patrimonial reconnu le plus proche est la ville de Péronne (à environ 5 km) dans la vallée de la Somme, avec son église, ses fortifications, son château abritant le musée de la Grande guerre. La découverte des monuments historiques, qui sont localisés dans le coeur de la ville, ne présente pas d'enjeux visuels, les perceptions étant fermées par le bâti.

Le site éolien étudié s'inscrit sur le plateau au Sud Ouest de Péronne, il peut être perceptible depuis les étages des habitations et depuis les bords de Somme (cf. coupe 4).

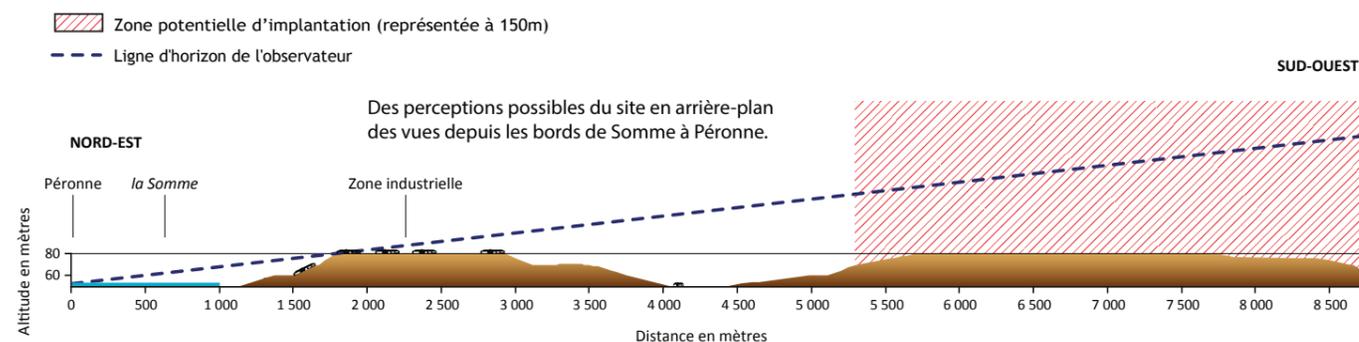
Les autres monuments sont éloignés de plus de 5 km du site éolien étudié. Entre 5 et 10 km du site, les églises d'Athies, Falvy et Cappy sont localisées dans la vallée de la Somme. Leur découverte ne présente pas d'enjeux de covisibilité et les vues depuis ces édifices ne sont pas tournées vers le site étudié.

Le site inscrit de Suzanne (Fig.21) dans la vallée de la Somme ne présente pas d'enjeux visuels, il est éloigné (environ 10 km) et isolé par sa localisation dans la vallée.

Concernant les sites de mémoire, des vues lointaines sur le site étudié peuvent s'organiser. A noter que le monument de Proyard (candidature Unesco) ne présente pas de sensibilité par sa localisation dans ce bourg.



102. Vue vers le Sud et le Sud Ouest depuis les bords de Somme à Péronne. Vue vers le site éolien (à environ 5 km).



coupe 4. Depuis Péronne (bords de Somme)

- A l'échelle du périmètre éloigné

Les monuments historiques et sites sont éloignés de plus de 14 km du site éolien étudié, ce qui minimise fortement les enjeux.

Le château de Caulaincourt et son parc sont construits dans le fond de vallée de l'Omignon, caractérisée par des bois et des étangs. La distance au site éolien étudié (environ 16 km), les jeux de relief et la végétation induisent des enjeux visuels nuls.



103. Vue vers le Sud depuis l'entrée du monument sud-africain de Longueval

Les sites patrimoniaux reconnus sont éloignés et présentent des sensibilités très faibles à nuls. Les enjeux visuels sont nuls depuis la ville d'Albert dans la vallée de l'Ancre (à environ 19 km). Depuis l'entonnoir de mines de La Boisselle, les enjeux de perception du site éolien sont très faibles sous l'influence des ondulations du relief et de la distance au site éolien (environ 18,5 km). Depuis Longueval, les sensibilités sont faibles (vues lointaines possibles, à environ 15,5 km), de même que depuis l'entrée Nord et le bord Nord de la nécropole de Rancourt (à environ 12 km).

Les enjeux visuels sont nuls depuis Rosières-en-Santerre (à environ 13 km) et Ham (à environ 19,5 km Fig.25).

- Au-delà du périmètre éloigné

Le secteur du Souvenir (site classé et inscrit) s'étend au Nord Ouest du périmètre éloigné. Il concentre les plus grands édifices nationaux de mémoire des batailles de la première guerre mondiale (Thiepval, Beaumont-Hamel). Le site éolien est éloigné de ces sites patrimoniaux fréquentés (> 22km environ).



104. Nécropole de Rancourt, vue vers le Sud



105. Vue vers le Sud depuis la RD1017 en bordure de la nécropole de Rancourt.

Contexte patrimonial - Synthèse

- Un **site éloigné des sites patrimoniaux reconnus**, avec la ville de **Péronne** qui est le plus proche à **environ 5 km au Nord Est**,
- Des **vues possibles depuis les bords de Somme à Péronne**, des **vues proches depuis la vallée de la Somme (Brie)**
- Des **vues proches à lointaines depuis les sites de mémoire**, avec la **nécropole de Villers-Carbonnel la plus proche (<1 km)**,
- Des **enjeux visuels faibles** avec le patrimoine à l'échelle du périmètre éloigné.

1.3. Contexte Patrimonial et Touristique

1.3.2. Tourisme

Le ressenti ou l'évocation des paysages peut être abordé par l'étude des représentations socioculturelles en s'appuyant sur des productions iconographiques, littéraires et touristiques.

Le département de la Somme et à échelle plus locale le **Santerre** sont représentés par l'**image de «grenier et de terre nourricière»**. De nombreuses descriptions littéraires renvoient cette image du territoire.

La **vallée de la Somme** est mise en avant pour son **paysage de verdure** et les nombreuses activités de **loisirs** que l'on peut y pratiquer (pêche, tourisme fluvial...). Elle est aussi reconnue pour son **patrimoine naturel**.

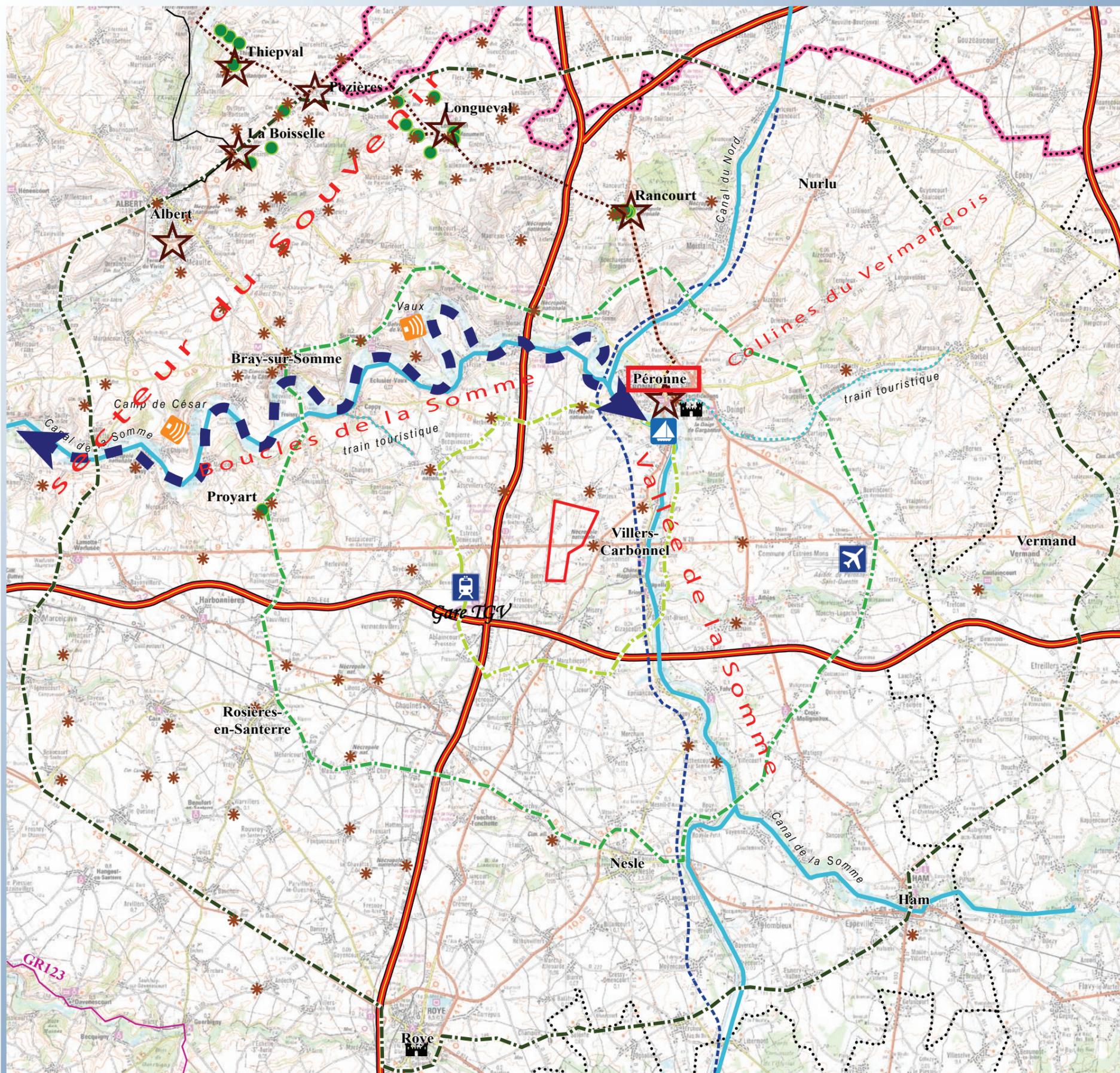
Le tourisme est qualifié à la fois de **tourisme vert (vallée de la Somme)** et de **tourisme de mémoire (Secteur du Souvenir)**. Les patrimoines bâtis liés à la Grande Guerre (musée de Péronne) et les patrimoines paysagers (vallée de la Haute-Somme) sont mis à l'honneur dans des brochures touristiques qui s'adressent à un public appréciant le patrimoine, la randonnée pédestre et les loisirs de plein air (pêche...).

A proximité du site éolien, les activités de plein air sont principalement dédiées aux habitants (chasse, pêche dans la **vallée de la Somme**, randonnée) et au **tourisme de mémoire**. Les **offres d'hébergement** sont peu nombreuses et concentrées dans les **villes** (hôtels).

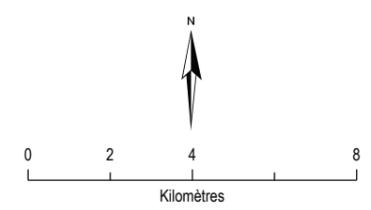
En conclusion les **pôles touristiques** se situent à une relative distance du site éolien (> 5 km : **Péronne, vallée de la Haute-Somme, secteur du Souvenir**). La **sensibilité** est par conséquent **faible**.

Contexte touristique - Synthèse

- Un **site éloigné des sites touristiques majeurs**, avec la ville de **Péronne** qui est le plus proche à **environ 5 km au Nord Est** (musée, halte fluviale, hébergements...),
- Des **vues possibles depuis les bords de Somme à Péronne**,
- **Vallée de la Haute Somme** au Nord, **éloignée du site étudié**, avec des **enjeux visuels nuls depuis le fond de vallée à l'échelle du périmètre éloigné**. Des **vues lointaines** vers le Sud depuis le **rebord de plateau au Nord de la Somme comprenant le site étudié dans le paysage du plateau du Santerre** (exemple du belvédère de Vaux).
- Une **sensibilité faible** avec le tourisme à **l'échelle du périmètre éloigné**.
Des vues proches depuis la nécropole de Villers-Carbonnel (tourisme de mémoire).



- Zone potentielle d'implantation
- Périmètre d'étude
 - Rapproché
 - Intermédiaire
 - Eloigné
- Limite départementale
- Limite régionale
- Infrastuctures de communication majeures
 - Autoroute
 - Gare TGV Haute-Picardie
 - Aérodrome de Péronne St-Quentin
 - Projet du canal à grand gabarit
- Sites touristiques majeurs à l'échelle du périmètre éloigné
 - Patrimoine bâti (château, édifices religieux...)
 - Point de vue
 - Port de plaisance sur le canal de la Somme
 - Vallée des boucles de la Haute-Somme (patrimoine naturel, loisirs de plein air, tourisme vert)
 - Train touristique
 - Canal de la Somme et du Nord
 - Sentiers de grande randonnée
 - Circuit du Souvenir (tourisme de mémoire)
 - Site du circuit du Souvenir : Péronne et son musée, Albert etc
 - Sites de mémoire proposés à la candidature Unesco
 - Sites de mémoire (inventaire non exhaustif)
 - Patrimoine bâti identifié dans le Schéma Régional Eolien
 - Patrimoine paysager identifié dans le Schéma Régional Eolien



Sources : ETD, CDT, Offices de tourisme, ©Scan100 IGN

carte 22 : Tourisme

1.4. Synthèse de l'état initial

En synthèse, l'état initial informe une **sensibilité paysagère modérée** et une **sensibilité faible pour le patrimoine et le tourisme**. Le site étudié est compris dans un paysage de grandes cultures (le Santerre), industriel (canaux, usines), avec des parcs éoliens.

Il s'inscrit parallèlement à l'axe Nord / Sud de la vallée de la Somme sur le même axe que les deux parcs accordés de Barleux / Biaches et des Champs Delcourt (respectivement au Nord et Sud du site). Sa localisation et configuration répondent aux recommandations du Schéma Régional Eolien de Picardie de développer des projets éoliens en structuration le long de la vallée de la Somme (axe économique, de flux) et du projet de canal à grand gabarit Seine Nord Europe.

Les **sensibilités paysagères** résident dans l'attention à porter aux **vues depuis les bourgs existant dans la vallée de la Somme à l'Est et les vallons, et à la cohérence avec les parcs éoliens proches**.

Thématique	Sensibilités	Recommandations
Contexte paysager éloigné	<p>Faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Site éolien dans le paysage de plateau agricole du Santerre, à l'Ouest de la vallée de la Somme et du tracé du projet de canal à grand gabarit Seine Nord Europe. - Des vues proches à lointaines sur le site éolien depuis les plateaux ainsi que les hauts de versants des vallées, avec intervisibilité avec les autres parcs éoliens dans le paysage des plateaux d'openfields. Sensibilités résidant dans la perception d'ensemble avec les autres parcs éoliens. - Des enjeux visuels nuls depuis les fonds de vallée en s'éloignant du site sous l'influence du relief, de la végétation et de la distance. 	<p>Un contexte paysager présentant des capacités d'accueil de l'éolien.</p> <p>Simuler des vues lointaines depuis les axes routiers majeurs et illustrer les intervisibilités avec les autres parcs éoliens.</p>
Contexte paysager rapproché	<p>Modérés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des vues en belvédère sur les vallées depuis les hauts de versants : perception du site étudié en arrière plan des vues sur la vallée de la Somme. Des enjeux visuels plus forts dans les vues proches depuis l'Est (Brie). Enjeux visuels faibles depuis le Nord du fait de l'éloignement du site à la vallée. - Des vues du site sur le plateau depuis la vallée de la Somme (Brie). - Des vues proches depuis les sorties, entrées et coeurs de bourgs proches sur le plateau. 	<p>Attention aux vues proches depuis l'habitat en particulier Barleux et Brie.</p> <p>Simuler les vues depuis l'habitat proche tant sur le plateau que dans la vallée de la Somme.</p> <p>Prendre en compte l'axe Nord / Sud créé par les deux lignes haute-tension encadrant le site, l'autoroute A1 doublée de la ligne TGV, et la vallée de la Somme.</p>
Contexte éolien	<p>Modérés</p> <p>Un site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les zones favorables sous conditions du Schéma Régional Eolien de Picardie, - Dans le prolongement du pôle de structuration n°4 le long du projet de canal à grand gabarit, - A l'Est et au Sud de la vallée de la Somme, définie à enjeux très forts et paysage emblématique : une attention à porter aux vues depuis la vallée, - Au Sud-Ouest de Péronne définie à enjeux très forts : une attention à porter aux vues depuis la ville, - Entre les parcs éoliens accordés des Champs Delcourt et de Barleux/Biaches, sur le même axe Nord / Sud que ces deux parcs accordés, suivant l'axe de la vallée de la Somme, du canal de la Somme et du projet de canal à grand gabarit Seine Nord Europe. 	<p>Attention à porter aux vues depuis la vallée de la Somme (bourgs dont Péronne).</p> <p>Prendre en compte l'axe structurant de la vallée de la Somme et des canaux, dans la définition du projet, et s'inscrire dans la même logique que les parcs accordés au Nord et Sud du site étudié.</p>
Sites patrimoniaux et touristiques	<p>Faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un site éloigné des sites patrimoniaux reconnus et sites touristiques majeurs, avec la ville de Péronne qui est le plus proche à environ 5 km au Nord-Est (château, musée, halte fluviale, hébergements...), - Des vues possibles depuis les bords de Somme à Péronne, - Vallée de la Haute Somme au Nord, éloignée du site étudié, avec des enjeux visuels faibles à nuls depuis le fond de vallée. Des vues lointaines depuis le rebord de plateau au Nord de la Somme comprenant le site étudié dans le paysage du plateau du Santerre. - Présence de sites de mémoire, avec le Secteur du Souvenir au Nord-Ouest hors du périmètre éloigné. Perception immédiate du site (<1km) depuis la nécropole de Villers-Carbonnel. 	<p>Simuler des vues depuis Péronne et les hauts de versants de la vallée de la Somme.</p>

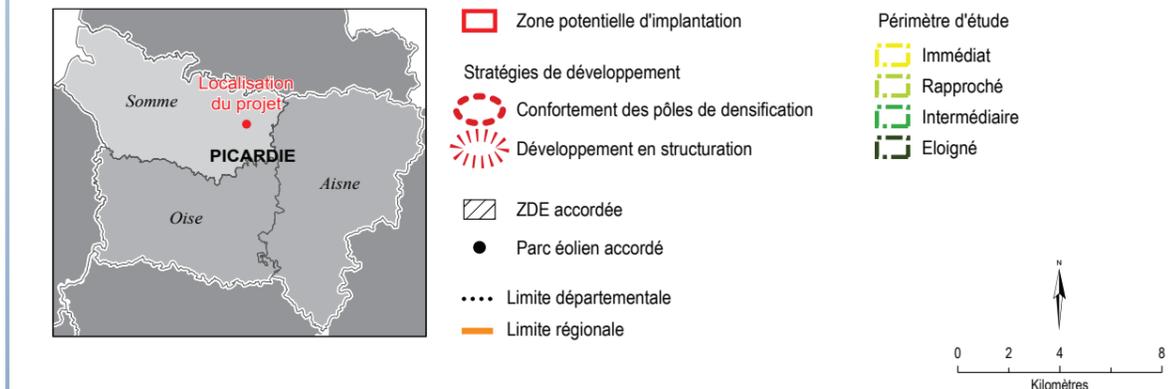
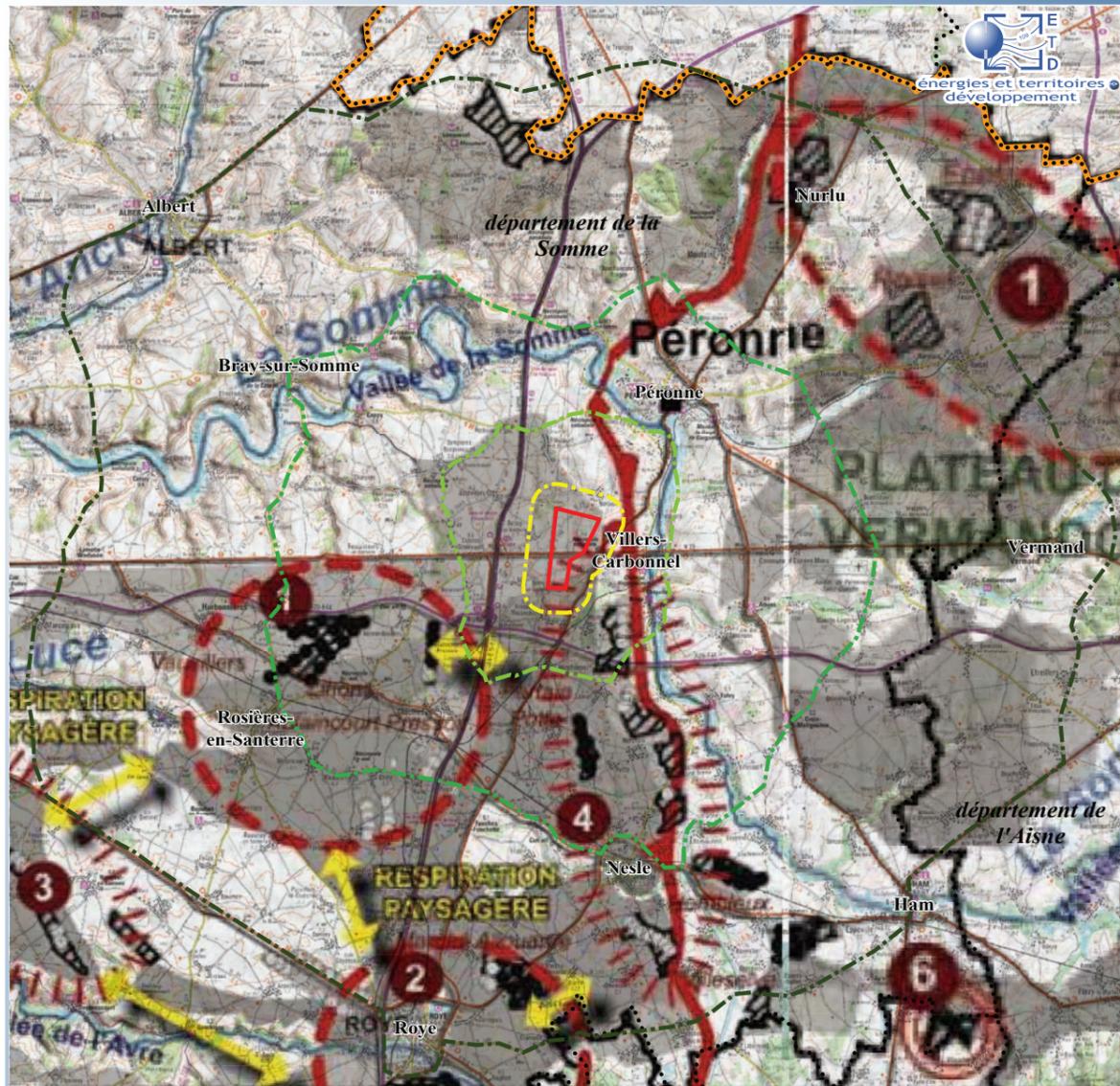
Tableau 6 : Synthèse de l'état initial paysager

Volet paysager de l'étude d'impact du projet éolien du Haut Plateau

II. Définition du projet

11.1. Choix du site et recommandations

SCHEMA REGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE : Stratégies de développement Projet éolien du Haut Plateau



Sources : ETD, SRCAE Picardie, ©Scan100 IGN, 2014. Carte 23. SRE Picardie, stratégie secteur B

Le choix du site éolien s'est appuyé sur différents prédiagnostics et la consultation des collectivités, des administrations et des experts locaux.

Les communes d'accueil font partie des **communes favorables du SRCAE**.

Comme expliqué dans l'état initial, le site est compris dans le **secteur B (Est Somme) du Schéma Régional Eolien**. Ce secteur qui se prolonge à l'Est par le secteur C du Vermandois est défini comme **'très approprié au développement de l'éolien'** pour ses caractéristiques de plateau d'openfields et son éloignement aux sites patrimoniaux majeurs (boucles de la Haute-Somme au Nord, collines du Noyonnais et Laonnois au Sud...).

Les stratégies de développement dans le secteur B sont présentées en deux scénarios dans le SRE: le confortement des pôles de densification et le développement en structuration.

Le site éolien étudié est compris dans le **secteur B** dans une **zone «favorable sous condition»**. **Il se situe en limite Nord du pôle 4**, (Cf carte 22 ci-contre). Les conditions sont celles de **la stratégie de «développement en structuration»**, le long du canal du Nord et du projet de canal à grand gabarit Seine Nord Europe.

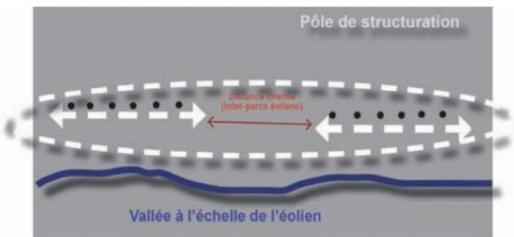


Schéma 2 : Développement éolien en pôle de structuration (source: SRE Picardie)

Cette stratégie de développement en structuration est définie comme suit dans le Schéma Régional Eolien Picardie :

«Un parc éolien ou plusieurs parcs peuvent accompagner une ligne de force significative à l'échelle du grand paysage (ligne de force anthropique ou naturelle). Les projets éoliens se développent en ligne simple en respectant des respirations inter-séquences pour éviter un effet de barrière visuelle.»

Le développement de parcs éoliens en pôle de structuration a pour objectif d'éviter le mitage du paysage et de rechercher une cohérence des différents projets éoliens. Les distances inter-parcs sont plus resserrées. Une attention doit être portée au phénomène de saturation visuelle par les éoliennes à l'encerclement des communes (Source : SRE Picardie).

Le pôle 4 du secteur B est défini ainsi dans le SRE:

- «- la vallée de l'Avre et le futur canal Seine Nord Europe sont propices au développement de projets éoliens en accompagnement,
- une simple ligne d'éoliennes pourrait marquer à distance le tracé du canal,
- les séquences de 5/6 éoliennes ne devront pas être continues,
- des respirations paysagères conséquentes devront être ménagées entre les parcs,
- les hauteurs des éoliennes devront être maîtrisées afin d'éviter des rapports d'échelles défavorables avec les vallées.»

Le site éolien étudié est défini dans cette logique de créer un parc selon l'axe Nord / Sud de la vallée de la Somme, du canal de la Somme et du projet de canal à grand gabarit Seine Nord Europe.

Deux parcs éoliens sont déjà accordés de part et d'autre du site éolien : le parc des Champs Delcourt au Sud, et le parc éolien de Barleux / Biaches au Nord. La présence du parc éolien de Barleux-Biaches entraîne de fait une prolongation de l'axe structurant Nord-Sud au nord du pôle 4.

Le site est localisé à mi-chemin **entre les parcs de Flaucourt / Barleux / Biaches** (à environ 2 km au Nord) et des **Champs Delcourt** (à environ 2,5 km au Sud). Ces **distances** entre parcs sont **en accord avec les recommandations du SRE**. **En effet cette interdistance permet d'identifier le projet de ces parcs.**

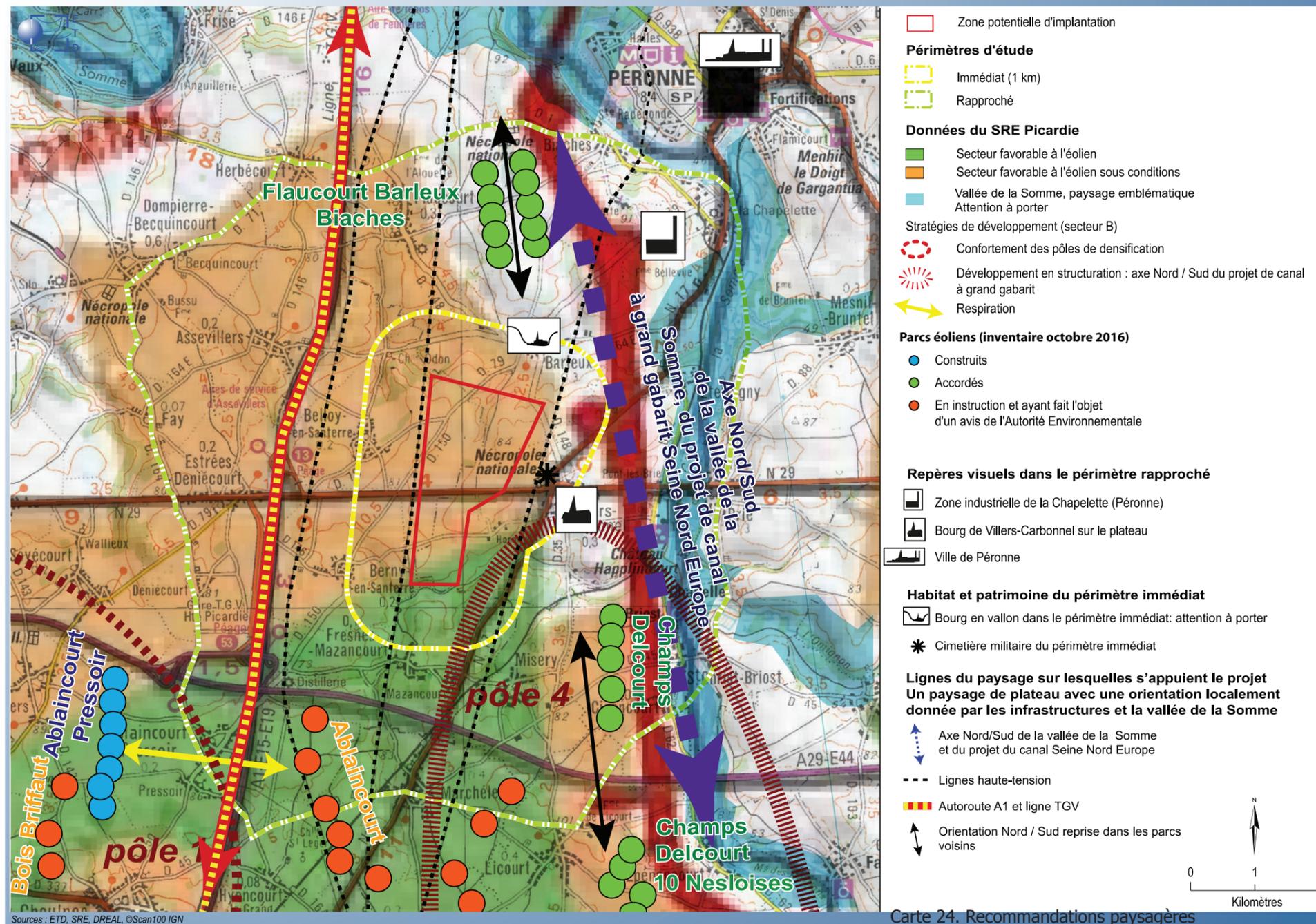
La cohérence est à rechercher avec ces deux parcs proches (Flaucourt / Barleux / Biaches et Champs Delcourt). Le pôle de densification «Santerre» est localisé au Sud Ouest du projet à environ 5 km avec le parc éolien existant d'Ablaincourt-Pressoir.

Le site éolien s'inscrit donc entre ces deux parcs, dans la même logique de structuration le long du canal du Nord.

11.1. Choix du site et recommandations

RECOMMANDATIONS PAYSAGERES

Projet éolien du Haut Plateau



Carte 24. Recommandations paysagères

Du fait de la situation du projet entre les deux parcs de Flaucourt Barleux Biaches au nord et de Saint Christ Briost au sud, la cohérence est à rechercher avec ces deux parcs proches.

Le SRE préconise l'implantation de lignes de 5 ou 6 éoliennes le long du projet de canal à grand gabarit. Cependant, le parc de Flaucourt Barleux Biaches comporte deux lignes de 5 éoliennes orientées nord-sud, celui de Saint Christ Briost une ligne de 5.

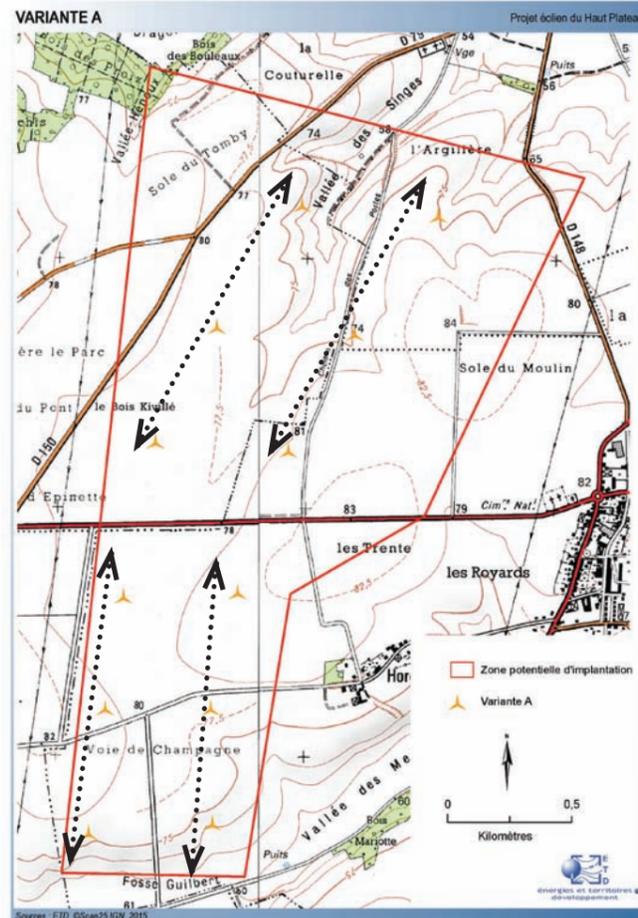
Le parc éolien pourra donc comporter une ou deux lignes d'éoliennes, orientées nord-sud. Cet axe **Nord / Sud** respectera aussi l'axe
 - des **infrastructures de communication** majeures que sont l'autoroute A1 et la ligne TGV passant à l'Ouest du site,
 - de la **vallée de la Somme**, le **canal du Nord** et le projet de **canal à grand gabarit** passant à l'Est du site,
 - des deux **lignes haute-tension qui encadrent le site**.

La carte ci-contre localise ces axes.

L'état initial paysager a aussi établi plusieurs recommandations concernant :

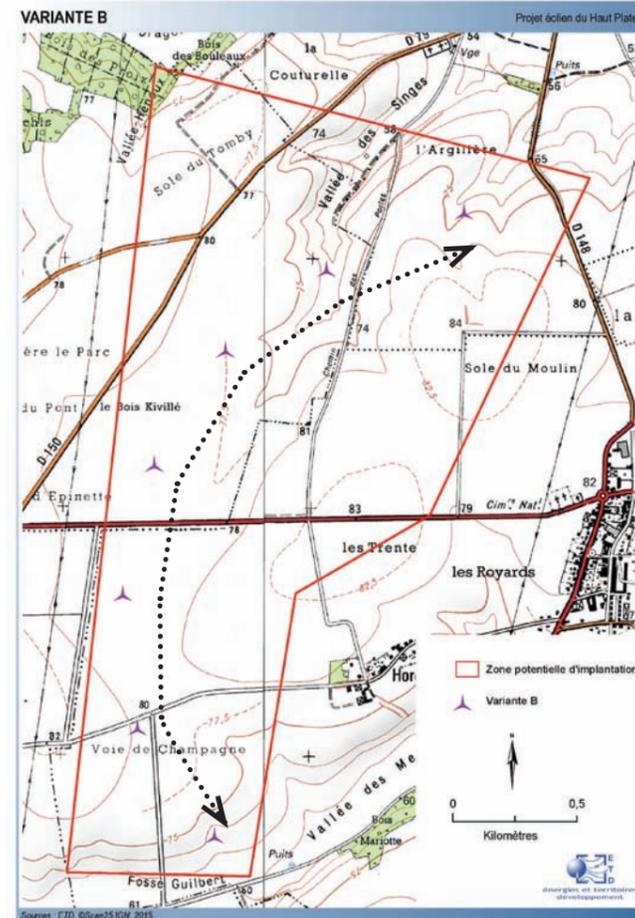
- les **vues proches depuis les bourgs en particulier Barleux localisé en creux**,
- les **vues proches depuis la vallée de la Somme et l'Est de la vallée**.

11.2. Variantes



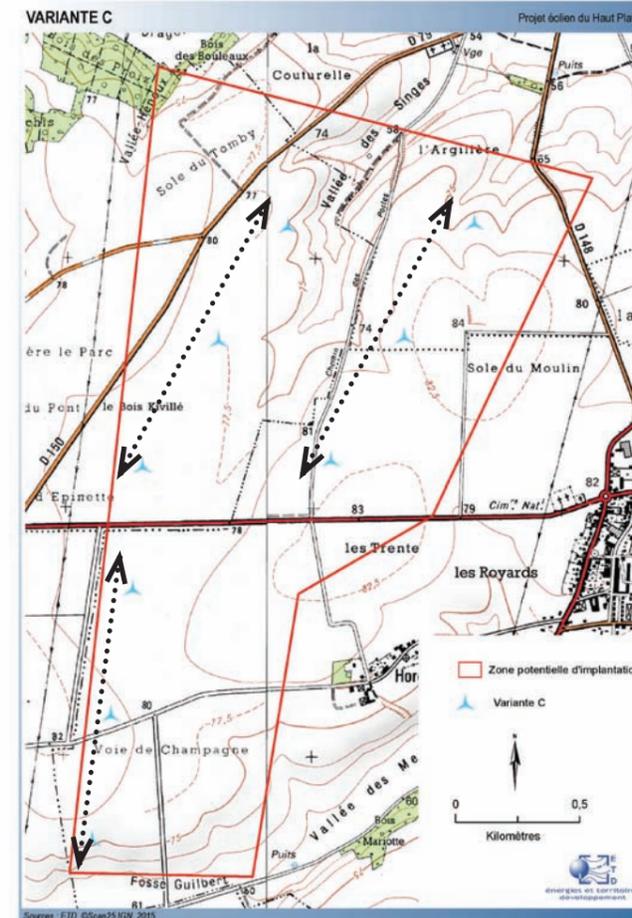
Carte 25. Variante A

Variante A
 12 éoliennes
 Réparties en 2 lignes parallèles de 6,
 Orientées Nord / Sud
 Réparties de manière égale au Nord et au Sud de la
 RD1029



Carte 26. Variante B

Variante B
 7 éoliennes
 Réparties selon un arc de cercle (une ligne courbe)



Carte 27. Variante C

Variante C
 9 éoliennes
 Réparties en deux lignes
 Orientées Nord / Sud
 Une ligne de 6 avec 3 éoliennes de part et d'autre de la
 RD1029,
 Et une seconde ligne de 3 au nord de la RD1029

Trois variantes ont été définies par Elicio, en combinant les principales contraintes. Elles sont présentées sur les cartes ci-contre. Ces variantes ont été analysées à l'aide de **photomontages** (éoliennes de 180m de hauteur totale). Ces photomontages sont réalisés par Elicio.

11.3. Analyse des variantes

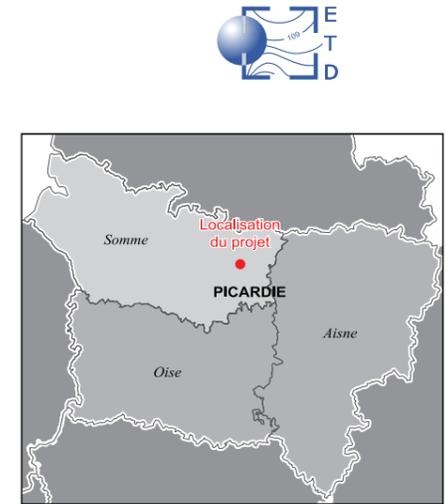
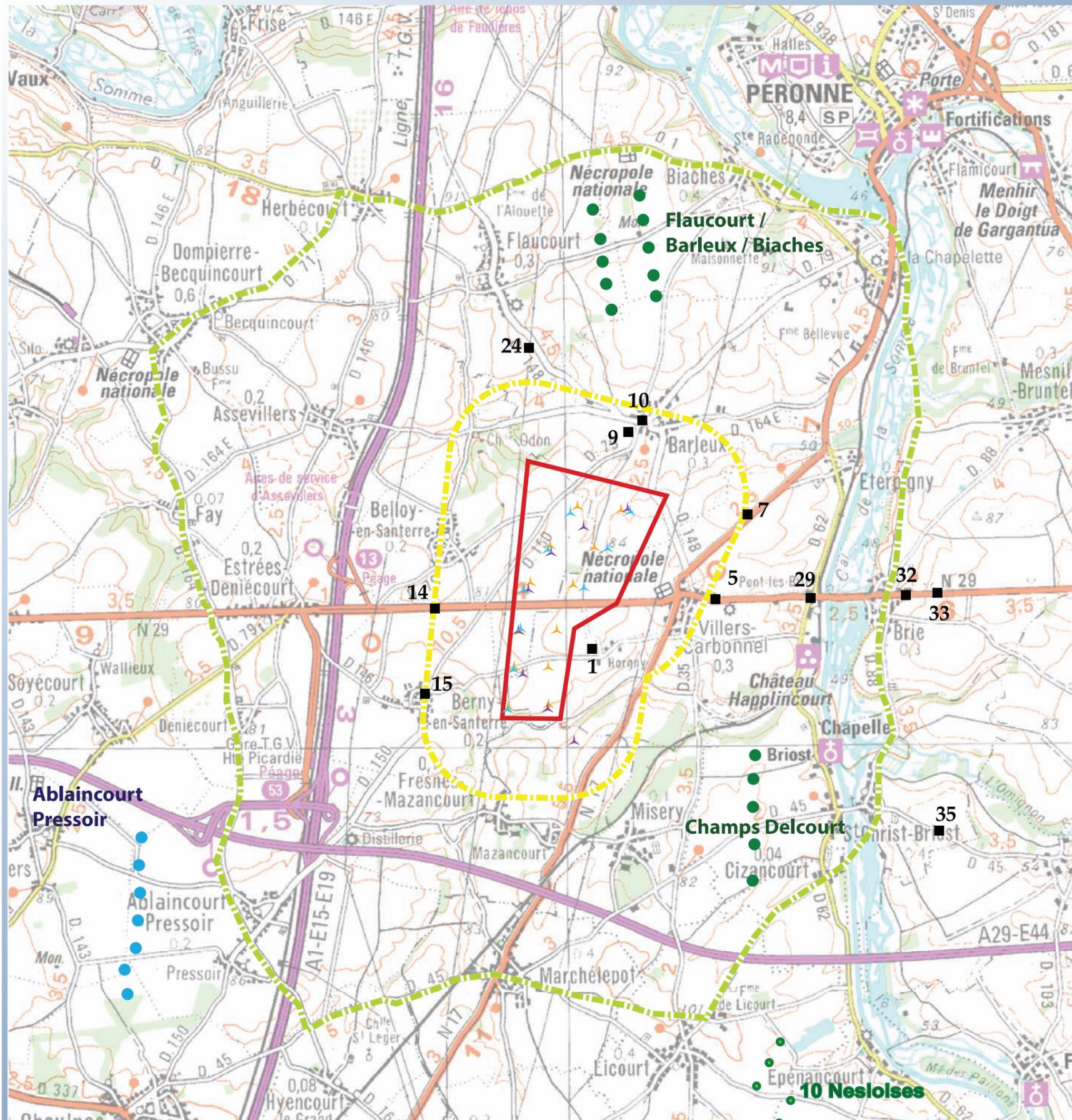
Douze photomontages ont été réalisés pour analyser les variantes (cf. cartes ci-contre et page suivante) :

- **étude de la lecture du parc (emprise)** depuis l'habitat proche sur le plateau : PM1 - Horgny ; PM15 - Berny ;
- **étude de la lecture du parc (emprise et géométrie)** depuis l'habitat proche de Villers Carbonnel : PM5 depuis l'entrée Est du bourg sur la RD1029, et depuis le plateau : PM14 depuis la RD1029 à l'ouest du site ;
- **étude de la lecture du parc (échelle des éoliennes)** depuis le bourg de **Barleux localisé en vallon** : PM9 depuis la sortie Sud de Barleux sur la RD79, PM10 centre de Barleux ;
- **étude de la lecture du parc depuis le plateau** : PM7 depuis le nord de Villers Carbonnel, PM14 depuis la D1001, PM24 depuis la sortie de Flaucourt ;
- **étude de la lecture du parc depuis la vallée de la Somme** : PM29, 32 33 et 35 ;

- **étude de la lecture de la géométrie du projet et cohérence avec les autres parcs** (axe Nord / Sud de la vallée de la Somme) : PM33 sur la RD1029 à l'Est de Brie. Dans cette vue d'ensemble, le parc accordé des Champs Delcourt est simulé pour lire la cohérence du projet avec ce parc. Le parc accordé de Flaucourt / Barleux / Biaches est localisé plus au Nord sur ce photomontage (à droite sur l'image). Les autres photomontages sont aussi utilisés pour l'analyse.

Critères d'analyse	Variante A	Variante B	Variante C
Vues proches depuis les bourgs	<p>Variante la plus proche d'Horgny, avec des éoliennes à l'Ouest et au Sud.</p> <p>Variante comparable à la variante C depuis Barleux, avec éoliennes Nord induisant des effets de rapports d'échelles forts.</p> <p>3 variantes comparables pour leur emprise Nord / Sud dans les vues depuis l'Ouest (Belloy-en-Santerre) et Est (Villers-Carbonnel).</p>	<p>Variante étendue du Sud au Nord dans les vues vers l'Ouest depuis Horgny, avec un recul vers l'Ouest.</p> <p>Eolienne Nord la plus impactante pour Barleux (éolienne la plus proche).</p> <p>3 variantes comparables pour leur emprise Nord / Sud dans les vues depuis l'Ouest (Belloy-en-Santerre) et Est (Villers-Carbonnel).</p>	<p>Recul vers l'Ouest par rapport au hameau d'Horgny, pour les éoliennes Ouest et Sud.</p> <p>Variante comparable à la variante A depuis Barleux, avec éoliennes Nord induisant des effets de rapports d'échelles forts.</p> <p>3 variantes comparables pour leur emprise Nord / Sud dans les vues depuis l'Ouest (Belloy-en-Santerre) et Est (Villers-Carbonnel).</p>
Cohérence de la géométrie du parc avec l'axe Nord/Sud (recommandations SRE, vallée de la Somme parcs éoliens voisins etc)	<p>Lecture du parc avec deux lignes parallèles Nord/Sud (cf. photomontage 33). Eolienne Nord Est un peu décalée de l'alignement de la ligne Est.</p> <p>Cohérence de l'orientation du projet avec l'axe Nord/Sud du plateau.</p>	<p>Depuis l'Est et l'Ouest, lecture d'une ligne Nord/Sud sur le plateau (cf. photomontage 33). Variante moins cohérente avec l'orientation Nord/Sud locale donnée par les lignes très haute-tension (variante en ligne courbe).</p>	<p>Lecture de deux lignes parallèles Nord/Sud dans le Nord du projet (lignes régulières, alignement des éoliennes les unes par rapport aux autres), prolongées au Sud par une ligne de 3 éoliennes.</p> <p>Lecture d'un groupe Nord avec une simple ligne au Sud (cf. photomontage 33).</p> <p>Cohérence de l'orientation du projet avec l'axe Nord/Sud du plateau.</p>
Synthèse	<p>Variantes en cohérence avec la recommandation de créer un parc à géométrie Nord / Sud. Emprise Nord/Sud comparable entre les 3 variantes.</p> <p>Différences de lecture de la géométrie (double ligne pour la variante A, simple ligne pour la variante B, la variante C étant un intermédiaire avec une double ligne dans le Nord du parc et une simple ligne dans le Sud du parc).</p> <p>Nord du site présentant des sensibilités de rapports d'échelles depuis Barleux.</p>		

Tableau 9 : analyse des variantes



- Zone potentielle d'implantation
- Projet éolien
 - ▲ Variante A
 - ▲ Variante B
 - ▲ Variante C
- Périmètres d'étude
 - Immédiat (1 km)
 - Rapproché
- 1 ■ Photomontage et n°
- Parcs éoliens (inventaire octobre 2016)
 - Construits
 - Accordés

Sources : ETD, DREAL, ©Scan100 IGN

Carte 28. Photomontages de comparaison des variantes

Photomontage 1. Depuis Horgny. Etat initial



Etat initial du photomontage dans un angle de 192°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage 1. Depuis Horgny. Variante A



Identification des parcs éoliens construits et accordés dans un angle de 192°



Photomontage du projet éolien dans un angle de 192°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 1. Depuis Horgny. Variante B



Identification des parcs éoliens construits et accordés dans un angle de 192°



Photomontage du projet éolien dans un angle de 192°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 1. Depuis Horgny. Variante C



Identification des parcs éoliens construits et accordés dans un angle de 192°



Photomontage du projet éolien dans un angle de 192°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 5. Depuis l'est de Villers-Carbonnel sur la D1029. Etat initial



Etat initial du photomontage dans un angle de 94°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage 5. Depuis l'est de Villers-Carbonnel sur la D1029. Variante A



Identification des parcs éoliens construits et accordés dans un angle de 94°



Photomontage du projet éolien dans un angle de 94°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 5. Depuis l'est de Villers-Carbonnel sur la D1029. Variante B



Identification des parcs éoliens construits et accordés dans un angle de 94°



Photomontage du projet éolien dans un angle de 94°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 5. Depuis l'est de Villers-Carbonnel sur la D1029. Variante C



Identification des parcs éoliens construits et accordés dans un angle de 94°



Photomontage du projet éolien dans un angle de 94°

Photomontage ne restituant pas le réalisme de la vision humaine

Photomontage 7. Depuis la D1017. Etat initial



Etat initial du photomontage dans un angle de 87°, avec les parcs éoliens construits et accordés



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 7. Depuis la D1017. Variante A



Identification des parcs éoliens construits et accordés dans un angle de 87°



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 7. Depuis la D1017. Variante B



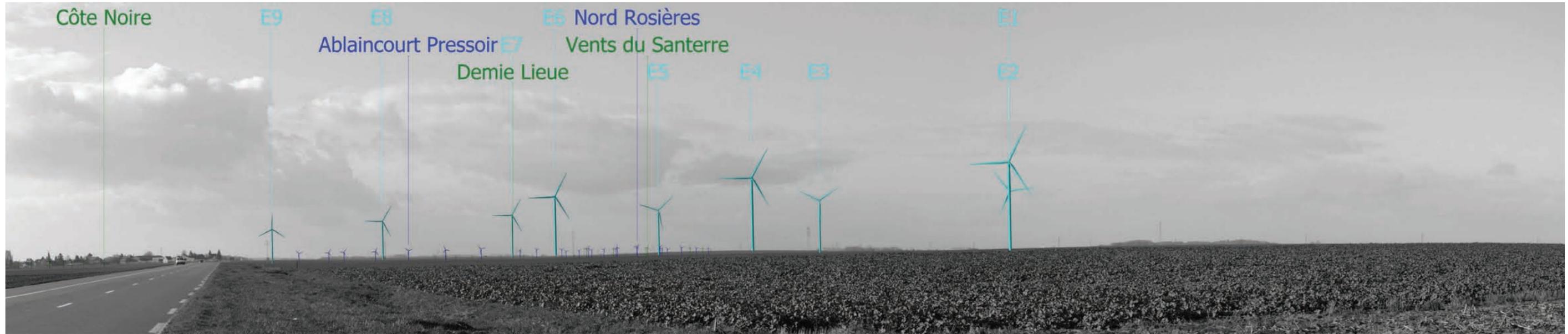
Identification des parcs éoliens construits et accordés dans un angle de 87°



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 7. Depuis la D1017. Variante C



Identification des parcs éoliens construits et accordés dans un angle de 87°



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 9 . Depuis la sortie sud-ouest de Barleux sur la D79. Etat initial



Etat initial du photomontage dans un angle de 101°, avec les parcs éoliens construits et accordés



Etat initial du photomontage dans un angle de 60°, avec les parcs éoliens construits et accordés

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 9 . Depuis la sortie sud-ouest de Barleux sur la D79. Variante A



Identification des parcs éoliens construits et accordés dans un angle de 101°



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 9 . Depuis la sortie sud-ouest de Barleux sur la D79. Variante B



Identification des parcs éoliens construits et accordés dans un angle de 101°



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme

Photomontage 9 . Depuis la sortie sud-ouest de Barleux sur la D79. Variante C



Identification des parcs éoliens construits et accordés dans un angle de 101°



Photomontage du projet éolien dans un angle de 60°

Photomontage à observer à une distance de 35cm pour restituer le réalisme